

Cimetière

DU

PÈRE LA CHAISE



PARIS,

EMLER FRÈRES, RUE GUÉNÉGAUD, N° 23.

IMPRIMERIE DE DECOURCHANT.


BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
Racc.
De Marinis.
98.
NAPOLI

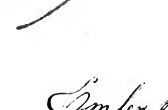
ITINÉRAIRE DU CURIEUX

DANS LE CIMETIÈRE

DU PÈRE LA CHAISE.



Tout exemplaire non revêtu des signatures de l'auteur et des libraires sera réputé contrefait.



Cet ouvrage se trouve aussi chez le Portier du Cimetière du Père La Chaise.

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près l'Abbaye.

FRONTISPICE

Mont Louis au temps du P. La Chaise.

MANUEL

ET

ITINÉRAIRE DU CURIEUX

DANS LE CIMETIÈRE

Du Père La Chaise,

OU

Coup d'œil sur son Histoire au temps des Jésuites, sur son Régime actuel, sur ses Beautés, sur le caractère des principaux personnages dont il conserve les souvenirs et la cendre ;

ACCOMPAGNÉ

D'UN PLAN ET DE HUIT GRAVURES EN TAILLE DOUCE.

TROISIÈME ÉDITION,

ENTIÈREMENT REFONDUE.

Par F. M. Marchant de Beaumont,

Auteur des Vues pittoresques du Cimetière du Père La Chaise et du Conducteur de l'Étranger à Paris.



PARIS,

EMLER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, n° 23.

1828

tendue réformée, et je ne m'écrierai pas : Tout a péri en France! Il n'y a plus de loi, plus de décence, plus de sentiment des convenances. Ce cimetière m'en est le témoin ; les prêtres l'ont déclaré athée, j'y consens, ils doivent savoir comment il l'est ; pour moi, je le déclare ennemi de l'ordre social, une monstruosité scandaleuse envers les morts, capable de pervertir à jamais les vivans. Je me hâte d'en sortir pour défendre à mes enfans de confier mes restes à une terre fatale pour toute noblesse. Bon vieux temps, ne reviendras-tu jamais pour détruire cette œuvre coupable de la philosophie moderne! »

Ce personnage parlait d'un ton si animé par la colère lorsqu'il prononçait cette diatribe, en s'entretenant seulement avec un de ses amis, qu'il attira bientôt autour d'eux une foule fort étonnée de son discours. Chacun se tut de peur de se compromettre inutilement avec un homme inflexible dans ses préjugés. Dès qu'il se fut éloigné, les langues se délièrent. Un des témoins de ces anathêmes, âgé de plus de cinquante ans, paraissant posséder une tête froide et l'esprit d'observation, tint, aux personnes qui l'environnaient, à peu près ce discours : « Le personnage que nous venons d'entendre se trouvait dans un moment de vivacité où la

voix de la vérité et de la raison frappent inutilement l'oreille; par ce motif je me suis tu. Le bon vieux temps dont il parle ne fut pas admirable pour son respect envers la cendre et la mémoire des morts, et ce lieu funéraire ne mérite pas aussi les reproches dont il s'est plu à l'accabler. Si vous daignez m'écouter, j'ose espérer vous le démontrer. Tout ce qui dans l'homme n'est pas vertu, talent, mérite personnel, fruit de son génie, pensée de son âme, n'est-il pas anéanti au moment où, quittant sa dépouille terrestre, il entre dans une nouvelle vie? Ce personnage se trompe donc en établissant le respect dû à la cendre et à la mémoire des morts seulement sur un rang qui n'est plus? La vertu est seule digne d'un éternel hommage dans la nuit des tombeaux. Placez le cœur d'un Néron dans une urne d'or, chacun reculera d'épouvante et d'horreur; mais devant un simple tertre de gazon, renfermant la dépouille d'un enfant dont l'œil entrevit à peine la lumière, chacun se sentira saisi d'un saint respect en considérant le dernier asile de l'innocence.

» Ce personnage ne s'est pas moins abusé, lorsqu'il préféra les mœurs anciennes dans les devoirs rendus à la cendre de nos devanciers dans la tombe, à nos coutumes actuelles.

PRÉFACE.

« Tout était au mieux dans le bon vieux temps, s'écriait naguère un vieillard morose en considérant les tombeaux du cimetière du P. La Chaise; maintenant tout est détestable dans cette nation, jusqu'à ses lieux funéraires. Quel ordre autrefois dans la hiérarchie sociale! Maintenant quel désordre, quelle confusion! On possédait des mœurs, le sentiment des convenances; on observait religieusement, jusque dans la tombe, les égards, la considération : le respect dus à la naissance. Un vilain ne pouvait pas être enterré comme un gentilhomme : le cimetière était le partage du peuple; les caveaux des églises, la part des bourgeois; leurs chapelles, le lieu de la sépulture des nobles; les mausolées des princes brillaient dans le sanctuaire : sur leurs ossemens réduits même en poussière, ils y étaient encore de très-hauts et de très-puissans seigneurs; et dans les terres de leurs domaines, les édifices sacrés eux-mêmes

Tout se montrait horrible dans nos vieux cimetières : c'étaient des lieux étroits, hideux, fétides, où le soleil luisait à peine; on enterrait les restes du pauvre, par centaine, dans leurs fosses larges et profondes, demeurant ouvertes durant des mois entiers. Des milliers d'ossemens arrachés du sein de la terre, avant d'être réduits en poussière, augmentaient l'horreur de ces réduits affreux, où le pauvre osait à peine poser le pied durant l'instant de l'enterrement des personnes les plus chères, où le riche appréhendait de porter un regard. Tous les liens du sang, les nœuds sacrés de la sainte amitié se brisaient dès l'instant du trépas : nul commerce n'existait entre les vivans et les morts. La classe intermédiaire de la société ne possédait pas de plus grands avantages. La dépouille de l'opulence, conduite en pompe dans les caveaux des églises, gisait pour la plupart dans leur obscurité, en des lieux parfaitement ignorés de leurs proches. Si quelques privilégiés obtenaient au poids de l'or de posséder des caveaux particuliers avec une épitaphe, bientôt elle disparaissait sous les pas de la multitude, foulant sans respect sous ses pieds la cendre de ses parens, les ossemens de ses aïeux, les entrailles à peine refroidies de ses amis et de ses bienfaiteurs. Quelques person-

nages fameux, quelques hommes titrés montraient leurs noms disséminés dans les chapelles de plus de cent églises, où périssaient également ignorées leurs cendres et leur mémoire, sans fournir de leçons à leurs contemporains, pas plus que d'exemples à la postérité. Voilà le mieux idéal, l'excellent état de choses, le monde parfait que la vanité regrette, le bonheur qu'elle voudrait voir rétablir.

» Considérons maintenant attentivement le lieu funéraire où nous sommes. Trente mille tombeaux y attestent déjà le respect profond de la génération présente pour la mémoire de ses proches et de ses amis, quand même on ne verrait pas sans cesse accourir, vers ces monumens d'amour et de regret, des parens et des amis en pleurs. Les caveaux qui s'ouvrent incessamment, pour réunir dans leurs ombres des familles entières, ne sont-ils pas des moniteurs invitant les enfans à se montrer dignes de leurs parens, à suivre leurs traces vertueuses, afin de ne pas déshonorer leurs noms? Toutes les leçons de l'histoire contemporaine ne sont-elles pas inscrites pour tous les âges, pour toutes les conditions, pour toutes les positions sociales dans les événemens si divers de la vie des personnages auxquels sont consacrés ces tombeaux? Ils ne furent pas tous vertueux, sans doute; mais ici tous de-

viennent utiles. S'il faut suivre le sentier de la vertu, on doit s'écarter du chemin large du vice : où voit-on avec plus d'énergie son danger, que dans la nuit de la tombe, où l'on frémit en considérant son déplorable terme. Ces vives leçons, ces grands exemples n'existaient point dans nos anciens cimetières, ni dans les caveaux de nos églises, ne possédant ni monumens, ni épitaphes ; le mode actuel des inhumations est donc préférable, pour l'instruction de tous, aux coutumes anciennes. Mais, dira-t-on, auprès des tributs d'un respect, d'une reconnaissance, d'une vénération mérités, il existe des produits de l'ostentation, des productions d'un orgueil insensé. Je le veux ; mais la vanité s'abuse, car ces tombeaux, par leur faste même, deviennent l'objet de la censure publique, dès que l'on y voit le nom ignoble de celui que l'on prétendit honorer par du marbre, par du bronze, par un éloge imposteur : la postérité est commencée pour quiconque est entré dans la tombe ; elle sait toujours rendre un légitime hommage à la vertu, mais elle n'épargne aucun défaut, aucun vice, aucun crime. La réunion de la plupart des souvenirs d'une vaste cité dans une même enceinte est donc le plus puissant stimulant d'y bien vivre. Il suffirait d'écrire sans passion, sans prévention, sans

partialité, l'histoire des mœurs présentes dans ce lieu funéraire, de développer en même temps quelles hautes leçons d'une morale toujours pure il possède dans les souvenirs si divers de nos contemporains, pour démontrer combien il est supérieur aux anciens cimetières de Paris, combien il est digne de l'observation des sages, combien il mérite de respect.—Il pourrait être respecté, s'écrie une des personnes qui écoutaient, s'il n'était pas un cimetière athée.— J'avais oublié de répondre à ce reproche, reprit l'homme grave qui avait défendu ce lieu funéraire; l'athéisme est une pensée; la terre, matière inerte, ne saurait penser; donc, l'athéisme de la terre d'un cimetière est une absurdité; un cadavre ne pense plus, donc, en le plaçant dans une terre bénite ou non bénite, il ne saurait devenir par ce fait athée. Ce fait est étranger à l'âme dont est séparé une matière sur laquelle elle n'a plus d'action, donc il n'a aucune influence sur son sort. Cette qualification de cimetière athée n'est qu'un épouvantail inventé pour faire peur aux personnes irréfléchies. Il n'est point bénit dans son universalité, cela est vrai, mais chacun a reçu du Juge suprême son arrêt avant d'être introduit dans cette enceinte; la terre dans laquelle un corps est inhumé, le sort des morts dont les restes

l'avoisinent, ne sauraient rien changer à son propre partage. Tout est individuel dans la nuit du trépas, le mérite comme le démérite, la récompense comme le châtiment; qui ne fut pas athée durant sa vie, ne saurait devenir athée lorsqu'il ne pense plus, pas davantage que la terre bénite ou non bénite qui ne pensa jamais. — Cela est évident, » s'écria-t-on d'une commune voix; puis chacun reprit la route du tombeau cher à son cœur.

En entendant ces discours si disparates, nous reconnûmes le germe des ouvrages les plus intéressans sur ce lieu sacré, en en proportionnant le développement à leur objet spécial. Malgré le laconisme obligé dans un itinéraire, nous avons réuni dans les pages de celui-ci l'histoire ancienne de Mont-Louis au temps du P. La Chaise et des Jésuites, à sa description, à l'indication de son régime actuel, à sa statistique. Nous avons examiné les causes de la célébrité de ce lieu funéraire, son empire sur les mœurs de Paris et son influence sur les beaux-arts. En parcourant son enceinte, nous n'avons pas seulement indiqué les tombeaux des personnages les plus importans, mais tracé les premiers linéamens de leur caractère, et quelquefois les principales circonstances de leur vie. Le désir d'être utile a guidé notre

plume pour écrire cet opuscule presqu'entièrement neuf; nous nous estimerons heureux s'il est profitable à la morale publique, s'il fait apprécier davantage le trésor de leçons, la mine féconde d'instructions et d'exemples que possède Paris dans son principal asile funéraire, l'objet de la vénération de ses familles, de l'admiration des étrangers et de l'Europe entière.

MANUEL

OU

Itinéraire du Curieux,

DANS LE CIMETIÈRE

DU PÈRE LA CHAISE (1).

SUR le coteau le plus oriental des collines s'étendant de Belleville à Charonne, au nord-est

(1) La rue de la Roquette conduit au cimetière du P. La Chaise si l'on part de la porte Saint-Antoine. On y arrive presque directement en suivant les boulevards intérieurs jusqu'à la rue du Chemin-Vert, que l'on parcourt dans toute sa longueur, ainsi que la rue des Amandiers, jusqu'à la rue Saint-Maur, que l'on suit à droite jusqu'à la Chaussée montant à la barrière et à la porte principale du cimetière. Si l'on y vient des quartiers environnant le Palais-Royal, il faut quitter les boulevards intérieurs à la fin de celui des Filles du Calvaire, prendre la rue Saint-Sébastien, qui est à gauche; la suivre jusqu'à la rue de Popincourt; suivre cette rue à droite jusqu'à l'église de Saint-Ambroise; prendre à gauche la rue Saint-Ambroise, qui part de la fontaine; la suivre jusqu'à l'allée Parmentier, sur laquelle est la façade principale de l'abattoir; on la suit jusqu'à la rue des Amandiers, que l'on monte jusqu'à la rue Saint-Maur, qu'on suit à droite jusqu'à la chaussée conduisant à gauche au cimetière.

Il est ouvert au public, en hiver, depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, en été de six heures du matin à sept heures du soir.

de Paris, domine sur le faubourg Saint-Antoine un enclos renommé dès le XIVe siècle pour la beauté de sa position; sous Louis XIV, par le séjour du P. La Chaise; durant cent cinquante ans, par la maison de campagne des Jésuites; maintenant, par l'établissement du principal cimetière de Paris. Quatre fois ce domaine changea de nom; ce fut le Champ-l'Évêque, la Folie-Regnault, Mont-Louis; maintenant c'est le cimetière de l'Est, ou du P. La Chaise.

LA FOLIE-REGNAULT.

Durant les premiers âges de la monarchie, ce lieu s'appela le *Champ-l'Évêque;* il appartenait sans doute à l'évêque de Paris. Au XIVe siècle, un épicier nommé Regnault (1),

(1) Les épiciers étaient les négocians les plus riches dans ce siècle; leurs maisons étaient aussi les plus magnifiques, car Louis XI fit loger, l'an 1476, Alphonse V, roi de Portugal, qui visita Paris, dans l'hôtel de Laurent Herbelot, épicier, rue des Prouvaires. Les présens du corps de ville lui furent offerts dans ce manoir; il y reçut les plus grands seigneurs. Pour le régaler, il y vit passer la procession du recteur de l'Université, suivi des quatre facultés. Pour lui donner une haute idée du savoir français, il fut conduit à l'évêché, où il entendit disputer en latin et vit donner le bonnet de docteur en théologie. Pour lui montrer comment on savait y rendre la justice, il fut conduit au Parlement, devant lequel un archidiacre de Paris et le curé de Saint-Eustache, tous deux avocats fameux, plaidèrent une cause en latin, et le Parlement rendit en cette langue son arrêt.



charmé de ce site, y fit construire une maison de campagne somptueuse pour l'époque, car le peuple lui donna le nom de la *Folie-Regnault* (1). L'heureux propriétaire de ce manoir se rit de cette boutade de la malignité publique, en jouissant des avantages de sa maison des champs. Où pouvait-il trouver un site plus pittoresque, une position plus heureuse, un sol plus fertile, plus varié; un air plus pur, des vues lointaines plus étendues et plus belles; dominer sur de plus riches campagnes, mieux voir Paris dans son universalité et dans ses moindres détails? Cette retraite délicieuse captiva par sa beauté le suffrage de tous les âges.

(1) La rue conduisant de celle de la Muette à la barrière des Amandiers porte encore le nom de la Folie-Regnault. Sa direction oblique de la rue de la Muette à celle des Amandiers prouve que l'habitation de l'épicier Regnault n'occupait point la place où l'on a vu la maison du P. La Chaise, mais l'endroit où existe maintenant, un peu plus haut à gauche, une cave. Si l'habitation de l'épicier Regnault avait été construite à la place de celle du P. La Chaise, il y serait arrivé par la rue Saint-André direclemenl, qui auraiI alors pris son nom. Il exislait, avanl l'acquisition faite pour agrandir l'enclos de la Folie-Regnaull, un chemin traversanl de l'ouest à l'est le bas du vallon, car la maison du P. La Chaise élait de la paroisse de Charonne, et celle de son jardinier, de celle de Sainte-Marguerite; or les limites des paroisses dans les campagnes étaienl fixées par des chemins. Sans doute sur un point nord-ouest de celui-ci s'embranchail la route conduisant à la Folie-Regnault.

MONT-LOUIS, LE PÈRE LA CHAISE, ET LES JÉSUITES.

Tout change sur cette terre; nul bonheur n'est solide : sire Regnault mourut; ses héritiers vendirent ses biens. Un personnage opulent semblait devoir s'empresser de posséder un si joli domaine. Il n'en fut pas ainsi : une femme dévote crut faire œuvre méritoire en achetant la *Folie-Regnault* pour servir de maison de campagne aux révérends pères de la maison professe de la société de Jésus, établie rue Saint-Antoine. Cet ordre, religieux et politique, était déjà puissant et fameux. Les rois le redoutaient, il sut les dominer; les universités et les parlemens lui étaient opposés, il neutralisa leurs efforts; il caressa les grands; il séduisit les peuples : sous le nom de Rome, les Jésuites aspirèrent à la domination universelle. Habiles dans leurs desseins, ils ne se tinrent point renfermés, comme les anciens religieux, dans leurs cloîtres, en s'occupant de leur propre salut : enseigner, prêcher, diriger les consciences furent leurs emplois extérieurs; mais tout soumettre à la puissance de leur chef résidant à Rome, auquel, pour l'avantage de leur société, ils vouèrent une obéissance aveugle, fut leur première loi. Pour être Jésuite, il ne fallut pas

toujours s'astreindre à suivre minutieusement leurs règles, à demeurer dans leurs maisons; on fut Jésuite en se liant à la Société par des vœux secrets, n'apportant aucun obstacle à l'ambition personnelle, ou plutôt la secondant de tout le crédit de la Société envers laquelle on se dévouait corps et âme. Les statuts essentiels de ces religieux furent long-temps tenus cachés, mais leur conduite, leurs principes, leurs écrits, leurs actions dévoilèrent, malgré eux-mêmes, le but vers lequel ils tendaient. Les universités virent d'abord seulement en eux des rivaux dangereux pour l'instruction de la jeunesse. Ils déployèrent de grands talens dans les lettres; mais l'essentiel pour eux était de la former suivant leurs principes, de connaître son caractère, de la subjuguer, et, dans toutes les carrières, de seconder son désir de s'élever, pourvu qu'elle fût dévouée à ses patrons. Prédicateurs, ils incitèrent à la révolte contre Henri IV, ils excitèrent à la sédition, ils provoquèrent à l'assassinat du meilleur des rois, ils réclamèrent une obéissance aveugle aux décrets des papes, ils les proclamèrent infaillibles. Devant un auditoire sévère ils publièrent une morale austère ; cependant ils ne rougirent point de calomnier leurs adversaires. Devant des personnes de conduite équivoque, dépourvues de lumières, ils enseignèrent que l'on peut, sans

aimer Dieu, jouir du bonheur éternel. Ils osèrent promettre le salut par la pratique extérieure d'une dévotion si aisée, qu'il suffit, pour être sauvé, de porter sur soi un chapelet, ou de dire le bonsoir et le bonjour à la sainte Vierge (P. Barry). Moralistes chrétiens, ils apprirent, en dirigeant bien l'intention, à exempter de tout crime la plus coupable action; à prêter l'argent à tout denier, sans usure; à se parjurer, sans être parjure; un valet ne vola point son maître quand il ne lui déroba pas davantage que le salaire de ses peines; une femme put, sans vol, soustraire de l'argent à son mari pour subvenir à son jeu; des enfans purent, en sûreté de conscience, puiser dans la bourse de leurs parens, Escobar permit la volupté pour la santé, Vasquez la gourmandise et la gloutonnerie. On satisfit le dimanche au précepte en entendant tout à la fois quatre messes diversement avancées, parce que quatre quarts de messe font une messe; le riche fut dispensé de faire l'aumône : chez les princes même le superflu fut rare. Ils trouvèrent l'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas : chacun put, sans remords, garder le fruit du gain le plus illicite; un juge, recevoir des présens; une femme, vendre sa pudicité; un prêtre, laissant à l'écart son salut, put vendre trois fois sa messe en n'y gardant pour soi-même aucune part. Pour son

honneur seulement en danger, il fut permis d'assassiner en duel; même pour une pomme que l'on ne saurait sauver d'autre sorte, de massacrer le voleur qui, l'emportant, s'enfuit. Ils y apprirent qu'il est permis aux peuples de se révolter contre leurs souverains, de les déposer, même de les tuer. Il n'est pas de crimes que les casuistes jésuites n'aient permis, tolérés, palliés; dont ils n'aient même obligé les confesseurs d'absoudre leurs pénitens, sous peine d'être eux-mêmes excommuniés. Cette morale horrible fut consentie par la Société tout entière, car il ne pouvait être imprimé aucun de leurs ouvrages sans avoir été examiné par quatre théologiens jésuites, et de plus, approuvé par leurs supérieurs. La multitude, dont elle favorisait les passions, s'en accommoda; mais elle parut abominable à tous les amis de la probité et des maximes antiques, encore mécontens de plusieurs de leurs opinions théologiques. Dans tous les rangs de la société, dans le clergé, dans les cloîtres, des cris d'indignation s'élevèrent contre ces assertions destructives de tout ordre public. Pour atténuer leurs torts aux yeux de la cour de Rome, les Jésuites parurent se dévouer à ses intérêts temporels; ils se déclarèrent les ennemis les plus ardens des hérétiques, non pas en s'efforçant de les réunir au sein de l'Église par la puissance de la persuasion, mais

en excitant les princes à les poursuivre sans relâche, à les exterminer sans pitié. A ce prix ils leur promirent part fort ample dans la béatitude des cieux.

Tous ceux qui s'adressaient aux Jésuites pour la direction de leur conscience étaient conduits suivant leurs inclinations : sévères, ils trouvaient parmi eux des directeurs austères; enclins à faire le mal, même à ne pas s'en corriger, ils éprouvaient les effets de leur conduite obligeante, accommodante, tendant les bras à tout le monde; chacun était lavé de toute souillure, blanchi, absous de tous crimes, en affirmant avoir suivi une opinion probable: or, les casuistes jésuites s'étaient évertués, par ce système, à rendre les crimes les plus noirs exempts de péché. Ils acquirent ainsi d'innombrables pénitens; ils parvinrent à diriger la conscience du peuple, des grands, de presque tous les souverains catholiques : leur pouvoir fut immense. Leur orgueil s'indigna d'entendre s'élever des voix désapprobatrices de leurs principes. Pour se venger, leur politique résolut de transformer ses adversaires en une secte qu'ils pourraient à leur gré faire poursuivre par les princes, comme rebelle aux lois de l'Eglise et de l'Etat. Ils exhumèrent, à ce qu'ils prétendirent, d'un ouvrage latin publié après la mort d'un évêque flamand (mort dans la communion romaine et

s'étant soumis au jugement du pape), ouvrage à peine lu par les théologiens, mais inconnu du vulgaire, des femmes surtout, cinq propositions isolées, dont ils purent difficilement montrer une seule, sans pouvoir même indiquer les pages dans lesquelles ils les avaient textuellement extraites d'un énorme volume. On ne le vérifia pas même à Rome. Or ces propositions étaient à double sens, l'un catholique, l'autre sentant l'hérésie. Rome les condamna dans leur sens hérétique, et les déclara de Jansénius; tous les condamnèrent dans leur sens hérétique, mais les consciences timorées refusèrent de jurer sur l'Evangile, comme on l'exigea individuellement de tous les prêtres, de tous les moines, de toutes les religieuses, qu'elles étaient de Jansénius, avant que l'on daignât leur montrer dans le livre de cet évêque le texte des propositions; car, disaient-ils, la condition nécessaire pour condamner quelqu'un pour un crime, pour une erreur, est qu'il en ait commis matériellement le fait. Or il fut impossible de leur faire lire dans *Jansénius* les lignes condamnées. C'était précisément le piége dans lequel devaient infailliblement s'enlacer tous les adversaires des doctrines jésuitiques. Ces amis du vrai furent déclarés, par les intrigues des Jésuites, ennemis de l'Eglise et de l'Etat, pour se refuser d'affirmer sur la foi du Pape un fait auquel la con-

viction de leurs propres yeux se refusait. Les Jésuites parvinrent ainsi à se venger de leurs adversaires; ils les accusèrent d'hérésie, de révolte, de résister aux puissances. En les poursuivant à outrance, ils troublèrent le repos de l'Etat, du clergé, des familles; ils se rendirent odieux à force d'injustices; mais que leur importait? ils étaient redoutés, chacun tremblait. Tels furent les religieux dont ce domaine devint le foyer des intrigues.

Jaloux de capter la bienveillance de la cour, les Jésuites ouvrirent au cardinal Mazarin leur maison des champs, le 2 juillet 1652, pour y faire voir à Louis XIV, encore enfant, le combat livré, dans le faubourg Saint-Antoine, par Turenne au grand Condé, chef des Frondeurs. Condé n'aurait pas pu sauver son armée, si mademoiselle de Montpensier ne lui avait pas fait ouvrir les portes de Paris. Les Jésuites, toujours flatteurs, demandèrent au monarque de changer le nom burlesque de leur maison des champs en celui de *Mont-Louis;* ils l'obtinrent; mais ils ne purent empêcher un peuple tenace dans ses habitudes, d'appeler leur habitation le séjour de la folie, et même le petit château du Révérend Père confesseur de Louis XIV, la *Folie la Chaise;* tant il est difficile au peuple d'abjurer un trait satirique.

Mont-Louis fut durant quelques années le

foyer obscur des manœuvres dont s'occupaient toujours les Jésuites ; mais, sur la fin du règne de Louis XIV, cette habitation acquit la plus haute renommée. Ce prince, devenu vieux, affectionna singulièrement le P. La Chaise, son confesseur. Les jésuites s'applaudirent d'une faveur dont ils recueillaient eux-mêmes les fruits : ils le virent, avec complaisance, entouré dans Versailles d'une foule obséquieuse. Leur vanité fut satisfaite de voir les solliciteurs assiéger, à Paris, sa cellule; mais ce concours troublait le repos des vieillards de la maison professe; il pouvait nuire à de plus graves intérêts. Les supérieurs de l'ordre désiraient de posséder une maison spécialement consacrée à l'habitation du confesseur du roi, lorsqu'une circonstance inattendue vint les servir à souhait. Au milieu de la nuit Louis XIV voulut consulter son confesseur pour une affaire urgente; le messager du roi de France ne put pas pénétrer dans la maison des Jésuites. Le monarque se fâcha de ne pas être à l'instant obéi dans son royaume. Il lui faut toujours pouvoir appeler auprès de soi celui qui possède sa confiance; il exige pour son confesseur une habitation particulière. Les supérieurs des Jésuites y consentent; Mont-Louis reçoit cette destination, et devient jusqu'à la fin de ce règne le centre du pouvoir jésuitique en France.

Son habitation parut trop mesquine pour le directeur de la conscience d'un roi, et un chétif enclos de six arpens trop étroit. Une enceinte nouvelle comprenant cinquante-deux arpens s'étendit sur toute la croupe de la colline voisine de Charonne et sur le bord du vallon; elle réunit ainsi le charme d'une solitude profonde à la richesse de magnifiques points de vue. Son habitation principale fut transportée sur une terrasse d'où l'œil dominait mieux Paris. Son château, élevé d'un étage avec mansardes, eut sept croisées de face; un avant-corps supporta dans son milieu un belvédère supérieur à la toiture, d'où l'œil se promenait dans un horizon dont les points les plus distans étaient éloignés de six lieues. Devant sa façade, tournée vers la campagne, se voyaient une cour d'honneur fermée par une grille, et des fossés, suivant l'usage du temps pour tout manoir seigneurial.

Les cultures primitives de cet enclos cédèrent leur place à un jardin plus agréable qu'utile. Des bois furent plantés, des bosquets furent embellis de treillages, ses allées furent bordées d'arbres fruitiers ou d'agrément, des sources d'eau vive furent amenées à grands frais pour alimenter une vaste pièce d'eau dont le contour se voyait encore marqué, il y a deux ans, par des murs côtoyant la partie supérieure du carré

Saint-Morys, l'allée inférieure du bosquet Clary, le chemin longeant le carré de mademoiselle Raucourt, et par des saules existant encore au midi. Elle recevait aussi les eaux de la *Fidèle* ne tarissant jamais, puis elle alimentait les fossés du château, et jaillissait ensuite dans deux bassins sur le parterre. Une ceinture d'arbres élevés borda les murs de ce parc, pour mettre son propriétaire à l'abri des regards curieux du dehors. Les pentes rapides du coteau furent couvertes de vignes; quelques terrains furent réservés sur la hauteur pour la culture du blé; mais ce qui distingua surtout cette enceinte, fut un verger où le désir de capter la bienveillance de Sa Révérence fit parvenir des plants de tous les arbres fruitiers formant alors la richesse des campagnes de la France, collection unique dans le royaume : le roi lui-même n'en possédait point de pareille. L'orangerie du Révérend Père abondait en arbres, en arbustes étrangers d'une rare beauté, comme en plantes exotiques; tributs offerts par la reconnaissance, donnés par la crainte, humblement présentés par le désir de mériter quelques faveurs. Durant l'été ils ornaient un parterre s'étendant au bas de l'habitation du R. P. La Chaise, sur la pente de la colline tournée vers Paris. Un jardin potager, situé à la gauche de la porte d'entrée principale actuelle, complétait la culture de cette enceinte.

2

Des belvédères et des abris rustiques en augmentaient l'agrément.

Chaque jour Sa Révérence y voyait aborder princes, prélats, grands seigneurs, ambitieux de toutes robes, clergé, tiers-état, noblesse, venant solliciter des emplois, tâcher de s'y maintenir, ou de conjurer l'orage grondant sur leurs têtes. Madame de Maintenon, dans toute sa puissance, ne dédaigna pas d'y venir elle-même solliciter; tant était grand l'empire du P. La Chaise sur l'esprit de Louis XIV. Le sage Boileau se vante, comme d'une faveur insigne, d'avoir été invité d'y lire à Sa Révérence son Épître sur l'amour de Dieu. Chacun sortait ayant reçu en échange de ses courbettes, des égards et des paroles, sur lesquelles il se fiait fort peu quand il n'était pas dans les bonnes grâces de la Société. Le P. La Chaise n'admettait personne à sa table frugale, à l'exception des évêques et du haut clergé; mais le comte de La Chaise, son frère, lieutenant des gardes du corps, traitait splendidement les seigneurs de la cour, dans son habitation particulière située dans cet enclos, loin de la demeure de son frère.

Le Révérend Père confesseur était-il appelé à Versailles, il décidait des affaires de l'Eglise et de l'Etat, en parlant au Prince au nom du Ciel, pour sa gloire éternelle, pour son salut en danger. Par son irrésistible in-

fluence sur l'esprit d'un vieillard jaloux d'expier les péchés de sa jeunesse, il lui faisait départir, pour la plus grande gloire de Dieu, à ses seuls amis, emplois, honneurs, dignités, richesses, puissance; en même temps il écrasait ses adversaires sous le poids de la disgrâce, il violentait leurs consciences par la perte de leur repos, par la privation de leurs biens, de leurs emplois, de leur liberté; par l'exil, par la pauvreté, par la misère, par le tourment de leurs familles, par le péril de leurs vies. Sans cesse il enseignait au Prince que sa volonté, supérieure aux lois, était la loi suprême, afin de lui arracher à chaque moment des ordres arbitraires; le peuple n'était qu'un troupeau d'ilotes attachés à la glèbe, dont tous les biens appartenaient au roi : il pouvait lever des impôts à merci; les parlemens étaient des factieux lorsqu'ils se refusaient à trahir les lois antiques, les vieilles maximes du royaume, le véritable intérêt de l'État, la justice. Tous les adversaires des Jésuites étaient des hérétiques, gens pervers; le monarque, par piété, les devait sans relâche accabler de son courroux, afin d'en extirper la race; chacun des coups qu'il leur portait était un titre au bonheur éternel. Tout tremblait devant le Jésuite confesseur du roi, tout ce qui lui résistait était foulé à ses pieds. Tel fut le joug dont la France fut accablée pendant

les dernières années de Louis XIV, succombant sous le poids de l'âge et des infirmités. Ce furent des jours de calamité pour le peuple, bien différens du temps où Louis le Grand gouverna lui-même : chacun craignait, en voyant arriver à la cour le R. P. confesseur, d'être frappé des foudres se forgeant dans l'ombre de Mont-Louis.

Cette enceinte était alors condamnée à servir d'abri aux mystères coupables de la société des Jésuites, dont le Père confesseur était le porte-voix. Quelquefois Sa Révérence annonçait pompeusement qu'elle voulait y jouir du calme d'une solitude profonde, se reposer des fatigues du grand monde, se délasser des embarras de la cour, enfin recueillir son âme. La porte principale en est alors sévèrement fermée. Les solliciteurs de tout rang sont éconduits : Le maître du logis est en retraite, leur dit-on. Ils se retirent fort humblement, en bénissant le saint homme du soin qu'il prend de son salut ; ils le publient. Les adversaires des Jésuites croient dormir quelques jours en repos. Dehors trompeurs, ce sont les instans les plus à redouter.

Tandis que la porte principale de son logis est fermée, toutes les issues pratiquées sur toutes les faces de son enclos sont ouvertes aux agens secrets de la Société qu'il importe beaucoup de voir seul à seul, sans même qu'ils puissent se connaître entre eux, de peur qu'ils

cessent de se mutuellement surveiller. La disposition de ce domaine se prêtait merveilleusement à ces communications mystérieuses. Au dehors toutes les portes s'ouvraient sur des chemins ou des sentiers conduisant à des villages prochains, dont les personnes allant réellement à Mont-Louis semblaient prendre la route. Du haut du belvédère, il était facile de les voir de loin arriver, afin de leur ouvrir à l'instant la porte par laquelle ils devaient entrer. Dès qu'ils avaient pénétré, les arbres dont l'enclos était entouré empêchaient de les apercevoir du dehors; le mouvement du terrain au dedans apportait des obstacles à ce qu'ils fussent vus, tandis qu'ils étaient conduits dans le réduit solitaire, où le Révérend Père recevait les révélations des instrumens utiles à l'aide desquels il surveillait et la cour et la ville, connaissait l'opinion publique, pénétrait dans le secret des familles et dans le cœur de tous les hommes. Muni de ces indices, il donnait à ses agens de nouvelles instructions, il savait régler vis-à-vis de tous ses paroles et ses actions, départir les faveurs ou la disgrâce des Jésuites; il apprenait quels obstacles devaient éprouver ses desseins, comment aussi il devait les vaincre ou les briser. Malheur à quiconque se trouvait alors compromis par la calomnie ou par la médisance, il devenait l'objet de la haine jésui-

tique dont il ressentait bientôt tout le poids.

Souvent les supérieurs de la Société venaient tenir à Mont-Louis les plus importans de leurs conciliabules. Le Père confesseur en était membre-né, ou plutôt il en était l'âme. Il connaissait la cour, l'esprit public, la mesure de son influence; c'était à lui à calculer les circonstances opportunes ou défavorables; à combiner les moyens de faire réussir leurs desseins. Les gros bonnets de l'ordre ne se réunissaient point dans la maison de Sa Révérence: les murs ont des oreilles. En les voyant affluer par la porte principale, on aurait soupçonné quelques desseins sinistres, sonné l'alarme, et peut-être éventé leurs projets. Un ennemi frappé à l'improviste ne saurait facilement se défendre. Les Jésuites, arrivant un à un par les portes secrètes, se rendaient directement à l'extrémité de l'enclos voisine de Vincennes. Au milieu d'un bosquet s'élèvent huit tilleuls couvrant un belvédère par leur épais feuillage, retraite profonde dans laquelle l'œil curieux ne saurait pénétrer, l'oreille inquiète rien entendre. Ses perspectives lointaines sont magnifiques; mais deux endroits voisins captivaient mieux l'attention des Jésuites : c'était le donjon de Vincennes, dans lequel leur crédit tenait sous les verroux les hommes dont l'âme courageuse ne s'était pas laissé abattre par

leurs promesses, par leurs menaces, par la persécution la plus dure; c'était encore le temple de Charenton, dont ils avaient provoqué la ruine, dont ils avaient considéré de ce lieu lui-même l'incendie. En les regardant, ils mesuraient leur puissance; elle les excitait à oser davantage. Dans ce belvédère fut conçu le projet de la révocation de l'édit de Nantes, mesure désastreuse pour la France, dont elle bannit tant de milliers d'hommes industrieux et paisibles. Arrachés par violence au sol de la patrie, ils portèrent à regret dans les contrées étrangères leur génie, leur activité, leurs talens pour les arts, leur science profonde du commerce. De là surgirent les persécutions et la destruction de Port-Royal, dont les pieux solitaires accusèrent les Jésuites de corrompre la morale publique et les en convainquirent par les *Lettres provinciales*, dont la fine et piquante ironie, modèle d'un goût exquis, démasqua la turpitude de leurs casuistes aux yeux de l'univers et des siècles. De là partirent les dragonnades des Cévennes, où sans pitié un fer catholique perça le sein hérétique, crut servir Dieu en se livrant à l'incendie, à la dévastation, au pillage; en insultant à la pudicité; violences contraires à l'esprit de l'Evangile prescrivant la douceur; à l'exemple du Christ reprenant ses disciples pour lui avoir demandé de faire tomber le feu

du ciel sur une ville des Samaritains, juifs schismatiques, qui leur avaient refusé de le recevoir dans leurs murs : *Vous ne savez pas,* leur répondit Jésus, *à quel esprit vous êtes appelés;* et déjà il leur avait dit : *Apprenez que je suis doux et humble de cœur;* violences contraires à la conduite du savant évêque d'Hippone, qui, dans le IVe siècle, illustra, défendit, domina par sa doctrine l'Eglise chrétienne, et, pénétré de son esprit, exigea que les soldats d'Honorius sortissent de Carthage avant d'entrer lui-même en lice avec les évêques donatistes; violences contraires dans ce temps lui-même à la conduite du vertuenx et pacifique Fénelon, qui ne voulut commencer ses missions dans la Saintonge qu'après avoir fait éloigner de cette province les légions de Louis le Grand; violences contraires aux principes religieux du successeur de saint Pierre alors régnant. De là partirent réellement des lettres de cachet par milliers, obtenues, exigées, commandées par les Jésuites contre les Jansénistes leurs antagonistes, qu'ils tourmentèrent, exilèrent, embastillèrent, firent sortir du royaume à leur gré. Alors les Révérends Pères s'applaudissaient de remporter chaque jour victoires nouvelles. Ils semblaient pour jamais affermis, ils dominaient partout; chaque année leur promettait de nouveaux succès; leur puissance

paraissait inébranlable, leur domination sans mesure : quel mortel se serait senti assez hardi pour oser tenir dans ce lieu, aux Jésuites assemblés, ce discours : « Mes Pères, vous bâtissez » sur le sable, tous vos projets s'évanouiront, et » vous aussi ; les excès de votre puissance seront » eux-mêmes la cause de votre ruine. Avant » cent ans vous disparaîtrez de tous les royau- » mes catholiques ; Rome elle-même anéantira » votre Société ; vos maximes seront abhorrées ; » votre nom lui-même deviendra une injure ; » durant soixante ans vous ne possèderez nulle » part d'existence publique ; l'autorité du prince » vous dépouillera de vos établissemens ; elle » vous chassera de plus d'un royaume, comme » les ennemis de l'ordre social ; vos biens seront » vendus à l'encan au profit de vos créanciers ; la » maison de plaisance elle-même qui brille dans » cette enceinte sera rasée et cèdera sa place à » une chapelle mortuaire ; cet enclos dans lequel » vous vous plaisez, dans lequel vous vous livrez » à la joie, dans lequel vous admirez votre puis- » sance et sa violence, deviendra un lieu de deuil, » de tristesse, de pleurs ; un cimetière..... Son » orangerie servira d'abri pour façonner des » tombeaux ; ils couvriront tout dans ces murs ; » sur cet endroit lui-même où vous tenez vos » conseils, la cendre (1) des arrière-neveux des

(1) Le ministre Meztrezat est précisément enterré sur la

» religionnaires que vous poursuivez maintenant à outrance, reposera tout proche de la » dépouille mortelle des personnages les plus » éminens de Paris. » Terrible arrêt! Cependant le parlement de Paris ordonna de vendre Mont-Louis afin de payer les Lioncy, créanciers des Jésuites pour plusieurs millions de lettres de change ; tous les parlemens du royaume les repoussèrent en corps hors du territoire français; Louis XV sanctionna cet arrêt; Clément XIV abolit leur ordre; tous les souverains catholiques régnant alors en Europe applaudirent à sa destruction, et de nos jours Mont-Louis est un cimetière.

Durant quarante-sept ans MM. Baron des Fontaines possédèrent le domaine de Mont-Louis, dont leur tuteur fit pour eux l'acquisition en 1765, lors de la vente des biens des Jésuites. La révolution altéra leur fortune : une maison d'agrément leur fut trop dispendieuse. L'habitation du P. La Chaise, non entretenue, tombait en ruine; elle servait de retraite aux hiboux; ses plantations d'agrément détruites avaient cédé leurs places à des cultures champêtres. Son enclos, morcelé entre cinquante locataires, ne ressemblait plus à un parc; ses murs de clôture tombaient de vétusté. Tout paraissait annoncer, en 1804, qu'il n'existerait plus que

place autrefois occupée par le belvédère du R. P. La Chaise.

des souvenirs historiques de Mont-Louis; mais la beauté de sa position, et les innombrables avantages dont le dota la nature, le sauvèrent d'une ruine imminente et prochaine.

MONT-LOUIS, CIMETIÈRE.

M. Frochot, préfet du département de la Seine, recherchait alors un emplacement convenable pour y former le principal asile funéraire des habitans de la capitale. Dans sa pensée, il devait occuper un beau site, entièrement opposé aux cloaques dans lesquels jusqu'alors on avait enfoui les restes des morts. M. Brongniart reconnut, dans le parc autrefois occupé par le P. La Chaise, un lieu superbe où bientôt s'élèverait une cité des morts célèbre dans l'Europe entière. M. Frochot fit l'acquisition pour la somme de 160,000 francs, au nom de la ville de Paris, de cet enclos, contenant alors cinquante-deux arpens (1). Sa pompeuse dénomi-

(1) Son étendue est à présent portée à soixante-douze arpens (trente-six hectares), tant les ravages de la mort ont d'activité dans Paris. Il reçoit maintenant seulement les dépouilles mortelles des personnes décédées dans les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e arrondissemens de Paris, à l'exception des personnes décédées dans les hôpitaux et les hospices qui n'y sont pas inhumées, et ceux qui de tout Paris y sont conduits dans des concessions perpétuelles. Il recevait, jusqu'au 1er juillet 1824, tous les corps auxquels étaient destinés des sépultures à perpétuité, tous ceux que l'on voulait faire conduire de tous les points de Paris dans des fosses temporaires, et tous les corps des 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e arrondisse-

nation de Mont-Louis disparut ; il fut tristement appelé par l'administration le *cimetière de l'Est;* mais le public, immobile dans ses vieux usages, lui imposa le nom de *cimetière du P. La Chaise,* pour rappeler toujours l'étonnante métamorphose du jardin d'un Jésuite, confesseur de Louis XIV, en un cimetière. Le premier enterrement se fit dans son enceinte le 21 mai 1804 (1).

RÉGIME DU CIMETIÈRE.

Tout autrefois était confusion, désordre, irrévérence envers la cendre des morts dans les lieux funéraires de Paris. Une main ennemie du souvenir de nos devanciers semblait s'être efforcée d'y accumuler tout ce qui était capable d'y inspirer l'épouvante et l'horreur. Lieux étroits, hideux, fétides, où le soleil luisait à peine; fosses larges et profondes dans lesquelles on entassait les cadavres du pauvre par centaines, en leur refusant la terre et même souvent le plus ignoble cercueil; murailles exhaussées, devant lesquelles on entassait des milliers d'ossemens ar-

mens. Dans cet état de choses il a reçu dans les années 1821, 1822, 1823, 30,432 corps, et pour une année moyenne 10,144 corps.

(1) Il y a été enterré, depuis le 21 mai 1804 jusqu'au 31 décembre 1827, 163,800 corps, non compris ceux des Israëlites et ceux d'environ 3,000 hommes enterrés dans une même fosse après le 30 mars 1814.

rachés du sein de la terre avant d'être réduits en poussière; nuls monumens, presque aucunes marques du souvenir; tels étaient les réduits auxquels on donnait dans Paris le nom de cimetière; l'effroi du pauvre, il osait à peine y poser le pied dans l'instant des enterremens; l'épouvante du riche, il n'osait pas même y porter son regard.

Tout devint ordre, décence, respect envers la cendre des morts dans le régime et la tenue (1)

(1) Le régime particulier de cet établissement est remis à un concierge chargé d'y exécuter et d'y faire exécuter les lois et réglemens, sous la surveillance directe de M. l'inspecteur général des cimetières.

Il inscrit sur son registre, par ordre de dates, toutes les inhumations, d'après les noms de la personne décédée, portés sur le mandat des ordonnateurs des inhumations des municipalités de Paris, auxquels il donne reçu de chaque corps. Il y mentionne la place exacte de chaque fosse dans le cimetière; il indique gratuitement, avec la plus exacte précision, cet emplacement aux personnes qui le réclament, pourvu qu'elles lui fassent connaître les noms des morts et la date de leur décès; si c'est une femme mariée, il faut aussi lui indiquer le nom de sa propre famille.

Le fossoyeur général est tenu de faire creuser les fosses et tranchées à quatre pieds et demi de profondeur. Aucun des employés de l'administration dans ce cimetière ne peut se charger, ni directement ni indirectement, de la construction des monumens funéraires, de leurs grilles et de leur entretien. Les familles sont libres dans le choix des entrepreneurs.

M. Duriez, entrepreneur de l'entretien des chemins, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment des gardiens, se charge de la plantation et de l'entretien des jardins environnant les tombeaux, comme de la fouille des caveaux.

des nouveaux cimetières, par les sages mesures et les soins constans de M. le comte Chabrol de Volvic, maintenant préfet du département de la Seine.

Autrefois le convoi du pauvre était estimé un acte de charité; cependant cet acte charitable s'accomplissait sans nulle décence. En toute hâte, les restes du pauvre étaient conduits à l'église, où très-hâtivement on récitait à voix basse quelques prières; de là il était au plus vite porté dans le cimetière. Avant de le précipiter dans le cloaque profond où durant plusieurs mois on entassait ses débris par centaines, il était dépouillé du cercueil banal employé pour son transport; sa mémoire et ses restes disparaissaient en même temps de la terre. Maintenant le convoi du pauvre est estimé une dette publique envers le malheureux : ses sueurs et ses travaux utiles à la cité, mais infructueux pour lui-même, n'ont pas pu l'affranchir de la misère; elle lui doit tenir compte de l'avantage qu'elle en tira. L'administration municipale accomplit avec décence ce pieux devoir envers plus de douze mille indigens (1).

(1) *Les Recherches statistiques sur la ville de Paris*, publiées en 1826 par M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, classent ainsi la moyenne proportion des inhumations faites dans les années 1821, 1822 et 1823 : sur 16,953 inhumations, terme moyen de ces trois années, 12,663 ont été faites gratuitement, par certificats d'indigence ; 2,226 sépultures



Chaque année cette dépense s'élève à plus de 100,000 francs qu'elle paie à l'entreprise des pompes funèbres (1); mais elle a produit une

ont été faites dans des fosses temporaires ; 745 dans des sépultures perpétuelles. Il s'est fait pendant le même temps, année moyenne, dans le cimetière du P. La Chaise, 745 sépultures perpétuelles, 1546 sépultures temporaires, 7,855 enterremens dans la fosse commune.

(1) 12,663 sépultures d'indigens ont été payées à l'entreprise des pompes funèbres, à raison de 8 fr. chacune, 101,304 fr.; elle reçoit pour les enterremens de première classe 4,282 fr., dont 600 fr. pour les cérémonies religieuses; pour ceux de seconde classe, 1800 fr., dont elle paie 300 fr. pour les cérémonies religieuses ; pour ceux de troisième classe, 700 fr., dont elle paie 130 fr. pour les cérémonies religieuses ; pour ceux de quatrième classe, 250 fr., dont 50 fr. pour les cérémonies religieuses ; pour ceux de cinquième classe, 100 fr., dont 20 fr. pour les cérémonies religieuses ; pour ceux de sixième classe, 16 fr., dont 10 fr. pour les cérémonies religieuses ; mais sur les tentures, la pompe des transports et les objets non fixés, elle doit remettre aux fabriques ou consistoires 72 fr. 50 c. pour cent de leurs produits, d'après le tarif; ce qui s'est élevé, année moyenne, de 1821 à 1823, à une somme annuelle de 476,805 fr. 50 c.; et sur les 27 pour cent et demi qui lui restent, montant à 130,816 fr. 50 cent. pour son service extraordinaire, et à 136,816 fr. pour son service ordinaire, formant en totalité 267,440 fr. 50 c., l'entreprise des pompes funèbres doit payer les médecins à raison de 2 fr. par chaque visite de corps ; l'inspecteur général des pompes funèbres; 12 ordonnateurs particuliers ; 12 suppléans ; 48 porteurs; les employés des cimetières ; l'ouverture des fosses à raison de 75 cent. par chaque corps ; un personnel de 98 employés dans son intérieur ; l'achat et la nourriture de 70 chevaux ; l'entretien de 13 chars, de 15 corbillards, de 32 voitures de deuil, de 8 chariots de transports ; celui des objets de tenture et d'un mobilier évalué, lors du der-

amélioration singulière dans les mœurs publiques. Si un médecin constate le décès du pauvre; si elle lui fournit gratuitement un cercueil; si elle fait transporter à pas lents ses restes par un char jusque dans les cimetières; si un ordonnateur veille sur la décence de tous les convois qu'il accompagne; si les corps sont rangés les uns près des autres sans aucun intervalle, mais jamais les uns au-dessus des autres, dans de longues tranchées, profondes de quatre pieds et demi; si elle leur assure un parfait repos durant cinq ans; elle voit avec une douce satisfaction quel essor elle a donné à de beaux sentimens parmi le peuple, combien elle a resserré pour longtemps les liens de la famille, première base de l'ordre social. En considérant avec quel empressement le pauvre se rend sur la sépulture

nier inventaire de reprise, à 171,251 fr. 10 cent., et les frais de son logement. Il résulte de ces données, puisées dans *la Statistique du département de la Seine*, que les habitans de Paris ont payé, année moyenne, de 1821 à 1823, pour leur inhumation, d'après le tarif de chaque classe et le nombre des enterremens de chacune, au clergé, 816,925 fr.; à l'administration des pompes funèbres, 130,816 fr.; à la ville de Paris, 85,800 fr.; ce qui forme un total de 1,033,541 fr., somme peut-être un peu supérieure à la réalité, parce qu'il n'a pas été tenu compte du nombre des corps des enfans ne payant que 10 fr. de droit municipal, et parce qu'il est libre aux parens de restreindre leur dépense dans chaque classe; mais fort près de la vérité, car ils peuvent l'augmenter par des objets non fixés.

de ses parens, avec quel respect il vénère leurs restes, elle voit que l'exemple des pères n'est plus perdu pour leurs enfans dès l'instant de leur trépas, que les liens du sang ne sont plus brusquement rompus par la mort; elle voit avec un secret contentement les pères, les enfans, les épouses, les mères, répandant de continuelles larmes sur les tombeaux des pauvres, rendre un hommage solennel à l'immortalité des âmes, premier frein de tous les vices, stimulant le plus puissant des vertus (1).

La classe nombreuse des hommes vivant dans une médiocre aisance par un continuel travail, mais n'ayant pas atteint de grandes fortunes, était digne de toute la sollicitude de l'administration publique. Cependant elle ne lui devait rien de gratuit, parce que la sépulture est la dette du sang, de la parenté, de la reconnaissance, de l'amitié dont se doivent acquitter ceux auxquels la mort transmet quelques biens. Sa

(1) Les inhumations dans la fosse commune se font dans de longues tranchées, profondes de quatre pieds et demi, ouvertes dans la partie gauche et la plus occidentale du cimetière. Elles sont rouvertes tous les cinq ans; mais le terrain de chaque fosse peut être acquis, soit temporairement, soit à perpétuité, par les familles, au moment où l'on est près de rouvrir ces sépulcres, cependant, si cela ne contrarie point les nouveaux alignemens; leur acquisition se fait exclusivement dans le bureau des cimetières, à la préfecture du département de la Seine, place de l'Hôtel-de-Ville, les jours ouvrables, de neuf heures à quatre heures.

situation peu fortunée lui interdisait toute dépense ruineuse; mais sa vertu, compagne ordinaire de la médiocrité, ses sentimens affectueux, lui prescrivaient impérieusement de ne pas oublier dans la nuit du tombeau ceux qu'elle aimait toujours; il fallait lui donner les moyens d'acquitter la dette de son cœur. Attentive à sa position, l'administration prépara pour elle des sépultures isolées dont elle peut, moyennant un prix modique (1) payé tous les cinq ans, s'assurer la possession continuelle ou bien acquérir l'immuable propriété. La sagesse de l'administration a dû s'applaudir de cette mesure. En créant une source de revenu pour

(1) Les inhumations dans les fosses temporaires se paient pour chaque corps 50 fr. dans les bureaux des mairies des décédés. Elles se font exclusivement dans le cimetière attribué à chaque mairie. Les corps doivent être placés suivant l'ordre de leur entrée, dans des fosses isolées, creusées d'avance par ligne, à quatre pieds et demi de profondeur, dans des terrains spécialement destinés. On peut établir dessus des monumens funéraires; mais si les familles ne prolongent point leur jouissance au-delà de six années par un nouveau paiement de 50 francs tous les cinq ans, les monumens qui y sont établis sont enlevés, et remis à leur disposition, et les terrains en sont repris pour y placer de nouveau des corps. La prolongation de la jouissance de ces fosses, ou leur acquisition à perpétuité, lors de laquelle on tient compte pendant cinq ans des 50 fr. payés pour leur jouissance temporaire, se fait exclusivement dans le bureau de la préfecture que nous venons d'indiquer. Le produit de 2,226 sépultures temporaires achetées, année moyenne, dans tous les cimetières de Paris, de 1821 à 1823, a été annuelle-

la ville de Paris, elle a vu la plupart de ces tombes modestes devenir l'objet des soins les plus touchans. Sans cesse visitées, presque toutes bien entretenues, fort souvent rendues immuables ou tout au moins perpétuées, elles sont l'honneur des cimetières de Paris, elles accusent de la plus coupable ingratitude les âmes de bronze manquant de respect pour la cendre des morts, qui laissent croître sans pitié sur leurs sépultures délaissées la ronce et les épines, tandis qu'en jouissant de leurs biens ils se livrent sans remords au plaisir, à la joie; aussi chaque jour l'opinion publique, sévère envers l'oubli des devoirs, les stigmatise davantage du plus profond mépris.

L'administration publique fut heureusement animée lorsqu'elle offrit aux familles des concessions à perpétuité (1) dans lesquelles elles ne

ment de 111,300 fr.; pour les 1546 faites dans le cimetière du P. La Chaise, de 77,300 fr.; or chaque corps occupant une superficie de 2 mètres, la superficie de l'arpent étant de 3,418 mètres, elles y ont seulement rempli un espace d'un arpent et demi, attendu l'intervalle laissé entre elles.

(1) Les concessions perpétuelles se font exclusivement tous les jours ouvrables, dans le bureau des cimetières, à la préfecture du département, et les dimanches et fêtes seulement, attendu l'urgence, au bureau du cimetière du P. La Chaise. Leur prix est de 125 francs par mètre superficiel, dont un cinquième appartient aux hôpitaux. Il n'est point fait de concession moindre que de deux mètres pour un corps d'adulte et d'un mètre pour celui d'un enfant au-dessous de sept ans; mais il est libre

cesseraient point d'être unies même dans la nuit de la tombe. Cette institution devait améliorer les mœurs, exciter les pères à laisser une mémoire intacte à leurs enfans, les enfans à se montrer dignes de leurs pères, à vénérer leurs souvenirs; permettre aux veuves de consoler leur douleur en répandant leurs larmes sur la tombe de leurs époux; unir à jamais les races par l'exemple des vertus domestiques; former une longue chaîne entre les habitans de la de-

aux familles d'en acheter de plus considérables : il y en a de quarante, cinquante et soixante mètres. Le prix principal de l'acquisition d'un terrain de deux mètres pour un adulte est de 250 fr.; mais il faut y ajouter 18 fr. 23 cent. pour l'acte de vente, papier timbré, enregistrement : total 268 fr. 23 cent. Il est nécessaire de se transporter au cimetière pour, de concert avec le concierge, faire choix du terrain parmi ceux non vendus, car nulle fosse perpétuelle n'est ouverte d'avance, et cette fouille emploie souvent plus de trois heures. En calculant à raison de deux mètres par concession à perpétuité le produit des sept cent quarante-cinq sépultures de ce genre faites année commune de 1821 à 1823, se monte annuellement à 184,250 fr.; mais en prenant pour base le compte rendu en 1821 par l'administration des hospices, qui a reçu pour le cinquième lui appartenant dans la vente de ces terrains 49,590 fr. 25 cent., leur prix s'est élevé à 247,951 fr. 25 cent., et depuis cette époque le nombre des concessions et leur étendue se sont augmentées chaque année. Les frais d'exhumation nécessités par le transport des corps d'une sépulture dans une autre sont fixés à 29 fr. 60 c. par arrêté de M. le préfet de la Seine; mais avant d'exhumer un corps, il faut en avoir obtenu la permission de M. le préfet de police, qui l'accorde seulement en présence d'un commissaire de police, qui en dresse procès-verbal.

meure céleste et leurs neveux. Elle remplit un saint devoir en portant un œil attentif sur la conservation des tombeaux (1), en les protégeant contre l'outrage des impies; en veillant à ce que rien dans les inscriptions funéraires ne blesse le bon goût, la pureté du langage, la morale religieuse, la décence (2); en ouvrant des accès faciles et commodes dans toutes les parties des cimetières (3). Mais pour détruire d'an-

(1) Sept gardiens, sous la direction d'un chef, veillent nuit et jour à la sûreté, à la police, à l'observation des réglemens affichés dans le cimetière. Leur consigne leur prescrit de ne laisser écrire aucune inscription sur les monumens, même au crayon ; de ne les pas laisser dégrader; de ne pas souffrir que l'on enlève les arbres ou les arbustes dont ils sont ornés et d'en laisser cueillir les fleurs, sans avoir fait constater par le concierge que l'on est propriétaire de ces objets.

(2) Toutes les inscriptions funéraires doivent être présentées avant leur entrée ou leur gravure dans le cimetière au visa de la préfecture du département, bureau des cimetières. Il est refusé pour toutes les inscriptions contraires aux principes de la morale religieuse ou civile, du gouvernement, du langage, de l'orthographe. Cette mesure préventive a été nécessitée par de nombreuses erreurs de l'esprit et du cœur humain ; elle était indispensable dans un lieu sacré où rien ne doit altérer le sentiment religieux que les tombeaux doivent seulement exciter : une licence sans bornes les aurait trop fréquemment déshonorés, même par les excès de l'ignorance et de la sottise, comme l'on en voit plus d'un exemple.

(3) L'entretien des chemins, toujours fangeux en hiver, devrait être mieux soigné ; il ne devrait être fermé aucun chemin utile ou même commode : un cimetière est un monument public dont il importe de ne pas altérer la beauté ; un monument moral dont

tiques préjugés dans l'esprit des Parisiens contre les cimetières, pour changer les mœurs d'un peuple trop long-temps habitué à vouer ses morts au plus profond oubli, pour l'exciter à leur ériger des monumens au lieu de conserver encore rarement leurs noms sur des pierres tumulaires, il fallait offrir un asile funéraire d'une rare beauté, dont les aspects et les points de vue séduisissent l'œil; où les charmes de la nature jouissent du pouvoir de bannir de l'âme le chagrin, la tristesse, la mélancolie; où l'on respirât un air pur; où, sous un ciel magnifique, l'âme s'élevât aux plus sublimes pensées; où le cœur, s'estimant dans un Élysée, conversât librement avec les nouveaux habitans des régions célestes; il fallait, par une distribution habile, par une disposition agréable, par un art singulier, ravir à la demeure des morts tout ce qu'elle inspire d'horreur. Sans ce concours de circonstances extérieures l'administration de la capitale aurait été impuissante, par de longs et pénibles efforts, à rompre les vieilles habitudes de Paris, à créer le luxe des tombeaux, à lier le présent au passé; mais elle fut favorisée par la disposition des esprits rendus sérieux par de longues oscillations politiques, par de longs mal-

il importe de laisser sous les yeux du public toutes les leçons: le désir d'accroître le revenu public ne saurait jamais permettre de perdre de vue ces objets essentiels.

leurs particuliers et publics; par le regret de plus d'un personnage illustre laissant à la patrie de grands exemples. Elle avait consacré l'espace le plus magnifique dans ses abords aux nouvelles Céramiques qu'elle établit à Paris sur le modèle de l'enceinte fameuse où les Athéniens vénéraient les souvenirs de leurs braves. M. Brongniart le disposa avec un rare talent. Observons l'influence successive de ces diverses causes sur la faveur et la renommée auxquelles est parvenu cet asile funéraire: il est digne d'un esprit éclairé d'en considérer les effets sur le cœur de l'homme, premiers mobiles de ses actions.

DISTRIBUTION DU CIMETIÈRE.

En choisissant le parc de Mont-Louis pour y placer le principal asile funèbre des habitans de Paris, M. Brongniart s'était assuré d'un terrain différant en tous points de leurs anciens cimetières. Ce n'était pas un espace étroit, possédant une surface plane, ou des profondeurs caverneuses manquant d'horizon, inspirant par sa vue une tristesse profonde, qu'il devait rendre propice à la destination la plus sérieuse, mais l'un des sites les plus magnifiques, les plus favorisés par la nature, les plus divers dans leurs parties différentes, les plus riches en points de vue; il devait profiter de chacun de ces avan-

tages, les faire tous briller, s'en servir pour frapper l'œil par des objets sans cesse nouveaux, pour disposer des lieux favorables à chaque genre de monument, afin d'empêcher le cœur d'être attristé par l'aspect simultané d'une multitude de tombeaux devant lesquels un esprit abattu aurait été impuissant pour recueillir sur chacun d'eux de grandes leçons et d'utiles exemples.

Dominé par ce sentiment, M. Brongniart, dont le génie avait créé le plan du palais de la Bourse, l'employa seulement à inspirer une haute idée de la sainteté du lieu funéraire dès son entrée; il laissa son crayon développer partout ailleurs les seules beautés de la nature, les faire toutes briller de leurs propres avantages, employer leur pouvoir à seconder les efforts des arts pour son embellissement.

Une grille de cent pieds d'ouverture devait séparer le lieu funéraire du boulevard d'Aulnay. Deux bâtimens de pareille structure, servant à l'administraction particulière du cimetière, devaient s'élever aux deux côtés de son entrée principale. Une large route, bordée de chaque côté de six maisons mortuaires uniformes, devait conduire sur le bord du plateau vers une pyramide de deux cents pieds d'élévation. Sa base devait renfermer une chapelle. Son emplacement était celui de l'ancienne maison du

P. La Chaise. Il en fit le point central de la distribution du cimetière. Deux allées montant jusque sur la crête la plus élevée de la colline furent les seules lignes droites qu'il se permit dans l'ordonnance d'un sol variant incessamment de niveau. Au pied du coteau il traça une allée parcourant d'abord le contour de la colline, s'élevant par une pente douce jusqu'au sommet, sur lequel elle s'étend en ligne droite du nord-est au nord-ouest. Sa première partie, jusqu'à une vaste salle circulaire de verdure, servant de terme au transport des corps par les corbillards, fut bordée de peupliers; des acacias l'ombragèrent dans ses contours sinueux jusqu'au sommet de la colline, où le marronnier, par ses tiges, marqua son passage en ligne droite. Elle se termina par un léger mamelon disposé pour recevoir un monument imposant. Ces larges routes ne suffisaient pas au besoin de la circulation. M. Brongniart le sentit, et fit partir des routes principales des chemins sinueux circulant dans le fond du vallon, sur les pentes de la colline, sur le bord du plateau, d'où l'on découvrît les perspectives lointaines et les mouvemens du terrain, dont on admira la variété. Il les conduisit avec un tel art dans l'intérieur du lieu funèbre, qu'en les parcourant on se trouvât sans cesse dans des positions dissemblables où l'œil, ne pouvant embrasser qu'un champ étroit,

ne fût frappé tout à la fois que d'un petit nombre de monumens funéraires, dont la disposition du terrain lui dérobant la masse, ne fût jamais pour l'âme un sujet d'effroi. Son crayon traça de cette façon cinquante-sept divisions irrégulières dans leurs formes, inégales en étendue, que l'administration distingua tardivement par des numéros d'ordre (1).

Le goût exquis de M. Brongniart borda ces nouvelles allées d'arbres divers; il se garda de toucher aux plantations d'agrément dont cette enceinte se trouvait ornée; il conserva le bos-

(1) Nous avons indiqué sur notre plan ces numéros d'ordre, malencontreusement placés pour la plupart au milieu de chaque division, au lieu de se trouver sur leurs bords, en assez grand nombre pour marquer évidemment leur circonscription, d'abord parce qu'ils forment un ordre, première base de la clarté d'une description. Cependant nous devons avouer que le principe sur lequel cet ordre avait été établi est déjà faussé, car il avait pour fondement de considérer comme une division tout espace, quelle que fût son étendue, circonscrit par des chemins extérieurs : or, plusieurs chemins existant il y a trois ans ont été fermés et se trouvent remplis par des tombeaux, ce qui a occasioné la réunion de plusieurs divisions. Cet ordre n'est pas suivi sur les registres du cimetière, où chacune de ses régions a reçu du caprice des dénominations quelquefois barbares, d'autres fois fondées sur des circonstances qui n'existent plus, quelquefois multipliées jusqu'à cinq fois dans un même espace circonscrit par des chemins, sans avoir même, dans leur intérieur, de limites fixes, et quelquefois étendant une même dénomination sur un vaste terrain traversé par plusieurs chemins formant dans cet espace plusieurs divisions réelles.

quet dans lequel repose maintenant le poète Delille, le bosquet Clary, le bosquet des allées de Vincennes, la *Charmette* des protestans, les tilleuls qui masquaient la grille d'entrée sur les champs, dont le demi-cercle se voit maintenant occupé par le monument de mademoiselle Rivière; il respecta jusqu'aux vieux saules entourant la pièce d'eau auprès de laquelle se reposa le P. La Chaise. Il se serait bien gardé de détruire les moindres bocages, sanctuaires où les tombeaux devaient trouver de religieux abris, asiles de la douleur où les veuves devaient aimer à répandre des pleurs, retraites dans lesquelles l'âme devait se plaire à méditer. D'ailleurs ces arbres, s'élevant sur un espace dont il avait fait disparaître les cultures, présentaient à l'œil avec agrément leurs cimes sur un terrain dépouillé de ses charmes antiques. Cependant son imagination se plaisait à voir déjà des tombeaux de toutes les formes, de toutes les dimensions, s'élever en amphithéâtre sur les flancs de la colline, remplissant toutes les anfractuosités du terrain, religieusement couverts comme par un bois sacré formé de sapins au sombre feuillage, du saule pleureur, d'acacias; elle voyait, non loin de caveaux de famille creusés dans les flancs du coteau, s'élancer sur les plateaux d'altières pyramides; le marbre reproduire sur des monumens magnifiques les images

de personnages illustres; l'opulence tenter, par un luxe désordonné, de lutter contre la puissance des grands souvenirs; l'œil surpris d'apercevoir proche de Paris toutes les formes des monumens funéraires de l'Egypte, de la Grèce, de Rome, de tous les peuples modernes; le génie français lutter par de nouvelles créations avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité; le peuple admirer les productions des arts, sentir leurs beautés, apercevoir leurs défauts; les connaisseurs les apprécier avec justesse; chacun s'étonner de ne pas être fatigué par la monotonie de sentimens pareils en présence de monumens n'ayant tous qu'un semblable et triste objet; chacun surpris non-seulement d'être sans frayeur dans le domaine de la mort, mais de se plaire à l'admirer; la foule s'y presser pour le contempler. M. Brongniart ne vécut pas assez pour voir se réaliser sa prévision; le peuple change lentement d'habitudes et surtout d'opinions sur les objets pour lesquels il n'a jusqu'alors éprouvé qu'une juste horreur. Pendant dix ans l'enceinte funéraire du P. La Chaise, à laquelle il devait applaudir, ne fut devant ses yeux qu'un cimetière, lieu de tristesse qu'il fallait fuir.

CIMETIÈRE DURANT SES PREMIÈRES ANNÉES.

Les premiers temps de l'établissement de ce dernier asile ne firent point présumer la haute faveur publique qu'il devait acquérir ; il ne présenta d'abord rien de singulier pour un lieu funéraire. Les dispositions pour son embellissement s'exécutèrent avec une lenteur alors peu commune dans l'érection des monumens publics. Les inhumations commencèrent dans l'endroit le plus enfoncé de la profondeur du vallon, dominé par la vieille habitation du P. La Chaise, tombant en ruines. Les convois y parvenaient par une rue étroite, bordée de masures ; les bâtimens de l'intérieur présentaient un aspect hideux par leur vétusté, par leur irrégularité, par leur délabrement. Arrivé au terme de la pompe funéraire, on se trouvait dans un espace n'ayant aucun point de vue. Des sapins s'élevaient le long des murailles, en ombrageant quelques pierres tumulaires, ou seulement des croix de bois. Une tranchée montrait sa profondeur toujours ouverte pour engloutir gratuitement les restes du pauvre. Tout était fort triste dans ce réduit ; cependant il était encore visité par quelques personnes sensibles à de tendres regrets. La piété filiale traçait sur la pierre le nom d'un père vertueux. Quelques

veuves vinrent y répandre des pleurs; des mères tressèrent des couronnes de myrtes et de roses qu'elles déposèrent sur la tombe de l'enfant arraché de leur sein; l'immortelle orna la tombe de l'homme de bien : ces tributs du cœur étaient alors peu ordinaires.

Pendant huit ans les sépultures temporaires se firent presque exclusivement dans les endroits les plus bas de cette enceinte; quelques sépulcres perpétuels se creusaient seulement de loin en loin sur le plateau. En sortant d'un enterrement, personne n'était tenté de gravir la pente rapide du coteau pour voir de plus près une masure, quelques pierres tumulaires éparses; de loin en loin, quelques bosquets, une chapelle gothique isolée, des champs sans culture. La perspective de Paris et de ses environs était de ce point magnifique; mais tout autre lieu pour les contempler semblait préférable à un cimetière.

L'opinion publique, qui soumet tout à ses lois, n'avait pas encore placé au nombre des vertus essentielles dans les familles, le respect pour la cendre et la mémoire de leurs proches. Un peuple enivré de gloire, rassasié de victoires, fier de sa prépondérance, devait repousser loin de soi toute pensée triste, tout ce qui aurait pu lui faire songer à la fragilité du bonheur. Les morts sont bientôt oubliés lors-

que les jours s'écoulent au sein de la prospérité; aussi l'on vit placer en 1804, dans ce cimetière, seulement treize pierres tumulaires (1), leur nombre ne fut en 1805 que de quatorze, en 1806 de dix-neuf, en 1807 de vingt-six, en 1808 de cinquante et un, en 1809 de soixante-six, en 1810 de soixante-seize, en 1811 de quatre-vingt-seize, en 1812 de cent trente. Les sépultures particulières étaient peu fréquentes, les concessions à perpétuité fort rares. Cependant rien ne manquait dans cet établissement de ce qui devait matériellement seconder la piété des familles : son site possédait les avantages les plus précieux, un marbrier habile offrait dans son enceinte l'emploi de ses talens, des modèles parfaits et la perfection dans l'exécution de ses entreprises (2). Le concierge s'y chargeait de la vente des grilles pour défendre les monumens funéraires des moindres outrages; le portier présentait aux parens des couronnes pour les orner, et se chargeait de les entourer de fleurs. Cependant tout languissait dans le

(1) Les renseignemens sur le nombre des monumens érigés avant 1816 sont puisés dans un ouvrage publié en 1816, où sont réunies toutes les épitaphes existant jusqu'en 1815 sur tous les monumens, les pierres tumulaires et les croix de bois existans dans le cimetière du P. La Chaise. On peut l'estimer officiel, parce que cette collection se fit sous les yeux de l'ancien concierge de cet établissement, homme instruit.

(2) M. Schwind.

culte que recevait la cendre des mortels dans leur dernier asile, quelques familles les honoraient presqu'en secret : l'esprit public n'était pas encore venu inspirer à la société tout entière le feu d'un zèle ardent pour vénérer ses proches dans la nuit des tombeaux. Il commença de faire sentir son influence en 1813, où deux cent quarante-deux tombeaux furent érigés; il s'augmenta l'an 1814, où l'on en vit cinq cent neuf; il s'accrut l'an 1815, où six cent trente-cinq monumens ou pierres tumulaires sortirent de terre. Dans ces deux dernières années, le luxe se servit du marbre pour construire les monumens de madame Guyot, de M. Lenoir-Dufresne, de M. Lefebvre, négocians. On vit s'élever la pyramide Clary; creuser dans le flanc de la colline le caveau de la famille Delespine; construire la maison mortuaire de la famille Poreet; le tombeau de l'abbé Delille consacra son bosquet. Cependant il n'existait encore, le 31 décembre 1815, que mille huit cent soixante-dix-sept tombeaux ou pierres tumulaires dans l'enceinte funéraire du P. La Chaise, et maintenant on y compte trente mille monumens funèbres ou pierres tumulaires, dont l'érection a coûté de treize à quatorze millions. Examinons les causes de ce grand changement dans les mœurs publiques, elles sont dignes d'être observées par la sagesse.

CAUSES DE SA FAVEUR ACTUELLE.

Les premiers revers des Français, toujours victorieux depuis vingt-deux ans, inspirèrent en 1813 une tristesse universelle. Dans cette même année la perte de l'abbé Delille contrista les amis de la littérature, la mort de Grétry fut un sujet de deuil pour les amateurs de musique; une foule immense accompagna leurs obsèques : leur terme fut le cimetière du P. La Chaise. Dans la mélancolie on s'abandonne facilement à des pensées sérieuses. Cette multitude apprécia la beauté de la position et les accidens du terrain de cette enceinte, elle s'étonna de supporter doucement son existence au milieu des tombeaux. Toute sépulture était interdite dans les édifices sacrés; le Panthéon, depuis long-temps fermé pour les grands hommes, se ferma bientôt pour les grands dignitaires d'un régime qui n'était plus, il leur fallut confondre leurs restes avec ceux du peuple dans la poussière du P. La Chaise. Quelques soldats connus de l'Europe entière par le commandement des armées, y trouvèrent le terme de leur gloire, mais non de leur renommée; les compagnons de leurs travaux ne redoutèrent point de leur continuer leurs hommages dans la nuit du trépas; les émules de leur renom

vinrent près d'eux prendre leurs places dernières; les étrangers, considérer dans la tombe les mortels dont la vaillance tourmenta leur repos; les Français, se ressouvenir de leurs victoires dont le songe évanoui flattait encore leur orgueil. En même temps toute sépulture perpétuelle fut interdite dans les autres lieux funéraires de Paris : ce fut annoncer du mépris pour la cendre de ses proches, que de les y transporter. Le cimetière du P. La Chaise devint ainsi le dernier rendez-vous de tout ce que Paris possédait de grand, d'opulent, d'illustre dans les lettres, dans les sciences, dans les arts; de distingué dans le commerce, dans l'industrie; de personnages éminens par des fonctions publiques, d'hommes fameux dans tant de circonstances politiques. Les dépouilles des morts affluèrent, les familles s'y réunirent, toutes les opinions s'y confondirent, l'étranger mêla sa cendre à celle des habitans de Paris. Chacun signala sa piété par des monumens analogues à ses facultés pécuniaires, plutôt qu'au mérite des siens: personne ne voulut se montrer ingrat dès qu'il posséda une âme élevée. L'admiration universelle fut le partage des cœurs excellens dont la sensibilité ne cessait point de rendre dans le secret un hommage sincère à leurs proches, en répandant souvent des larmes sur leurs restes chéris, en entretenant leurs tombeaux, en les

couvrant de fleurs : la multitude tenta de les imiter, en faisant cultiver auprès d'eux des jardins, en y apportant des couronnes de loin en loin : vouer ses proches à l'oubli dans la tombe fut une honte. Les étrangers, témoins de cette révolution dans les mœurs de Paris, voulurent la vérifier en visitant le cimetière du P. La Chaise. Ils furent surpris d'admirer dans un cimetière tout ce qui, dans la nature, satisfait les sens tout ce qui, dans les arts, satisfait le bon goût; toutes les leçons de la plus haute philosophie comme de la plus saine morale. Chacun d'eux le vanta comme un phénomène; il acquit en peu d'années une célébrité européenne; elle aurait été plus étendue encore s'ils avaient connu quel tableau de mœurs il présente, quelles vives leçons pour le cœur humain il possède.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES MONUMENS DES BEAUX-ARTS.

Les sites magnifiques de cette enceinte convièrent les hommes opulens à réclamer des arts d'embellir les derniers asiles de leurs parens. Le génie ne fut plus contraint de resserrer sa pensée dans l'espace étroit de chapelles élevées dont il lui était seulement permis d'orner une des faces par un mausolée. Il pouvait leur donner la perfection d'un monument dont on ad-

mire de toutes parts le style, les proportions, les ornemens, la beauté. Chacun choisit la position la plus favorable à l'exécution de sa pensée. Heureux celui qui sut l'étudier avant d'arrêter ses projets! Non moins heureux celui qui ne fut point contrarié par le faux goût ou par la parcimonie des familles!

Dès que l'on parcourt ce champ où dorment du long sommeil tant de Français, on est surpris d'y voir toutes les formes des tombeaux usités chez tous les peuples du monde, depuis la pyramide élevée par l'orgueil égyptien pour annoncer réellement davantage l'humiliation profonde des princes qui les firent ériger pour n'y occuper dans l'immobilité qu'un triste et étroit réduit, jusqu'à la corbeille de fleurs sous laquelle le Turc ou le Persan attend dans l'Orient l'instant du réveil éternel. On aperçoit l'un près de l'autre le sarcophage égyptien décoré de ses orillons, le stêle des Grecs, leurs cénotaphes, leurs monumens, la borne antique des Romains et leurs mausolées reproduits sur le sol français, les *columbariums* des anciens dans des chapelles mortuaires et des caveaux, les ordres grecs auprès d'ogives arabes, la feuille d'acanthe et le triglyphe non loin de rinceaux de feuillage champêtre, l'urne cinéraire et la forme hideuse d'une vile bière, le sable ailé des Égyptiens, les flambeaux renversés, l'oi-

seau de la mort, des têtes de contrition, des croix de toutes les formes, des couronnes de chêne et de myrte, des boutons de roses, des pensées au triste souvenir, le pélican nourrissant ses petits de son sang, l'humble pierre tumulaire au pied du mausolée superbe, le granit cédant avec peine au marteau près du marbre le mieux poli, l'image d'hommes illustres près de la figure d'un personnage inconnu, le marbre briller sur plus de mille tombeaux, la fonte façonnée en monumens funèbres, une cabane de chaume servir à une mère pour abriter les restes de son fils; enfin il exista une telle variété dans la forme et l'ordonnance des trente mille monumens ou pierres tumulaires de cette enceinte, que l'on y compte cent cinquante-neuf genres de petits tombeaux, tandis que dans plus de six cents mausolées ou maisons mortuaires il n'y a rien d'absolument pareil. Cependant toutes les productions des arts ne sont pas dignes d'être admirées dans ce lieu funéraire: le bizarre, la laideur, la difformité s'y montrent près de la beauté, de l'élégance; leurs défauts eux-mêmes font apprécier tout le prix de ce qui est véritablement beau, admirable, parfait. Ainsi le désordre produit quelquefois le sublime; l'art emploie les ombres pour donner plus d'éclat à ses effets magiques: le grand artisan du monde rapproche souvent

l'épouvantable des chefs-d'œuvre sortis de ses mains souveraines.

Les hommes éclairés dans les arts remarqueront toujours les tombeaux d'Abélard et d'Héloïse, du comte Monge, de la famille Hennecart; les chapelles sépulcrales de madame de Bassano, de la famille de M. le maréchal Macdonald, de M. Bazouin, de la famille Vigier, de la famille Houdaille, de la famille Morainville; les monumens du duc de Decrès, du comte de Bourcke, des maréchaux Lefebvre, Masséna, Pérignon; du général Foy; la masse imposante du mausolée de madame Démidoff; la croix de marbre du sépulcre de MM. de Saulx-Tavannes; le monument de fonte placé sur la sépulture de M. Chagot, propriétaire de la fonderie du Creusot. Leur goût apercevra beaucoup de beautés de détails dans la sculpture d'ornemens; il examinera les effets de monumens pareils placés dans des positions différentes, sous des abris, sur des plans inclinés, sur des surfaces planes, adossés à des pentes rapides, ou recevant des charmes particuliers d'un feuillage prochain. Souvent il sera surpris de découvrir un chef-d'œuvre sur la plus modeste pierre, comme il ne manquera point d'admirer sur le plateau de la chapelle le bas-relief exquis dont est décorée la sépulture de madame Heim. Il sera satisfait en voyant ouvert par cet établis-

sement une nouvelle carrière aux artistes, une nouvelle route à l'industrie (1), un nouvel aliment au commerce. Il se persuadera qu'une cité opulente pouvait seule donner cet illustre exemple (2), dont l'influence devait s'étendre sur la France entière.

MŒURS ACTUELLES.

L'établissement de ces asiles funéraires, dernier refuge des hautes réputations, des grandes renommées, de l'opulence; dernier terme de

(1) Vingt marbriers sont occupés continuellement, dans les environs et sur la route de ce cimetière, à façonner des monumens funéraires. On remarque dans leur nombre MM. Schwind père et fils, Lavaux, Bauche, Guillard, Parisé, Deutsch; ils emploient de nombreux ouvriers et fournissent des tombeaux pour les départemens et même au-delà des mers. M. Dufour, serrurier, fabrique des grilles qui servent à entourer les tombeaux. De nombreux entrepreneurs concourent avec eux pour la confection de ces travaux, dont la valeur annuelle pour ce cimetière s'élève à près de 300,000 francs.

(2) La dépense générale des habitans de Paris pour la confection des tombeaux dans ce lieu funéraire est très-considérable dans son universalité, mais elle a été faite pour la plus grande partie par l'opulence, car si l'on a dépensé pour le tombeau de madame Démidoff 120,000 fr., le père de famille, forcé par sa position à la plus sévère économie, a déboursé pour une sépulture perpétuelle 353 fr. 23 c. ainsi répartis : achat de deux mètres de terrain, 268 fr. 23 c.; entourage en bois, 25 fr.; pierre tumulaire debout avec gravure d'une inscription de 250 lettres, 40 fr.; premiers frais d'un petit jardin, plantation de

toutes les classes de la société; lieu de repos des plus misérables après de longs mais infructueux travaux, a produit une révolution surprenante dans les sentimens et la conduite des Parisiens envers les personnages qui sous leurs yeux cessent de vivre. Les funérailles ne sont plus un mystère dont les familles connaissent seules les secrets, une cérémonie toute de parade sous un voile pieux; le regret n'est plus condamné à se cacher sous l'ombre du toit domestique, un long souvenir honore également la mémoire de l'homme vertueux qui n'est plus, et le cœur de ceux qui lui survivent. L'ingratitude, l'irrévérence, l'oubli envers les morts dénotent des âmes froides, égoïstes, légères, dominées par leur intérêt personnel; les hommages dont ils sont l'objet ne sont point circonscrits dans les momens de funérailles muettes, ils se perpétuent par l'érection de leurs tombeaux, par les épitaphes dont ils sont ornés, par les soins dont ils deviennent les objets, par les devoirs pieux dont ils sont incessamment le terme.

Les mœurs particulières de chaque classe de la société, les inclinations, les penchans,

quatre sapinettes avec quelques fleurs, 20 fr. L'achat d'une fosse temporaire étant seulement de 50 fr., on ne dépense alors que 135 fr.; attendu la concurrence, la dépense peut encore être moindre, mais on risque d'être fort souvent abusé.

le degré de la sensibilité de chaque personne se révèlent malgré lui-même, par sa contenance, par son regard, par ses discours, dans l'instant qu'il est présent à des obsèques, et la mesure du véritable mérite de chaque homme est facilement appréciée par les sentimens qu'il inspire à ceux qui l'accompagnent quand ses restes disparaissent de la terre. Rien de plus varié que les scènes tristes dont ce lieu est sans cesse témoin; toutes les vertus du cœur s'y déploient, tous les vices s'y aperçoivent. Un peuple brut s'y montre sans retenue; il pleure amèrement celui qu'il regrette, il demeure froid vis-à-vis de celui qui vécut sans vertu et sans vice, ou bien qu'il connut de loin; il est sévère pour celui dont il ne saurait estimer la vie. Ses sentimens toujours fortement prononcés expriment bien la conviction de son âme. L'observateur des mœurs ne s'étonne point de voir arriver dans la fosse commune le dissipateur, le joueur, le débauché, le fainéant; durant toute leur vie ils se précipitèrent vers cet abîme; mais il s'instruit de toutes les calamités humaines, en y voyant parvenir aussi l'homme de bien qui durant toute sa vie lutta sans succès contre le malheur; le spéculateur indiscret qui croyant s'enrichir pour toujours se plongea lui-même dans la misère; l'homme courant incessamment après le

crédit, les emplois, la fortune, qui les vit toujours s'échapper de ses mains; l'homme ruiné par des malheurs publics lui arrachant des biens dont il semblait ne devoir jamais être frustré; alors il gémit; mais il se rit de la dévotion se laissant pompeusement transporter en parade, sous le velours et des panaches, dans le cimetière, pour s'y faire enterrer très-humblement en plomb, près du cercueil de sapin dont le pauvre reçut la dernière aumône. Son cœur est profondément affecté en voyant couler sur le cercueil d'un père les pleurs d'orphelins désormais sans appui, sans ressources, sans pain; en entendant les cris d'une mère réclamant en vain son enfant; lorsqu'il est témoin de la désolation d'une veuve; lorsqu'il voit dans une douleur amère ses amis et les pauvres eux-mêmes vivement regretter l'homme charitable dont le cœur excellent fit part aux indigens, même de son nécessaire. S'il voit l'indifférence, contrainte par l'usage de faire cortége dans les obsèques d'un compagnon de travail ou d'un voisin, montrer publiquement tout son ennui, il sent combien le cœur est loin du triste devoir dont le corps remplit l'apparence; mais il frémit en apercevant les plus misérables des hommes conduits dans leur dernière demeure par les seuls ministres des convois; ils ne possédèrent pas un parent, pas

un ami : personne n'eut pitié de leur sort; isolés sur la terre, leurs tristes jours furent sans consolations, sans douceur; toujours nouvelles angoisses, tourmens nouveaux; toujours malheur. Quelle calamité! combien de nuances de sentimens divers se manifestent dans des funérailles, toutes également sans pompe, mais chacune différente par son objet! le cœur y proportionne toujours son hommage ou son improbation au mérite de celui que l'on conduit dans la tombe, son action seule détermine de l'honneur ou du déshonneur essentiel des funérailles.

L'étude de l'homme dans ces graves circonstances semble moins facile pour les classes plus relevées dans la société. Leur politesse s'est accoutumée à cacher ses sentimens réels sous le voile des égards, sous l'apparence des convenances, sous le masque d'un cérémonial obligé. S'il était possible de demeurer dans ces termes, jamais on ne saurait pénétrer les cœurs; mais si les bouches se taisent, si elles se condamnent même à prononcer un éloge que leur conscience dément, la contenance, les actions, les regards de chacun trahissent leurs véritables sentimens. Ils sont connus dès que l'on porte sur eux un coup d'œil attentif. L'ostentation se trahit dans ces lugubres cérémonies en faisant parade de jactance; une honteuse

parcimonie trahit l'avarice, des collatéraux se trahissent par la secrète joie dont leurs yeux brillent, lorsqu'ils héritent d'un parent lointain. Une pompe décente est un juste hommage pour la mémoire de l'homme de bien; mais son éclat éblouissant la multitude ne saurait couvrir le vice du manteau de l'honneur; il ne saurait communiquer aucun mérite à l'homme sans talent, sans vertu; il devient même quelquefois ridicule par le personnage qui semble en être l'objet; la malignité publique l'estime pour lors l'enseigne des trésors tombés dans de nouvelles mains, s'applaudissant d'être en un moment devenues riches. Souvent il est moins facile de connaître les sentimens de ceux qui forment ou qui dirigent un cortége funèbre. Mais on augure mal du personnage devant lequel tous demeurent froids en le conduisant au tombeau. S'il n'eut pas en partage des vices grossiers, il ne posséda pas des vertus singulières. On plaint le père ou les enfans lorsqu'il n'est point répandu de larmes sur le cercueil du père de famille; l'un ou les autres sont peu dignes d'estime; les cœurs sont de glace en entendant un vain éloge s'efforcer de vanter un mérite de bas aloi; la froideur universelle contredit un flux de mots sans vérité; mais le moindre trait touchant fait regretter tout d'une voix le mortel qui dans un

moment disparaîtra de la terre des vivans. Chacun se plaît en entendant regretter l'homme de bien pour sa vertu, un négociant pour son antique probité, un manufacturier pour son active industrie, l'érudit pour ses travaux, le littérateur pour ses productions, le magistrat pour son intégrité, pour ses lumières; le guerrier pour sa haute vaillance et son dévoûment à la patrie, le savant pour ses découvertes; mais lorsque son génie fut admiré par la jeunesse, elle témoigne par toute l'ardeur du premier âge quel immense regret lui inspire le maître qu'elle se flattait de voir ouvrir une nouvelle route dans la carrière des sciences où si peu d'hommes posent des lois.

Le regret des élèves du docteur Béclard fut sans mesure lorsqu'il fut enlevé dans la force de l'âge, dans toute la puissance du génie, à l'espoir des plus étonnantes découvertes : le sentiment exalté de leur douleur, de leur reconnaissance, de leur admiration, devint dans ses obsèques de l'enthousiasme. L'École de Médecine reconnaissait en lui son professeur le plus illustre; il promettait dans cette science si importante pour l'homme, un législateur, un émule de Bichat. Un coup imprévu le terrasse, il succombe; tous les élèves de l'École accompagnent ses funérailles; ils le devaient à leur maître; mais un mérite transcendant réclame

des honneurs non vulgaires. Cette jeunesse s'indigne de voir des animaux s'apprêter à transporter servilement dans leur dernière demeure des dépouilles naguère brûlantes du feu du génie; c'est au respect, c'est à l'amour, c'est à la reconnaissance qu'il appartient seulement de rendre ce pieux devoir, ce dernier et triste office; animés de ce sentiment, ils chargèrent eux-mêmes leurs épaules de ce fardeau précieux pour leurs cœurs. Paris les admire le portant durant cinq quarts de lieue comme un trophée; eux-mêmes déposent le corps de leur maître dans la fosse, les yeux baignés de larmes, le front baigné de sueur.

Une seule des écoles de Paris avait décerné de telles obsèques à l'un de ses maîtres; quelle douleur devait manifester la capitale lorsque la France entière perdit le plus illustre défenseur de ses droits! Le général Foy périt victime de son dévoûment pour la patrie. Toute la France avait admiré son courage, sa vertu, son génie s'appuyant sur la Charte, immortel ouvrage de la sagesse de Louis XVIII, comme derrière un impénétrable bouclier, pour défendre, par les accens de sa haute éloquence, le trône, les lois, la fortune publique, les droits de tous contre leurs faux amis et leurs véritables ennemis. Durant une lutte difficile, toujours il se montra combattant pour la raison,

pour la justice, pour l'avantage de son pays; il déploya un courage pareil à celui qui, pendant vingt années de combats, lui fit prodiguer son sang pour la patrie. Pendant une vie tout entière consacrée à ses devoirs, il avait préféré leur accomplissement à sa propre fortune, aux faveurs du pouvoir, à sa propre vie. Il n'avait rapporté des triomphes de la guerre, que des couronnes de lauriers; des triomphes de la tribune, que des couronnes civiques; mais l'admiration unanime de la France pour son courage, pour son génie, pour sa vertu. Le général Foy meurt; à l'instant Paris se couvre de deuil; les affaires cessent; chacun s'occupe uniquement de cette perte immense; tous s'empressent de rendre à son illustre mémoire des honneurs proportionnés à un mérite qui, durant ses travaux législatifs, ne connut rien d'égal. Au moment indiqué pour ses funérailles, une multitude immense remplit spontanément les rues voisines de sa demeure. Son zèle n'est point ralenti par l'intempérie d'une saison avancée, par des pluies tombant à chaque moment par torrent, par un sol devenu froid et humide. Soixante mille hommes de tout rang, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, depuis les personnages les plus éminens jusqu'aux derniers du peuple, forment l'immense cortége de son cercueil; la jeunesse française le supporte

sur ses épaules; l'élite de la société l'environne, marchant à pied, tête nue, comme le peuple. Plus de cent mille hommes attendent cette pompe civique sur les boulevards, depuis la rue Montmartre jusqu'à la porte Saint-Antoine. A son passage, ils saluent respectueusement les restes de l'orateur fameux, du grand citoyen, du député fidèle à son mandat, de l'homme de bien. Un ordre parfait règne dans cette affluence réunie dans ce moment solennel par le sentiment unanime du respect et du regret. Une foule non moins considérable, animée du même esprit, attendait depuis le milieu du jour l'arrivée des restes du général Foy dans le séjour des morts. Rien ne put décourager sa constance durant la plus longue attente. Personne ne voulut quitter un poste regardé dans ce moment comme celui de l'honneur et du devoir. Chacun voulait saluer du dernier adieu cet homme véritablement illustre. Le cortége commença seulement à pénétrer dans l'enceinte funéraire à plus de six heures du soir, lorsqu'une profonde nuit avait succédé, le dernier jour de novembre, à une journée froide et pluvieuse. Ses collègues, ses amis, ses compagnons d'armes, en célébrant dignement, par d'éloquens discours, la mémoire du grand citoyen, furent seulement les échos de l'opinion française, répondant à leur voix par ce cri una-

nime : *Honneur, éternel honneur au général Foy.* Au moment où M. Casimir-Périer fit entendre ces paroles : « La mort arrache à l'inexpérience » de ses fils, un guide qui ne leur laisse peut-être » que son nom, et une femme forte pour mère, » qui fera des efforts pour remplacer un tel » appui, un tel maître. Ah ! si ce soupçon qui » m'afflige me révélait la vérité, la France le » saurait bientôt, la France est reconnaissante, » elle adopterait la famille de son défenseur. » Cent mille voix répondirent : OUI, LA NATION LES ADOPTERA, LES DOTERA ! et la France a noblement acquitté sa dette par une souscription volontaire d'un million formé de la splendide offrande du riche et du denier du pauvre ; maintenant un monument magnifique, érigé par la reconnaissance des Français, perpétue pour les races futures sa noble image ; le burin de l'histoire dans ses annales immortelles a gravé ses actions ; sa pensée elle-même vivra dans la postérité par ses discours dans lesquels elle admirera la profondeur de cet orateur puissant par son éloquence, plus puissant encore par sa vertu.

Les funérailles du général Foy présentèrent un fait unique dans les annales françaises ; mais pour être moins illustres, de nombreuses obsèques dans le cimetière du P. La Chaise sont encore remarquables. Plus d'une fois les vétérans de la victoire y vinrent en foule conduire

leurs plus illustres capitaines; une multitude accompagna les restes du poète Delille; elle afflua au moment où Grétry entra dans la tombe : les savans, les littérateurs, les artistes y sont toujours suivis d'un cortége et de louanges proportionnées à leur mérite. Leurs vies politiques donnèrent beaucoup d'éclat aux obsèques de Camille Jordan, de Stanislas Girardin, de Manuel dont les talens occupèrent l'attention de la France à la tribune législative. Une entière dissidence entre la sévérité de la discipline ecclésiastique et l'opinion du plus grand nombre censurant sa rigidité, fit affluer la multitude à l'enterrement de mademoiselle Raucourt, aux obsèques de l'infortuné Manuel, agent de change, déplorable victime d'un combat singulier. De tels événemens sont peu communs, mais mille circonstances particulières impriment un caractère spécial à des cérémonies funèbres dont la pompe est pareille. L'observateur y recueille toujous quelques traits des mœurs publiques. Il les découvre encore dans les égards des familles envers leurs proches ensevelis dans la profondeur des sépulcres; quelquefois il lui faut gémir sur un déplorable abandon, plus souvent il les voit recevoir les seuls hommages commandés par l'usage; il aperçoit la vanité érigeant des monumens trop fastueux pour leur objet, près

des tombeaux où règne une sévère convenance, où domine le tendre sentiment de l'esprit de famille, où la vertu modeste règne sans faste, où le cœur ressent la douce impression du respect, de la reconnaissance, de l'amour dont ils sont l'hommage. Il aperçoit les créations de l'orgueil, les fils de la vanité, livrés à la stérile et froide admiration de la multitude pour leur structure, à la critique des hommes sensés, dédaignés par des proches qui ne les visitèrent jamais, tandis que vers des monumens modestes, sans cesse il est témoin des plus illustres exemples de ce que l'amour maternel, la tendresse conjugale, la piété filiale, l'affection paternelle, même dans un délirant regret, savent produire d'exemplaire, de touchant, d'admirable; il considère le pauvre par centaine prosterné devant l'humble croix de bois que plantèrent ses mains sur le triste sépulcre de ses proches; une mère pleurant sur le berceau dans lequel reposait naguère son enfant, maintenant transformé par son indigence en un précieux monument de son regret; un père, les yeux pleins de larmes, considérant les jouets dont s'amusait hier son fils, devenus les tristes gages de son douloureux souvenir; son cœur est ému profondément, ses yeux se remplissent de douces larmes : si le plaisir est enivrant, une tendre mélancolie possède aussi son charme. Jaloux

de connaître le cœur humain dans toute son action vis-à-vis des proches et des amis dont la mort lui ravit la présence, l'esprit s'occupe d'examiner les épitaphes gravées sur tant de monumens; l'absence de tout sentiment imprima sur la plupart, une formule excellente par elle-même, mais, par sa trivialité, devenue tout au moins insignifiante, et trop souvent soupçonnée d'un évident mensonge vis-à-vis des personnages auxquels indistinctement elle s'applique; il voit le faux bel esprit stigmatiser plus d'une tombe; un chagrin, sans retenue dans son expression, fatiguer le sentiment; l'absence de toute douleur indigner; plus d'un tombeau déshonoré par l'ignorance, par la vanité, par l'orgueil, par la platitude et même par une bêtise amère; et parmi cette multitude il aperçoit des chefs-d'œuvre d'un goût exquis, de convenance parfaite, de diction pure, de sentimens délicieux, de vérités sensibles au cœur, peut-être plus nombreux que dans aucun autre lieu funèbre. Ainsi l'observateur pénètre par une longue et continuelle étude dans l'âme de la génération parmi laquelle il vit, et de la considération des actions particulières, il déduit les mœurs générales de son temps. Neuf années d'une continuelle étude de ce lieu funéraire nous ont beaucoup appris, nous avons tâché d'y voir tout, et surtout de le bien voir sans

prévention, comme sans partialité; nous nous efforcerons bientôt de peindre les mœurs actuelles de Paris, considérées sous cet aspect infiniment honorable pour un siècle qui donne l'exemple d'un respect profond pour la mémoire et la cendre de ses ancêtres, voués pour la plupart autrefois à l'oubli dès qu'ils entraient dans la nuit des tombeaux (1).

LEÇONS DE L'HISTOIRE GRAVÉES SUR LES TOMBEAUX.

Le principal asile funéraire d'une ville populeuse, centre d'un vaste empire, foyer des lumières dans un siècle éclairé, de la plus active industrie, d'un commerce immense; demeure d'un peuple spirituel, léger, amateur des arts, actif et poli; rendez-vous des grands, se plaisant à briguer les emplois, les dignités, les

(1) Cet ouvrage, dont nous venons d'indiquer sommairement l'objet et la manière, dont nous avons recueilli les traits, par une étude longue et fastidieuse des plus tristes objets, dont à présent nous revoyons seulement les portraits pour les coordonner et les comparer aux mœurs de tous les peuples dans les funérailles et leurs usages, vis-à-vis des restes et de la mémoire des morts, formera deux volumes in-12 qui paraîtront durant ce printemps chez les mêmes libraires, sous ce titre : *L'Hermite du P. La Chaise, considérant les mœurs du temps présent dans les obsèques de toutes les classes de la société, depuis le convoi du pauvre jusqu'aux plus illustres funérailles, et dans les honneurs de toute espèce rendus à la mémoire de nos contemporains.*

honneurs de la cour; des ambitieux, courant après la fortune; des étrangers, se pressant pour admirer sa magnificence et jouir de ses plaisirs; résidence du prince et des autorités publiques, sera toujours une haute école où mille et mille exemples instruiront de la futilité des biens, des honneurs, des avantages dont l'homme jouit pour un instant, et de la fragilité de la vie. Chacun frémit pour soi-même en voyant, dans l'inévitable terme de la nature humaine sur notre sphère, l'Indien proche du Parisien, le Russe près du Créole; des députés de toutes les nations, des hommes de tous les âges, de tous les rangs, de toutes les opinions politiques, de toutes les croyances religieuses; le savant au pied de l'ignorant; le nonagénaire près d'un enfant dont l'œil entrevit à peine la clarté du jour. Le brave respecté par le fer ennemi, le hardi navigateur respecté des flots, le conquérant dont le bras et la voix firent partout marcher devant soi la mort, sont tombés auprès du timide bourgeois qui craignit de perdre de vue son clocher; elle n'a pas épargné ni la vierge pudique, ni la mère de famille, ni l'adolescent, ni l'homme dans la force de l'âge; la voix de l'orateur et du magistrat s'est glacée. La mort a percé de son inexorable glaive le millionnaire sous la pourpre, l'indigent sous les haillons; une même terre a reçu leurs res-

tes ; une même terre conserve leurs souvenirs. Quelle leçon pour l'orgueil de mortels dont chaque instant de vie est une lutte dans laquelle ils peuvent à chaque moment succomber! Cependant cet enseignement terrible possède moins de puissance quand il sort de personnages dont on connaît seulement la condition passée et non pas la vie publique. Il n'en est pas ainsi dans un âge où les commotions des empires, les révolutions des états, les oscillations politiques élevèrent pour un moment tant d'hommes sur la scène du monde pour disparaître aussitôt, où si peu de réputations demeurèrent pures, où si peu demeurèrent fermes dans leurs principes, où tant d'hommes se montrèrent les esclaves, non pas de l'honneur, non pas du devoir, mais de leur intérêt personnel. Où sont-ils les artisans fameux de tant d'illustres événemens politiques et militaires? la plupart dans la profondeur des tombeaux du cimetière du P. La Chaise. Où sont les victimes de tant de circonstances opposées qui ne permirent à personne d'être toujours heureux? dans le cimetière du P. La Chaise. Où sont les hommes paisibles ayant vécu au milieu des orages et trop souvent frappés par la foudre? dans le cimetière du P. La Chaise. Où sont les littérateurs, les savans demeurés calmes au milieu des tourmentes politiques, pour honorer la

patrie par leurs productions, pour la doter de leurs découvertes, pour l'enrichir par leurs veilles? la plupart dans le cimetière du P. La Chaise. Où sont les hommes industrieux dont le génie féconda la patrie, tandis que les armes la dépeuplaient? presque tous dans le cimetière du P. La Chaise. Où sont les fléaux et l'honneur de leur pays depuis trente années d'agitation? maintenant pour le plus grand nombre ils servent d'éternel exemple à la postérité dans le cimetière du P. La Chaise. Quel spectacle pour les races futures! elles y verront les plus grands capitaines secouant la poussière de leurs sépulcres, s'étonner de sentir près d'eux les restes des étrangers qu'ils repoussèrent tant de fois des limites de la France. Ils s'étonneront encore de reposer dans une terre deux fois conquise avant leur trépas, par les armes ennemies, tandis que leur vaillance semblait la placer au-delà de toute atteinte. Proche d'eux la postérité considèrera dans un parfait repos les émigrés si long-temps malheureux et les Vendéens ayant versé un sang honorable, mais sans succès, pour la cause de leur roi; elle y verra les républicains victimes de la fureur de chefs atroces, et de leurs rêves de perfectibilité pour une vieille nation imbue d'une part de préjugés antiques, de l'autre estimant trouver e bonheur en ne respectant rien dans ses institu-

tions primitives, ne recouvrant ses droits qu'au prix du sang et du malheur de la génération sur laquelle ils imposèrent un joug de fer; elle y verra les familiers et les adversaires de Bonaparte; ceux qui s'opposèrent à sa puissance et ceux qui la servirent; ceux qui firent retentir à son oreille la voix de la vérité et ceux qui l'abusèrent; ceux qui se prosternèrent bassement devant sa puissance et ceux-là mêmes qui l'insultèrent dans le malheur; elle y verra les serviteurs fidèles de la maison de Bourbon, long-temps éprouvés par la perte de leur repos, de leur patrie, de leur fortune, contens de revoir avant leur trépas la dynastie de nos princes rétablie dans son patrimoine, et de rendre leurs ossemens à la terre qui les vit naître; elle les estimera infiniment plus heureux que les infortunés proscrits de leur pays, trouvant près d'eux un asile dans la terre d'un interminable exil; elle y verra les intrépides défenseurs de la Charte, durant leur vie en butte aux hommes du pouvoir, récompensés de leur courage par le poids d'une gloire immense; elle y verra sans honneur les hommes ayant sans cesse tergiversé dans leurs voies; les hommes ayant préféré leur intérêt personnel au devoir y tomberont opprimés par leurs propres actions sous le poids du mépris. En même temps l'impartiale postérité jugera les

littérateurs, les savans, les artistes, d'après leurs productions que ses yeux verront, que son esprit lui-même appréciera; elle fera pour chacun d'eux la juste part de l'éloge ou du blâme. Plus d'une fois sa conscience se demandera raison du luxe dont brillent certains tombeaux; elle approuvera la magnificence de plusieurs mausolées; elle s'indignera pour quelques-uns d'y reconnaître les produits de la vanité, de l'opulence, de la vanterie envers des hommes dénués du plus léger mérite public; elle préfèrera à ces monumens de l'orgueil la plus modeste pierre tumulaire, lorsqu'elle lui rappellera la mémoire d'un homme véritablement illustre. En examinant l'universalité de ce lieu funéraire, en voyant tracées sur les tombeaux les vives images d'une époque fameuse, les circonstances de la vie de tant de personnages, dont l'histoire a recueilli les actions, dont elle n'a négligé ni les discours, ni les traits caractéristiques; la postérité reconnaîtra un monument rare dans les siècles, riche d'une morale toute d'exemples, présentant pour tous les temps, pour tous les âges, pour toutes les positions sociales, les plus belles leçons, utiles au printemps de la vie, profitables pour l'âge mûr, sur lesquelles la sage vieillesse se plaît à méditer, en considérant le sépulcre où sera gravée bientôt pour les siècles sa propre mé-

moire. L'âme sera vivement frappée de ces images puissantes et terribles, de ces vérités consolantes pour l'homme de bien, honorables pour le génie, plus honorables pour la vertu. Nous nous sommes efforcé de les réunir dans un faisceau, dont la vive lumière, jaillissant de tant de souvenirs, pourra éclairer notre âge, et portera sa lumière jusqu'aux races futures. Rempli de cette pensée, nous parcourons attentivement depuis neuf ans cette enceinte funèbre ; nous observons de quels souvenirs chaque tombeau est dépositaire; chacun d'eux est devenu pour nous la plus vive leçon. Nous en avons rapproché la mémoire des événemens anciens les plus fameux dont se voient empreintes de ce lieu ses perspectives depuis long-temps célèbres; ils nous présentent encore de grandes leçons. Ami du vrai, nous avons voulu connaître chaque homme public selon ce qu'il fut réellement; tracer son histoire sans sécheresse, sans prévention, sans partialité, d'après ses propres actions, d'après ses propres discours, d'après ses propres ouvrages; ainsi ils deviendront eux-mêmes les artisans de leur propre renom, les maîtres dont on écoutera religieusement les leçons, ou les infortunés dont leurs tombeaux eux-mêmes viendront apprendre à fuir les déplorables exemples. Tel est le plan d'après lequel nous publierons nos observations historiques

sur ce lieu funéraire (1), et peut-être quelque jour la description et l'histoire complète de ce cimetière, enrichie de l'image de la plupart de ses monumens remarquables. Maintenant, circonscrit dans l'espace étroit d'un Manuel, nous pourrons seulement y tracer les linéamens les plus essentiels de ces grandes images; mais la vue superficielle d'une contrée magnifique et féconde satisfait encore le voyageur et le dispose à porter un regard attentif sur les beautés dont son examen scrupuleux lui promet de jouir.

PROMENADE DANS LE CIMETIÈRE.

L'attention se fixe dès l'abord de ce lieu funéraire sur les inscriptions gravées à ses limites. Elles sont en langue latine. Le peuple désirerait y lire sa langue maternelle; il présume qu'elles y sont placées pour son instruction. Il se plaint de les y voir incrustées au seul bénéfice des hommes experts dans un idiome qu'il ignore; il souhaiterait au moins avoir sa part de ces vérités par leur traduction en langue française. Sur le pilastre à gauche de la

(1) *L'Hermite du P. La Chaise*, écoutant la vérité, y jugeant les morts par leurs actions, par leurs ouvrages, par leurs discours, et recueillant ses leçons pour ceux qui vivent maintenant.

Cet ouvrage paraîtra à la fin du printemps de cette année, chez MM. Emler frères.

porte d'entrée se lit cette sentence de l'Évangile : QUI CREDIT IN ME, ETIAMSI MORTUUS FUERIT, VIVET (*Joan.*, XI) : « Celui qui croit en moi, quand même il serait mort, vivra ; » sur les vantaux de la porte, cette sublime profession de foi de Job, presque dès l'origine du monde : SCIO QUOD REDEMPTOR MEUS VIVIT ET IN NOVISSIMO DIE DE TERRA SURRECTURUS SUM (*Job*, XIV(1)) : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre où je serai enseveli. » Sur le pilastre droit est gravée cette sentence du livre de la Sagesse : SPES ILLORUM IMMORTALITATE PLENA EST (*Sap.*, III, V) : « L'espérance (des morts) est pleine d'immortalité. » Ces vérités morales et religieuses n'étaient-elles pas d'une haute importance pour le peuple, dont la vertu doit être soutenue dont les vices doivent être réprimés par la croyance intime de l'immortalité de l'âme ? Sans cette vérité première, point de religion, plus de morale. S'il eût été permis au peuple

(1) Cette inscription est une énigme absolument insoluble pour les personnes qui regardent ses lettres tandis que le cimetière demeure ouvert. Elle est alors fractionnée en quatre parties, dont les mots disjoints, les syllabes séparées, les lettres isolées, ne forment pas de mots, pas même de sens. Nous n'aurions point fait cette observation si nous n'avions pas fréquemment entendu les étrangers censurer avec amertume la disposition de cette inscription, à laquelle ils ne découvraient aucun sens, et qu'ils ne venaient jamais regarder quand la porte du cimetière est fermée.

de les lire dans ce lieu, il aurait révéré davantage la croix qu'il voit dominer sur les limites sacrées, comme sur la chapelle qu'il aperçoit au sommet de la colline.

Dès le seuil de ce lieu funéraire, l'observateur est surpris de ne pas être contristé par l'aspect de milliers de pierres funéraires proclamant tristement les victoires que le trépas remporte à chaque instant du jour sur la vie, mais de contempler le paysage délicieux d'un jardin pittoresque, de voir seulement une forêt d'arbustes s'élevant en étage sur le penchant du coteau, ou bordant agréablement une large avenue. Ce bocage ne se montre pas à son regard d'une teinte uniforme : il y voit contraster le feuillage argenté du saule pleureur avec la feuille brillante des acacias et les tiges des sapinettes revêtues d'une sombre verdure. Son odorat s'étonne de recevoir dans un cimetière, durant la belle saison, les douces émanations de la rose, du chèvrefeuille, du lilas, de la fleur de l'oranger, de la pervenche. Il s'approche pour mieux considérer les réduits d'où sortent ces parfums : ils sont occupés par de modestes tombeaux couverts des fleurs les plus magnifiques; leur enceinte est à l'abri des insultes de l'impie par des grilles ou des barrières. Il considère avec attendrissement, dans ces sanctuaires de famille, des siéges préparés pour les parens, pour les

amis, dont le cœur se plaît à venir fréquemment prier, gémir, soupirer sur la tombe de leurs proches; à nourrir leurs âmes de leur tendre souvenir; à se rappeler leurs exemples; à écouter leurs leçons dans le silence de la mort; à cultiver près d'eux leurs jardins; à honorer leurs vertus en les couronnant d'immortelles. Ces soins religieux satisfont son respect envers la cendre et la mémoire des morts; ils lui inspirent une invincible horreur pour l'ingratitude et l'oubli de proches vouant au plus triste abandon les sépulcres sur lesquels il voit de loin en loin croître la ronce, s'élever des orties, pousser les épines.

Cependant la surprise du curieux est extrême, en portant son regard sur les épitaphes gravées sur ces milliers de tombeaux, d'apprendre que tous les personnages ensevelis sous la tombe furent autrefois les meilleurs gens du monde, sans nulle faute, fort regrettables, et très-regrettés; en leur vivant ils furent tous bons pères, mères, époux, épouses, enfans excellens : personne ne manqua d'être ami parfait. Il se fatigue d'abord de la constante redite de complimens jetés dans le même moule. Quoi! se dit-il, tous ces honnêtes gens sont sortis de Paris, où l'on se plaint incessamment de la dépravation des mœurs, d'une âpreté de gain rendant la délicatesse rare en affaires, d'une soif

inextinguible d'emplois, d'honneurs, usant sans scrupule de bassesse, de souplesse, d'astuce, afin de parvenir à son but et de s'y maintenir! Une vertu sans tache est dans la ville un phénix, dans le cimetière elle devient le lit du repos de tous ceux qui sont enclos dans la tombe. Ce sont des complimens; assez d'hommes se voient masqués sur la scène du monde; ils y abusent quelquefois; les masques ici ne trompent personne : ils accusent seulement leurs auteurs de ne pas savoir respecter la vérité; ils ennuient beaucoup : ils ont le tort insigne de ravir à la vertu un éloge qui lui appartient à elle seule. Le curieux bientôt lassé, ne regarde plus aucune inscription funèbre, sans se douter qu'au milieu d'expressions triviales, des productions de la sottise, du faux bel-esprit, il existe des chefs-d'œuvre d'un goût délicat, des modèles d'une diction pure, des élans du cœur admirables, et peut-être plus nombreux que dans aucun autre lieu funèbre.

Les premiers espaces s'étendant à l'entrée, des deux côtés de la route, sont des divisions consacrées à des sépultures temporaires; cependant si elles sont précieuses pour les familles, on n'y voit briller aucun nom notable. Le tombeau d'un enfant, situé à droite en montant (division 1), fixe les regards par cette inscription délicate :

Une mère à son fils bien-aimé, *Henri-Justin-Cécilia Philibert*, décédé le 3 décembre 1823, âgé de 14 mois.

Du paisible sommeil de la douce innocence,
Dans ce triste berceau, tu dors, ô mon enfant!
Écoute, c'est ta mère, ô ma seule espérance!
Réveille-toi, jamais tu ne dors si long-temps!!!

Un cippe de marbre conserve, sur la même ligne, la mémoire de M. l'abbé *Grosier*, mort bibliothécaire de MONSIEUR à l'Arsenal, autrefois jésuite, chanoine, collaborateur de Fréron dans son *Année littéraire*, auteur de la première histoire complète de la Chine publiée en Europe.

Swéback acquit de la célébrité par ses tableaux représentant la *Bataille de Rivoli*, le *Passage du Danube*, la *Calèche*, la *Malle-poste*. Compositeur habile, il connut bien la magie de la perspective, sa touche fut précieuse, son pinceau posséda de la grâce.

Un chansonnier fort spirituel repose un peu au-dessus : c'est *Dieu-la-Foi*. Son esprit enfanta trente-cinq vaudevilles, force chansons et poésies légères. On estima son caractère, sa gaîté franche, son talent pour lancer un trait malin, pour employer finement l'équivoque.

Au sommet du second carré se voit le monument du peintre *Callet*, dont les productions, contemporaines de la régénération de l'école française par Vien et David, ont conservé

toute l'afféterie de Boucher. Il rechercha le joli; le beau, la nature, la vérité lui échappèrent.

Les tombeaux plus nombreux de la seconde division, situés sur la gauche de l'avenue, ne renferment qu'un petit nombre de personnages universellement connus. Cependant, en les examinant avec soin, ils proclament plus d'une leçon précieuse dans le cours de la vie. Je ressens vivement le prix d'une âme généreuse et bonne, en considérant, sur le bord du chemin supérieur à cette division, une croix de bois marquant humblement le lieu de la sépulture de *J.-B. Desplas*, excellent professeur de l'école vétérinaire d'Alfort. Fréquemment envoyé par le gouvernement pour arrêter les ravages des épizooties dans les départemens, ayant enseigné aux cultivateurs à soigner leurs bestiaux, il se montra chaque jour médecin aussi habile dans la pratique de son art que dans sa théorie. Ces talens suffisaient certainement pour constituer un homme distingué dans les sciences, mais le mérite du cœur de Desplas était bien supérieur aux qualités de l'homme instruit. Toujours sa bourse fut ouverte pour soulager l'indigence; jamais il ne craignit aucun péril pour secourir l'homme en danger, l'homme accablé de malheur, le faible, l'homme souffrant. Le 10 août 1792, il aperçoit sous une des arches du Pont-Royal un

garde-du-corps fuyant devant une horde ivre de sang et de carnage; il le couvre de son corps, l'arrache à la mort, le conduit dans sa maison. Malgré son propre danger dans ces momens terribles, il l'y cache pendant trois jours entiers. L'homme en péril possédait toujours dans son âme des droits à sa protection, quelle que fût son opinion personnelle. Voyageant dans une voiture publique, ses compagnons de route reconnaissent au milieu d'eux un agent de la terreur; ils le menacent de le punir à l'instant eux-mêmes des excès qu'ils lui reprochent. L'effroi saisit le malheureux; se croyant près de périr, il est atteint d'une violente attaque de nerfs. Dans cette position, Desplas ne saurait lui dénier son secours; il quitte la voiture avec lui, le rappelle à la vie, le soustrait au danger qui menaçait sa tête. Cette bonne action reçut sa récompense. Dans ce temps où personne n'était certain de ses jours, Desplas, dénoncé, est conduit à sa section; menacé d'être emprisonné, le même individu qu'il avait protégé devient son défenseur, sa caution, le ramène dans ses foyers. Un soldat russe, attaqué du typhus, se réfugie dans sa maison en 1814. Desplas sait combien cette maladie est contagieuse, même mortelle; il le fait traiter et déclare qu'il ne saurait l'abandonner avant d'être certain de sa guérison complète. Un

homme qu'il connaissait à peine réclame son secours de la prison de Sainte-Pélagie, dans laquelle ses dettes l'avaient conduit. Non-seulement Desplas emploie tout l'argent qu'il portait sur lui pour acquitter sa dette, mais il laisse encore sa montre afin de payer de menus frais, et sort avec lui. Heureux pour Desplas si sa générosité se fût contentée de ce premier bienfait! L'individu qu'il venait de rendre à la liberté succombait sous le poids d'une vaste entreprise, avec laquelle il luttait contre les messageries royales; non-seulement il puisa dans la fortune de Desplas des capitaux considérables, mais il en vint même jusqu'à lui enlever presque toute ses recettes journalières. La mort seule de cet emprunteur sans retenue délivra Desplas de sa rapacité, parce qu'il lui fut impossible de se déterminer à causer sur-le-champ sa ruine en lui refusant ses capitaux. Cette épreuve aurait certainement dû arrêter pour l'avenir l'excessive générosité de Desplas, mais un cœur généreux ne se lasse jamais de bien faire. Une femme malheureuse, séparée de son mari que ses dettes obligeaient de fuir, est reçue dans la maison de Desplas; elle y est nourrie. Le propre revenu de cette femme acquitte les dettes de son mari. Il revient à Paris. Desplas prodigue ses secours aux époux réunis; en même temps il fournit

des fonds au frère de cette femme pour former un établissement. Ils sont insuffisans : Desplas consent, pour l'obliger, à souscrire à son profit des effets pour une valeur de 10,000 fr. Ce misérable ne se contente point de ce bienfait, il contrefait la signature de Desplas pour une somme de 40,000 francs ; il parvient à escompter ces billets frauduleux ; il se sert des fonds qui, loin de l'enrichir, augmentent ses pertes. Prévoyant son inévitable catastrophe lors de l'échéance de ces effets coupables, il écrit à Desplas, lui expose sa position, lui peint ses malheurs, lui avoue son crime, lui envoie le dernier billet de 500 fr. qui lui restait. Desplas s'oubliant lui-même dans le premier moment d'une perte considérable, imprévue, suit encore le mouvement de son cœur généreux, et s'écrie : « Ah ! le malheureux, il est sans ressource, pourquoi n'a-t-il pas aussi employé pour lui-même ce billet de 500 fr. ! Par quels moyens pourrait-on lui faire parvenir cet argent ? » Bientôt, considérant sa propre position, ses affaires embarrassées, une dette énorme, la situation de sa famille, de sa femme, de ses six enfans, sa sensibilité réagit sur lui-même, un chagrin profond s'empare de son âme, une fièvre inflammatoire le saisit ; en peu de jours elle le précipite dans la tombe, le 9 mars 1823, en laissant à la terre l'exemple

d'une vertu bien rare dans un siècle où le sordide amour de l'or glace presque tous les cœurs.

Quelle distance de cet homme de bien à mademoiselle *Mézerai,* ancienne actrice du Théâtre-Français. Elle sacrifia tout pour gagner de l'or et les vains applaudissemens de la scène. Le statuaire *Milhomme* laisse au moins à la postérité, pour preuve de son talent, la statue du général Hoche et celle de Colbert, dont se montrera orné le pont Louis-Seize.

Un secret frémissement saisit en s'approchant de la première fosse de la vingt-et-unième ligne à partir du point le plus élevé de cette division. Elle renferme les restes du malheureux épicier *Boursier,* dont le sort est une preuve de la fragilité du bonheur des humains. Satisfait de voir son commerce prospérer, sa fortune s'arrondir, il se préparait à se livrer durant tout un jour à la joie, quand il sent ses entrailles déchirées par un poison violent mêlé avec ses alimens; bientôt il expire dans des douleurs atroces, victime d'un crime dont la justice humaine n'a pu connaître les auteurs, mais sur lesquels pèse la main suprême qui toujours saisit, atteint, punit les coupables.

Dans une fosse voisine du bord de la route repose enfin en paix celui qui fut son propre tourment, le tourment de sa famille, de ses

ouvriers, des juges, des avoués, des huissiers, par son humeur hargneuse et processive, qu'il estimait un amour ardent de la justice, une haine vigoureuse contre les moindres abus dans l'ordre judiciaire. Durant vingt ans il fit retentir de ses procès les audiences; il ne prit pas un instant de repos; sans cesse il imprima requêtes, mémoires et plaintes; il se fit des milliers d'ennemis, et devint, par sa fureur plaidante, l'objet de la haine et de la risée universelle. M. *Selves*, propriétaire fort riche dans le midi de la France, un moment député, demeura dans une profonde obscurité, même lorsqu'il remplit les fonctions de juge au tribunal civil de Paris, ou même au tribunal criminel du département de la Seine; mais, descendu du siége des magistrats, il se rendit bientôt célèbre par une monomanie de plaider fort singulière pour celui qui en avait démontré tout le danger dans un *Tableau des désordres dans l'administration de la justice*, ouvrage qui obtint rapidement trois éditions. Or, c'est précisément le jurisconsulte qui avait démontré combien il est facile de se ruiner en frais, dépens et faux frais, qui de plein gré s'enfonça dans le dédale de la chicane; qui ne manqua jamais, pour le moindre procès qu'il perdit, d'en appeler et de recourir en cassation; qui traîna à l'audience son fermier Seigle, pour de la

paille, du foin, du beurre, des haies renversées, l'assassinat de canards; qui fut toujours en querelle avec ses avoués pour leurs mémoires de frais; qui combattit à outrance contre maîtres Lemit, Lenormand et Nancey; qui déchira leur réputation, et subit, par arrêt, trois mois de prison pour les avoir diffamés; qui s'indignait de ce qu'on osât l'appeler processif en lui imputant d'avoir soutenu durant toute sa vie deux mille quatre cent quatre-vingt-cinq procès, tandis qu'il convenait d'avoir été partie en très-peu d'années seulement dans soixante-douze jugemens ou arrêts qui lui avaient coûté la très-modique somme de 400,000 fr.; dont l'esprit était si éclairé et les calculs si justes pour ses propres intérêts, que, pour avoir refusé de payer à la régie de l'enregistrement 40 fr., après avoir été condamné dans tous les degrés de juridiction possibles, il lui paya le léger capital de 40 fr., augmenté de 3,000 fr. de frais; qui, désespéré de perdre toujours ses causes quand il avait tort, crut signaler sa juste indignation en insultant ses juges, en les accusant non pas seulement de *prévarication*, cela aurait été à ses yeux peccadille, mais d'*archi-brigandage;* qui osa prendre à partie pour sa déconvenue les magistrats les plus distingués de la Cour royale de Paris, et publia enfin parmi quarante-six ouvrages, mémoires, plaintes,

réclamations, projets de réformation, formant ses œuvres en cinq volumes in-8°, le *Chapelet d'une petite partie du milliard d'attentats et d'horreurs qui se commettent impunément depuis plus de douze ans contre* J.-B. Selves, *par vengeance contre ses ouvrages sur l'administration de la justice.* Ses proches, chagrins de voir sa fortune se consumer en procès, ne lui laissant aucun repos, tandis qu'il tourmentait sans pitié quiconque était assez malheureux pour avoir avec lui la plus légère relation d'affaires, tentèrent de le faire interdire; mais il lui suffit de plaider lui-même sa cause, pour prouver sans réplique qu'il possédait parfaitement l'intégrité de ses facultés morales : il fut établi par jugement solennel que J.-B. Selves, malgré sa manie processive, n'avait point perdu l'usage de la raison. Ce fléau des juges, des avoués, des huissiers, des notaires, enfin de toute la gente portant robe de palais, et puis encore de tous ceux que son humeur lui plaisait de prendre pour adversaires, cessa de vivre le 16 juillet 1823, mais en laissant encore à juger après son trépas une plainte qu'il avait rendue peu de jours avant de mourir contre son secrétaire, sans doute afin qu'il subsistât au moins quelque trace au Palais de sa passion pour les procès, dont ses proches l'ont puni en ne lui faisant ériger aucun monument

funéraire : cependant son trépas leur avait encore transmis une fortune considérable.

Près de sa fosse délaissée se montre une tombe rappelant l'exemple d'une existence non plus tranquille, mais dont le possesseur s'efforça dans son jeune âge d'assurer à jamais le repos, en contentant son goût inné pour les sciences. L'abbé *Pouillard* naquit à Aix, de parens sans fortune; son premier penchant fut pour les arts du dessin, puis vers l'étude des antiquités. Sa pauvreté semblait former un obstacle invincible à ce qu'il lui fût possible de suivre l'impulsion de son génie; mais une âme ardente sait sacrifier quelques-unes de ses jouissances pour satisfaire ses penchans. L'abbé Pouillard s'immola tout entier à ses goûts. Il était né pieux; les ordres religieux assuraient alors à quiconque y faisait vœu de pauvreté, de ne jamais manquer du nécessaire, même fort souvent de posséder en commun une fortune beaucoup plus considérable que celle dont il aurait pu jouir dans sa famille, et des heures nombreuses de loisirs durant lesquelles chacun pouvait librement suivre son penchant vers des études sérieuses : l'abbé Pouillard n'hésita point d'entrer dans l'ordre du Carmel. A l'ombre du cloître, il se livra à de profondes études. La ville d'Aix n'était pas assez riche d'antiquités pour exercer long-temps sa sa-

gacité ; son talent y devait demeurer stationnaire, par le défaut d'alimens. Ses supérieurs, témoins de son ardeur, l'envoient à Rome. Quel bonheur pour le P. Pouillard, d'habiter cette patrie des beaux-arts, cette ville des grands souvenirs, où de toutes parts brillaient des antiquités de tous les âges ! Fidèle aux obligations de sa robe, le P. Pouillard se borna spécialement à l'étude des antiquités religieuses du moyen âge. Pour faire valoir sa suffisance dans ces matières, il publia une grave *dissertation sur l'antériorité du baisement des pieds du souverain pontife, à l'introduction de la croix sur ses pantoufles;* ce sujet eut beaucoup de succès en Italie ; il donna au P. Pouillard, parmi les savans, du relief. On ne saurait s'arrêter quand l'on sent poindre sa réputation. Le P. Pouillard se préparait à publier une dissertation non moins importante sur la tiare pontificale, quand la révolution française troubla la tranquillité de Rome. Ce fut d'abord un orage lointain ; il fond sur l'Italie ; Rome est au pouvoir des Français. Dans la capitale du monde chrétien, ils ouvrent les cloîtres, abolissent les couvens, confisquent les monastères. La maison dans laquelle habitait le P. Pouillard est transformée en hôpital militaire ; il en devient l'aumônier. Son âme charitable ne se borne pas à dispenser des secours spirituels à ses compatriotes ; il prodigue ses

soins aux malades et aux blessés. Durant longtemps il remplit ce pieux office. Bonaparte devient le chef du gouvernement. Les accens de la reconnaissance des malades parviennent aux oreilles du cardinal Fesch, oncle du souverain de ce temps; il lui faut récompenser la bienfaisance de l'abbé Pouillard, il le nomme sacristain de la chapelle du palais des Tuileries. Il apprend son mérite comme antiquaire; il sait combien son goût est sûr dans les productions des arts, quelle profonde érudition il possède: il le nomme conservateur de son Musée particulier de peinture et de sculpture. Dans ces nouvelles fonctions, l'abbé Pouillard fait admirer son tact exquis, ses connaissances étendues et variées; mais il sait mieux faire estimer sa modestie, son urbanité, le généreux abandon de ses propres lumières. Sa considération personnelle était établie pour jamais; son sort semblait certain; le repos de la France, appuyé sur vingt années de victoire, paraissait inébranlable. Tout-à-coup la fortune des armes françaises change; des revers succèdent aux victoires, Bonaparte succombe, en entraînant dans sa chute le cardinal Fesch. La fortune particulière de l'abbé Pouillard est compromise par cette catastrophe; il est près de connaître encore une fois la misère, de ressentir le besoin. Dans cette position critique il écoute sa con-

science, il ne se croit point délié des devoirs sacrés de la reconnaissance envers son bienfaiteur, parce qu'il est malheureux; c'est précisément l'instant dans lequel il doit apporter le plus de soin, le plus d'empressement à le servir; il s'expose lui-même pour acquitter la dette du cœur. Sa belle conduite, sentie, appréciée dans un moment où l'on voyait tant d'exemples contraires, lui valut de conserver son emploi dans la chapelle du Roi, et lui mérita l'estime universelle dans ses vieux jours, qu'il termina le 8 octobre 1823.

Ces exemples instructifs ne sont pas les seules leçons qui surgissent des tombes modestes de cette division; chacune en renferme de particulières dans les circonstances de la vie des morts dont elles gardent la cendre; mais le plus fréquemment elles sont connues seulement de leurs familles. Cependant nous pourrions encore montrer sur le sépulcre de M. *Justice*, gentilhomme écossais, tout le danger des passions délirantes du jeune âge. Jouissant de biens considérables dans son pays, y possédant une femme jeune, riche, aimable, vertueuse, jolie; ce bonheur ne satisfait pas encore ses sens; il le cherche à Londres, il le cherche à Paris, dans le jeu et de sales plaisirs; il absorbe sa propre fortune; il compromet sa liberté; il est détenu dans la prison de Sainte-Pélagie par ses créanciers; il

éprouve dans cette prison toute l'horreur de sa détresse, toutes les souffrances d'une maladie cruelle qui le dévore, et de l'universel abandon. Soudain sa femme, qu'il avait délaissé dans le fond de l'Ecosse, apparaît devant lui comme l'ange consolateur. Elle veut briser ses fers, elle ne saurait y parvenir; elle voudrait qu'il guérît, mais sa maladie est mortelle. Elle s'enferme avec lui dans une atmosphère infecte, pestilentielle; le soigne elle-même jusqu'au trépas; lui ferme les yeux, conduit ses restes jusqu'au tombeau; il se referme sous ses yeux, et sous les regards de la petite nièce d'Young, le chantre de la mort et des nuits, dont elle est accompagnée. Nous pourrions prouver la fragilité de nos jours, et leur mesure marquée par l'Eternel, en contemplant la tombe de M. *Delalande*, jeune naturaliste, mort dans son lit à trente-six ans, dans Paris, sa patrie, au retour d'un voyage de long cours, dans lequel il affronta le danger des mers, le péril d'excursions lointaines dans la Cafrerie et au cap de Bonne-Espérance. Nous pourrions démontrer que la mesure de notre vie est souvent bien moindre, en considérant le monument d'Adeline-Gabrielle *d'Arnault*, décédée âgée de trois ans huit mois, sur lequel ses parens exprimèrent ainsi leurs regrets :

Notre soin était chaque jour
De t'aimer, de charmer ta vie ;
Tu meurs, mais tu restes chérie :
La mort ne peut rien sur l'amour.

En multipliant ces exemples, chaque tombe offrirait sans doute des leçons spéciales. Un examen attentif de toutes les vérités morales que ces tombeaux possèdent, demanderait plusieurs journées ; dans cet opuscule nous avons voulu seulement tracer une promenade de trois heures au plus, pour les curieux. En présentant ces petites biographies à leur attention, nous avons cherché de démontrer combien l'étude de ce lieu funéraire présente d'instruction solide et variée, après les jours de tourmente de la génération qui maintenant s'écoule avec rapidité dans la nuit des tombeaux.

Suivons maintenant à droite l'allée de peupliers qui conduit dans la partie basse du cimetière.

Dès que l'on a dépassé le logement des gardiens, on aperçoit à sa gauche un grand espace (5e div.) encore vacant. Dans son point le plus élevé, sous de vieux marronniers, sont deux tombes couchées sous lesquelles reposent M. et madame *Reveillon*, dont le désastre de la manufacture dans le faubourg Saint-Antoine, pillée l'an 1789 par des brigands, fut le premier

acte du drame sanglant dont la France devint le théâtre. Presque à l'entrée du chemin montant droit vers la colline, se voit un modeste monument consacré à la mémoire du docteur *Royer-Collard*, médecin habile et savant. Il s'occupa spécialement du traitement de l'aliénation mentale. Il était appelé à fixer principalement son coup d'œil observateur sur cette maladie, comme médecin en chef de l'hôpital de Charenton, poste honorable qu'il remplit avec distinction pendant dix-neuf ans. Il était le frère puîné de M. Royer-Collard, dont le nom est grand dans les fastes de la philosophie et des libertés publiques.

Si l'on entre dans la cour située devant l'ancienne porte du cimetière, on aperçoit dans la muraille une petite porte donnant accès dans le cimetière particulier des Israélites. Sur son espace presque nu s'élèvent, seulement jusqu'aux trois quarts de son enceinte, de petites pierres tumulaires fort modestes. Elles portent presque toutes une double inscription en langue française et en langue hébraïque. La structure élégante des tombeaux magnifiques de M. et de madame *Lopez* et de M. *Diaz Carvalho*, attire le regard vers le fond de ce lieu funéraire. Les cœurs sont émus en considérant la pierre sépulcrale recouvrant les restes de madame *Fould*, femme dont la généreuse bienfai-

sance secourut largement la misère des hommes de tous les pays, de toutes les religions, sans autre titre à son immense amour de l'humanité, que leurs besoins; ils le sont encore en considérant le monument du changeur de monnaie *Joseph*, qui non-seulement sut pardonner à ses assassins, mais périt le jour même de leur supplice. La vanité du juif *Calmer* paraît bien ridicule auprès de ces hautes vertus; il ne fut point meilleur pour s'être fait appeler, pour son argent, Monseigneur par des paysans, pour avoir porté le titre bien étrange pour sa religion de vidame d'Amiens, dont l'obligation féodale était alors de défendre à main armée les terres de monseigneur l'évêque d'Amiens, même autrefois de se battre pour lui en champ clos. Rarement il est permis d'entrer dans cette enceinte particulière, fermée dans tous les momens où il ne s'y fait point d'enterrement.

En suivant l'allée de peupliers circulaire sur ce point, l'œil est attiré par la structure gothique d'un tombeau fort élevé où l'on parvient en suivant un sentier à droite de la route (3e div.). Ce monument, construit l'an 1800 par M. Alexandre Lenoir, avec des débris du cloître du Paraclet, fut placé jusqu'en 1815 dans le Musée des monumens français; il fut transporté à cette époque dans le lieu qu'il occupe main-

tenant. Il renferme les restes (1) d'Héloïse et d'Abélard, morts dans le XII[e] siècle, personnages fameux dans leur âge par leur génie, par leurs amours, par les malheurs dont leur existence fut abreuvée, par les tourmens dont leurs cœurs furent navrés pendant une longue vie; maintenant encore fameux par leurs lettres, dont la poésie de Pope peignit à peine l'ardente flamme, dont Colardeau transmit moins encore le tendre feu. Cependant quels furent leurs regrets de s'être tant aimés! Héloïse, considérant d'avance les sentimens produits par le seul aspect de leurs cendres, écrivait elle-même à l'amant qu'elle se reprochait alors :

O mort! puissante mort! quelle est ton éloquence!
Quelles hautes leçons profère ton silence!
Homme! regarde un corps livide, inanimé,
Une cendre! Et voilà cet objet tant aimé!
O faiblesse! ô néant des passions humaines!
Un jour tu me suivras au ténébreux domaine.

(1) Les ossemens d'Abélard, transportés du Paraclet d'abord à Nogent-sur-Seine, et remis à M. Alexandre Lenoir, suivant un procès-verbal dressé le 23 avril 1800 par M. le sous-préfet de Nogent, consistaient en des portions de fémur et de tibia, des côtes, des vertèbres, une grande partie du crâne et de la mâchoire inférieure. Ceux d'Héloïse se composaient de la tête complète, la machoire inférieure en deux parties, les ossemens des cuisses, des bras, des jambes tout entiers. Un procès-verbal du commissaire de police Sobry constate le transport et le placement de ces restes dans le tombeau érigé maintenant dans le cimetière du P. La Chaise.



Tombeau d'Héloïse et d'Abeillard.



Puisse un même cercueil alors nous recevoir !
Peut-être deux amans, égarés quelque soir
Aux douteuses clartés de l'astre solitaire,
S'arrêteront, saisis d'un trouble involontaire ;
Penchés sur le tombeau, les bras entrelacés,
Ils liront nos revers sur la pierre tracés :
« Ils s'aimaient comme nous, diront-ils, et peut-être,
» De la terre comme eux nous allons disparaître... »

(*Fragment de la lettre d'Héloïse, traduit par Millevoye.*)

Traversons maintenant plus de sept siècles pour considérer ceux de nos contemporains qui dorment près de leurs restes; parmi tant de souvenirs, distinguons les mortels qui marquèrent le plus leur rapide passage sur cette terre, par leur génie, par leurs travaux, par leurs vertus. Le faste de beaucoup de tombeaux attirera bientôt nos regards; mais leur structure élégante nous apprendra souvent que la vanité peut ériger de beaux monumens, mais non pas créer de beaux souvenirs.

Près de ce moine et de cette religieuse, personnages fort peu guerriers, dort le général anglais *Murray*. Il combattit long-temps dans l'Inde. Il rapporta de cette contrée lointaine une fortune énorme, produit du sang et des sueurs des paisibles Indiens. Il vint se faire battre en Espagne par le maréchal Suchet. Il repose maintenant avec lui dans ce lieu funéraire. On voit ensuite le monument de M. le comte *Colbert*, officier dans la marine royale et grand

propriétaire. Il émigra ; il combattit dans l'armée des princes, à Quiberon, dans la Vendée, dans la campagne du Midi, en 1815. Par droit d'ancienneté, et sans aucune expérience durant vingt-cinq ans du service de mer, il devint, en 1814, contre-amiral; cependant il conçut un tel chagrin d'être bientôt après mis à la solde de retraite, qu'il en mourut. Sa veuve, par une singularité remarquable, recommande aux seuls *honnêtes gens de prier pour lui.*

Le chemin qui se présente de l'autre côté de la route bordée de peupliers, à la sortie du sentier circulant dans l'enceinte où s'élève le monument d'Abélard, côtoie le bord inférieur de la deuxième division, où l'on trouve la preuve que des actions honorablement gravées dans l'histoire contemporaine ne sont pas toujours consacrées par une légitime reconnaissance sur la tombe. Dans une époque de déplorable mémoire, M. *Moreau de Mersan* osa réclamer publiquement le premier, au risque de sa liberté, au péril de sa vie, contre la barbarie qui détenait Madame la Dauphine dans la tour du Temple, après l'assassinat de ses augustes parens : M. Moreau de Mersan ne possède aucun monument sur le lieu dépositaire de ses restes.

Combien la mémoire d'une élévation fugitive est distante sur les tombeaux de l'éclat

d'une haute vertu ! Je lis sur un monument érigé dans cette division, cette formule gothique : « Ici repose très-haute et très-puissante » dame Emma Coghlan, duchesse *de Castries*, » décédée le 9 décembre 1817. » En considérant les restes de cette dame, ensevelis dans la profondeur de la terre à laquelle va bientôt se mêler sa poussière, je m'étonne de ce que la vanité n'a pas craint de surcharger son tombeau de titres pareils. Une seule pensée me console, celle de présumer qu'en son vivant elle mérita de les posséder; car son époux affirme qu'elle fut la félicité de son père, de sa mère, et véritablement épouse, sœur, mère excellente. *Fuit patris et matris felicitas, uxor, mater, soror optima.* Mais pourquoi ce témoignage honorable pour sa mémoire existe-t-il dans un idiôme étranger? Le Français n'aime pas à voir sa langue, parlée dans toute l'Europe, consacrée par des chefs-d'œuvre, dédaignée par ses compatriotes; il supporte avec chagrin une inscription publique devenant pour la multitude une énigme insoluble.

Le curieux considère ensuite la partie supérieure de la quatrième division, dans laquelle sont pressés une multitude de tombeaux perpétuels et temporaires. Là tous les rangs, tous les âges, toutes les conditions ont également apporté leurs tributs en présentant aux sages

les exemples et les leçons de leur vie. Imprudens, fondez votre bonheur sur vos richesses, la mort a précipité dans la tombe M. *Sargenton*, négociant opulent; fiez-vous sur la beauté, l'image de madame la comtesse Louise *de Girardin* démontre qu'elle lui fut inutile. Le sang des austères Montausier, des vertueux d'Ormesson, coulant dans les veines de leurs enfans, n'a point préservé du trépas madame la comtesse *de Montausier*, née d'Ormesson. Il a frappé M. *Pepin de Belleisle* dans la force de l'âge et du talent, au moment où sa probité politique lui avait mérité l'estime universelle. Il a terrassé, dans les champs de Wagram, le général *Walther*, dont le cœur repose ici, le corps au Panthéon. Sa triste veuve conserva durant toute sa vie le cœur de celui qu'elle aimait, afin de le placer encore près d'elle dans la tombe qui l'a reçue. C'est précisément l'instant où s'allumaient pour mademoiselle *Cuvier* les flambeaux de l'hyménée, que le trépas a saisi pour la ravir, par une maladie longue et douloureuse, à l'amour d'un père célèbre par son génie; à la tendresse de l'amant qui se croyait fortuné d'avoir fixé son cœur; aux épanchemens de l'amitié dont elle connut le charme; aux indigens, aux affligés dont elle se plut à sécher les larmes par sa bienfaisance, par ses consolations, par son appui.

Si, durant l'éclair de la vie, vous pouviez être arrogans du rang que vous occupez un moment sur la scène du monde, considérez dans cet espace (10e div.) combien l'orgueil vous abuserait étrangement en vous croyant à jamais supérieurs au reste des mortels. Dans une même poussière, on voit baronnes et marquises, le président *Agier,* M. le duc *de Laval-Montmorency,* pair de France, M. le prince *de Castelcicala* et madame *Graux*, maîtresse de pension, possédant pour dernière demeure une chapelle mortuaire, tandis que les plus modestes monumens recouvrent les restes des personnages les plus éminens, au milieu desquels repose M. *Simon, père des cochers* de fiacres. Ne vous fiez pas un instant sur votre prospérité; la statue d'une femme éplorée, sur laquelle se fixe le regard dans la division n° 11, est celle de madame *Garreau* pleurant son époux. L'ambition de son mari devait être satisfaite de se sentir riche, même fort riche, après avoir acquis une fortune dont l'humblesse de son premier état ne lui permettait pas même l'espoir; il voyait avec complaisance chaque jour croître sa richesse, il achetait des domaines, il faisait bâtir des maisons, il jouissait d'une santé parfaite. Tandis qu'il considérait les progrès d'une construction s'élevant par ses ordres, la mort le précipita presque

sans vie du bâtiment dont il examinait avec complaisance le prochain achèvement. Bientôt il expira, laissant sa femme veuve chargée de six enfans. Cœurs sensibles au malheur, mesurez sa douleur, au sein lui-même de l'opulence!

En suivant ce chemin jusqu'à l'allée de tilleuls montant droit sur le plateau, s'étend à gauche la sixième division, naguère séparée de toute autre par un chemin maintenant occupé par des tombeaux, mais encore reconnaissable pour ses anciennes limites par un observateur traçant dans sa pensée directement la prolongation du chemin partant de la vieille entrée du cimetière jusqu'au pied de la colline. Cet espace est remarquable, suivant l'usage établi par la mort dans ce lieu, par les souvenirs les plus divers, par les contrastes, par les rapprochemens les plus étranges. Les savans devaient sans doute prendre place auprès de *Malus*. Cet homme d'un rare génie préféra toujours le devoir de son emploi à son renom personnel. Ingénieur militaire durant l'expédition d'Egypte, il ne craignit point la peste en préparant des hôpitaux pour les soldats frappés de ce mal contagieux; il en est atteint, il échappe au danger; mais il ne possède plus qu'une santé débile; sa faiblesse lui commande le repos. Pendant ses loisirs forcés, son génie

découvrit presque l'origine de la lumière et rendit son nom illustre dans l'Europe entière, au moment où il fut ravi aux sciences, à trente-neuf ans. On aperçoit près de lui M. *Petit*, professeur distingué de l'école polytechnique; M. *Collet-Descotils,* métallurgiste fameux par la découverte de l'IRIDIUM, minéral jusqu'alors inconnu. Non loin, de modestes pierres tumulaires indiquent les sépultures de l'académicien *Tenon*, dont les observations, les écrits, la sollicitude démontrèrent l'insalubrité de l'ancien Hôtel-Dieu de Paris et provoquèrent son amélioration; du chirurgien *Deschamps*, dont les soins, les talens, la bonté furent durant longues années une providence pour l'indigent dans l'hôpital de la Charité. Auprès de ces savans sont les tombes de personnages dont le rang dans la société fut le moindre mérite. On voit près les uns des autres la spirituelle duchesse *de Fleury*, la famille *de Coigny*, noble race chez laquelle les agrémens de l'esprit se trouvent les compagnons de cœurs excellens; de M. le comte *de Mun*, chéri et honoré de ses contemporains, modèle de piété filiale envers la plus tendre des mères, fidèle ami, père tendre; l'amitié remplit sa vie, dont il avait honoré le commencement par la vaillance; il dut à ce sentiment soixante ans de bonheur. Il repose près de M. et de madame de *Tessé*, dont l'âme

toujours noble et généreuse se montra supérieure à l'adversité. Dépouillés de la majeure partie de leur fortune par les lois révolutionnaires, ils s'estimaient encore riches en distribuant eux-mêmes aux pauvres leurs aumônes, leurs consolations, leurs secours. Quel homme de sens auprès de telles cendres n'aurait pas dû repousser toute pensée d'orgueil; cependant M. Sébastien *Schacherer*, cordonnier, *breveté de S. A. S. Mademoiselle d'Orléans*, n'a pas craint de faire graver lui-même durant sa vie cette épitaphe à sa future mémoire : « Bon époux, excellent père, fils » respectueux et soumis, sincère et constant » ami, il consacra ses jours pour le bonheur » de sa famille, dont il fut sincèrement regretté » (quelle prévision!); il sut, par ses talens (de » cordonnier) et ses vertus sociales, mériter » l'estime et la confiance des personnages de » la plus haute distinction : tous ses jours furent » marqués par un bienfait. » Ce cordonnier se dit plus heureux que Titus : cet excellent empereur perdit un jour. Il termina sa propre épitaphe, que mille personnes lurent comme nous lorsqu'il était plein de vie, par cette phrase : « Il fit élever ce modeste tombeau en » mémoire de sa digne et respectable épouse, » dans l'intention d'y être réunis pour l'éternité. » L'âme, surprise de ce miracle de vanité,



s'étonne encore de lire ce quatrain sur la tombe d'un coiffeur :

Actif, intelligent, plein de goût et d'adresse,
Il fut, aimant les arts, le *premier dans le sien* ;
Sensible et généreux, son cœur goûta l'ivresse
Du bonheur, du génie et de l'homme de bien.

Sur le bord droit de cette même allée, aux trois quarts de sa hauteur, sont placées quatre modestes pierres tumulaires debout indiquant les sépultures de quatre hommes célèbres. L'érudit *Capperonnier* se montra le digne héritier d'une race de savans qui scruta les trésors de l'antiquité. Les travaux de l'illustre *Delambre* servent de phare aux astronomes, parmi lesquels il se plaça dans le premier rang. Ceux de *Langlès* servent de flambeau aux orientalistes ; ils ont en même temps répandu de précieuses lumières sur l'histoire de l'Asie. Le docteur *Hallé* fut l'honneur de la faculté de Paris par un vaste savoir ; il fut les délices des gens de bien par sa bonté, le père des pauvres par ses conseils, par ses largesses. Dans l'intérieur de cette division paraît le marbre funéraire de M. le comte *de Lespinasse*, lieutenant-général d'artillerie : il fut savant, il fut brave; mais l'homme paisible préfère la science qui l'éclaire, à l'art terrible dont le plus haut succès est de lancer plus infailliblement la mort. Non loin de lui est le tombeau de

M. *Berthereau*, ancien président du tribunal de première instance de Paris : son épitaphe peint ainsi ses fonctions et son caractère : *Hic vir probus, jus dicebat*... « Ici repose un homme de probité, il rendit la justice. »

L'aspect de Paris, dont on commence d'apercevoir les édifices vers le haut de l'allée de tilleuls, invite à suivre sur la droite un chemin où l'on espère mieux voir encore la cité des vivans du milieu de la ville des morts. En le parcourant chacun est surpris de n'apercevoir presqu'aucun des tombeaux placés dans la profondeur du vallon, tant ils sont religieusement couverts par le feuillage, dont les soins des familles les ombragent : on voit seulement les monumens dont est bordé ce sentier. Dès son entrée paraît à gauche (16e div.) une pyramide de marbre noir indiquant la dernière demeure de M. *Prevost*, dont les panoramas véridiques transportèrent dans les murs de Paris, avec une illusion parfaite, l'image de l'aspect des principales villes du monde, de nos champs de bataille les plus fameux, et d'événemens célèbres dans notre époque.

Bientôt la beauté de la forme et des ornemens d'un tombeau de granit de Flandre attire le regard vers la droite (8e div.). *Ravrio* ne se contenta point d'exceller dans l'art du bron-



zier, on prisa son esprit; il le montra dans les doux momens où l'amitié s'épanche; sur son pipeau résonna la tendre chansonnette; il sut aiguiser l'épigramme du malin vaudeville; mais les qualités de son cœur valurent encore beaucoup mieux. En mourant, il fonda un prix de 3,000 fr. pour être décerné au premier qui trouverait un remède aux maux que l'emploi du mercure fait éprouver aux ouvriers doreurs. M. Darcet a rempli son désir en découvrant leur préservatif efficace. On inscrivit ces deux quatrains sur ce beau monument.

Il descend dans la tombe en conjurant l'effet
D'un métal meurtrier, poison lent et funeste
Son corps déjà n'ést plus, mais sa vertu nous reste,
Et son dernier soupir est encore un bienfait.

Sur une autre façade de ce tombeau, on lit :

Un fils d'Anacréon a fini sa carrière ;
Il est dans ce tombeau pour jamais endormi :
Les enfans des beaux-arts sont privés de leur frère ;
Les malheureux ont perdu leur ami !

J'aperçois ensuite la pierre tumulaire de madame la marquise *de Condorcet*, veuve du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Combien cette femme spirituelle et instruite dut compter de momens cruels dans sa longue carrière ! On aima l'élévation de son âme et sa

bonté compatissante pour le malheur dont elle-même épuisa la coupe.

Un sarcophage de granit paraît à ma gauche, décoré d'un buste ; il perpétue les traits d'Ennius Quirinus *Visconti*, le premier archéologue de notre âge. Son âme noble fut pareille à celle des vieux habitans de Rome, dans laquelle il naquit ; ses études profondes l'avaient rendu le contemporain des temps anciens de la Grèce et de l'Italie ; son goût exquis, son imagination vive, son cœur excellent, sa raison solide, sa mémoire prodigieuse, sa modestie bien rare, son amour du vrai, furent les délices des savans, qui ne recoururent jamais en vain à ses lumières.

Je révère la mémoire d'un homme illustre, l'honneur de notre âge, en m'étonnant de voir près de son tombeau un monument de plus magnifique structure. Le mortel auquel il est consacré posséda sans doute un mérite plus éminent que celui de Visconti, supérieur à celui de Delille, de Fourcroy, de Chénier, de Grétry, sur lesquels il semble encore dominer dans la nuit du trépas. J'y lis le nom de *Regnaud de Saint-Jean-d'Angely*. Cet homme d'esprit considéra trop souvent nos commotions et nos débats politiques, seulement comme des moyens de fonder sa propre renommée et sa fortune. Jamais il ne posséda une opinion qui lui fût



propre; il suivit le torrent dont l'impulsion lui sembla propice dans le moment pour remplir son vœu. Pendant long-temps il louvoya. Souvent déçu dans sa politique personnelle, il fit naufrage; mais son adresse sut toujours regagner l'un ou l'autre rivage. De loin il prévit qu'un génie vaste, audacieux, asservirait sous son joug, par le pouvoir militaire, les partis qui tourmentaient la France. Son étoile lui montra dans Bonaparte l'homme dont la gloire, le caractère, l'ascendant de la victoire, devaient enchaîner la patrie. Dès lors il se voua sans réserve à sa destinée; son élocution, flexible à toutes les impressions de sa propre ambition, sut toujours trouver des couleurs pour pallier tout ce que le despotisme et la vanité produisirent de révoltant; mais il n'eut pas de voix pour faire entendre au maître, dont il se montra le complaisant servile, le langage de la vérité, de la raison, de la justice, tandis qu'il l'entraînait lui-même, par sa flatterie, dans le précipice de malheurs où tous les deux tombèrent. Je plains l'existence politique d'un tel homme; je la plains d'autant plus qu'il put s'abuser par l'étonnante fortune de son héros, à laquelle il semblait que rien ne dût résister. Quel est son sort après son élévation de quelques années? La fortune change. Ses lèvres ont-elles seulement touché la coupe

du malheur, est-il repoussé du sol de la patrie, il manque de force pour supporter l'infortune, parce qu'il avait manqué de vertu dans la prospérité; sa raison s'altère; sa santé succombe; il ne peut vivre, il périt; les portes de la France lui sont ouvertes, il se précipite dans son sein; il embrasse ses amis, sa famille, il meurt; il n'avait plus même la force de soutenir un instant de bonheur! Quelle leçon pour l'ambition! Je ne saurais lire sans la plus vive émotion ces vers tracés sur sa tombe par l'auteur de Régulus :

> Français, de son dernier soupir
> Il a salué la patrie :
> Le même jour a vu finir
> Ses maux, son exil et sa vie.

Quelle distance de cet ambitieux aux anciens conseillers d'état *Laumond* et *Lescallier*, maintenant ses voisins dans la tombe? Ils rendirent des services immenses dans de hautes fonctions; ils ne devinrent pas riches, mais ils méritèrent l'estime universelle par un bel emploi de leurs talens, par leur probité sans tache. Les vicissitudes de la fortune les trouvèrent forts, parce qu'ayant toujours suivi le chemin de l'honneur et du devoir, leur conscience ne leur fit aucun reproche. La considération publique les accompagna dans la retraite; elle les suivit dans la tombe.

J'aperçois sur ma droite (9[e] div.) une statue de bronze reproduisant l'image de M. le baron *Denon*, autrefois directeur des musées. Cet homme d'esprit, possédant les avantages de la naissance, de la figure, de l'éducation, sut plaire et se tracer une route vers la fortune, qui lui sourit après avoir exercé sur lui ses rigueurs. Sa vie est une preuve que l'homme habile à saisir l'occasion, doué d'une âme énergique, possédant de l'originalité dans ses moyens, sachant à propos être hardi, s'élève et se soutient facilement dans une sphère où ne semblait pas l'appeler sa condition première. Au temps où parmi la noblesse il y en avait une haute appelée par sa naissance elle-même à jouir presque seule des grâces de la cour, et une noblesse de moindre aloi végétant loin des faveurs, dans les provinces, M. Denon naquit dans cette dernière. Ses parens se contentaient d'aspirer à lui acheter une charge dans la magistrature : car alors on achetait à prix d'argent le droit de décider de la fortune et de la vie des hommes. M. Denon devait donc être un honorable juge en province. Ses parens l'envoient à Paris étudier le droit. La science de Cujas et de Barthole lui semble fort insipide. Une bohémienne lui avait annoncé dans son enfance qu'il serait aimé des femmes, qu'il irait à la cour, dans toute l'Europe, et qu'une constel-

lation lumineuse comblerait un jour tous ses vœux. Sur cet aventureux horoscope, lui-même, à seize ans, se trace une route de fortune qui fut la sienne. La gaîté de son esprit, le charme de sa conversation délicate et polie, la fécondité de son imagination produisant sans cesse d'heureuses saillies, un talent malin pour saisir chez autrui le moindre ridicule, lui valurent des succès de salon. En même temps il cultivait les arts, il maniait la plume, il savait agréablement tourner des vers de société : c'était un homme charmant. Ses liaisons avec les actrices du Théâtre-Français lui firent concevoir la pensée de composer une pièce dont le titre fut *le Bon Père*. Lekain dit, le jour de sa première représentation : « C'est la comédie de ce jeune au- » teur couleur de rose, que nos dames ont re- » çue. » Ses succès de coulisses satisfaisaient la vanité du jeune Denon, mais non pas son ambition; son regard pour accomplir son horoscope se dirigeait toujours vers la cour. Comment y parvenir ? Denon recherchait avidement les occasions d'approcher de Louis XV. Il ne manquait jamais de se rendre à Fontainebleau lors des voyages d'automne. Le Roi le remarqua, le fit approcher de sa personne, lui demanda ce qu'il désirait. « Vous voir, Sire, » répond le jeune homme. — Quoi, lui dit le » Roi, tu n'as rien à me demander, tu ne dé-

» sires rien? — Non, Sire, si ce n'est de pouvoir » échapper aux baïonnettes et aux gardes qui » m'empêchent d'approcher de votre personne. » Le Roi, charmé de ses réponses, lui fait donner une permission d'entrer dans ses appartemens et ses jardins. Souvent ce prince adressa la parole à ce jeune homme, dont le ton et les manières surent lui plaire. Le Roi lui demanda quelles étaient ses occupations. « Cultiver les beaux-arts, » répond le jeune Denon.

Madame de Pompadour s'avisait alors de graver sur pierre dure: le Roi aimait les pierres gravées. Ce prince fit lui-même, avec discernement, une collection de pierres antiques; il y joignit des médailles. Le jeune Denon fut chargé de la conservation de ce musée particulier du Roi. Madame de Pompadour mourut: Louis XV changea de goût. Denon demanda de l'emploi dans la diplomatie. Nommé gentilhomme d'ambassade à Saint-Pétersbourg, il offrit, en passant à Postdam, l'hommage de son admiration au grand Frédéric. M. Denon remplit bien son poste en Russie; cependant il eut le malheur d'y plaire à l'infortuné grand-duc Paul, et de devenir l'objet d'une inquiète observation de Catherine II. Il alla rejoindre M. le comte de Vergennes en Suède, l'accompagna dans le Danemark, le suivit en France quand il vint prendre le mi-

nistère des affaires étrangères. Ce ministre lui confia une mission importante près du corps helvétique. M. Denon profita de ce voyage pour admirer la nature dans toute sa majesté. Il en profita aussi pour rendre son hommage au vieillard de Ferney. Il obtint de faire son portrait; malencontreusement l'amateur accrût dans cette image les irréparables ravages de la décrépite vieillesse. Voltaire accusa M. Denon de l'avoir rendu plus laid qu'il l'était. M. Denon quitta la Suisse pour Naples; il y demeura sept ans; il y remplit même, dans les dernières années, les fonctions de chargé des affaires de France. Il était philosophe, donc partisan des opinions qui firent germer dans les têtes la révolution. Il déplut à la reine de Naples, fut rappelé, et vit se fermer devant lui la carrière diplomatique. Tandis qu'il était en Italie, il se lia d'une amitié intime avec le cardinal de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome; il vit chez ce cardinal l'empereur Joseph II, qui trouvait l'Allemagne *lourde, lente et rude à manier*, et le malheureux Gustave, roi de Suède, qui devait être assassiné dans un bal. Ce fut toujours pour lui de précieux souvenirs; mais son séjour sous ce beau ciel, au milieu des chefs-d'œuvre des arts dont il s'y voyait entouré, devait avoir plus d'influence encore sur le reste de sa vie. Il y devint artiste; son goût exquis diri-

gea les dessinateurs employés par M. l'abbé de Saint-Non. Dans le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, il en écrivit les descriptions et l'histoire. Cet ouvrage obtint un grand succès. M. Denon, revenu à Paris, se fit recevoir à l'Académie de peinture, comme graveur, sur une production très-médiocre : mais il était gentilhomme. Son goût pour les arts le rappela à Venise, dont il étudia, pendant cinq ans, l'école. La révolution faisait abhorrer le nom français de tous les états despotiques. L'inquisition du palais de Saint-Marc l'expulsa du territoire vénitien. Il se réfugie à Florence, il en est chassé; il espère trouver au moins un asile sûr dans les vallées de la Suisse, le gouvernement français s'y oppose au séjour de tout émigré : car il avait été porté sur la liste fatale, ses biens avaient été confisqués, tandis qu'il dessinait en Italie. Poursuivi au dehors de la France, ne possédant plus d'autre fortune que son burin, il risque sa vie en rentrant dans sa patrie. Le peintre David le protége, comme l'un de ses collègues à l'académie de peinture. Denon exécute quelques dessins de costumes républicains pour le comité de salut public; il sauve ainsi sa tête. Des jours moins épouvantables luisent sur la patrie; la société renaît dans ses rangs élevés, marqués alors par de hautes fonctions publiques ou fixés par la victoire. M. Denon est admis dans

le cercle de madame de Beauharnais; Bonaparte l'y remarque. Le Directoire envoyait alors ce général dans l'Égypte, expier le tort, à ses yeux, de trop de gloire. M. Denon s'engage dans cette aventureuse expédition, comme artiste. A la vue des champs de Thèbes et de Memphis, encore empreints des traces de la première civilisation du monde, M. Denon ne se souvient plus de ce qu'il compte déjà cinquante ans; il retrouve toute l'ardeur du jeune âge; le sabre d'une main, le crayon de l'autre, il marche toujours avec les premiers des guides; dessine les vues pittoresques qui s'offrent à ses regards; dessine les aspects des monumens demeurés debout depuis quatre mille ans, malgré les révolutions des siècles et du monde; dessine les restes de ceux qui succombèrent sous l'effort des hommes et du temps; dessine les nouveaux combats des Français contre les Mamelucks; entasse ces dépouilles opimes pour les arts, dans ses porte-feuilles. Il revient en France et publie son *Voyage dans la basse et la haute Egypte, pendant la campagne du général Bonaparte*. C'était le premier ouvrage sur une expédition qui fixait depuis long-temps les regards de l'Europe tout entière; les esprits étaient inquiets sur sa réussite militaire; personne ne savait encore quels avantages durables elle avait produits pour l'histoire, pour les sciences, pour

les arts. M. Denon commença de dérouler ce tableau devant l'universelle curiosité.

L'étonnement causé par les premières images exactes des merveilles des siècles des Pharaon et des Ptolémées ; les vues des monumens les plus imposans de l'antiquité, par la majesté de leurs masses indestructibles ; le récit animé des combats des Français, de leurs travaux scientifiques, de leurs efforts pour faire renaître les arts dans les contrées dont elles avaient été le berceau, donnèrent une vogue prodigieuse à son livre bientôt traduit dans toutes les langues. Le nom de M. Denon devint européen. Il avait flatté l'amour propre du général dont le génie avait conduit cette entreprise, toujours glorieuse pour la France, par d'immenses conquêtes pour les sciences et pour les arts. Bonaparte dut récompenser celui qui lui avait servi de héraut pour proclamer tout ce que l'expédition d'Egypte avait produit de véritablement grand. Jaloux de faire briller la France, ce conquérant de l'Europe presqu'entière n'imposa point seulement aux vaincus de lourds tributs, mais il les dépouilla de leurs chefs-d'œuvre pour en enrichir Paris. Le musée du Louvre fut le sanctuaire dans lequel il les réunit aux plus magnifiques productions de l'école française. M. Denon fut constitué le gardien de ces trésors, et tout à la

fois le modérateur des beaux-arts en France et le Mécène des artistes; poste difficile, dans lequel une impartiale équité devait égaler la justesse du sentiment du beau, pour distinguer dans un talent naissant les qualités par lesquelles ses travaux pourraient briller un jour; accorder toujours les récompenses au vrai mérite, et jamais, sous leur nom, distribuer des faveurs; choisir dans les plans les plus parfaits; repousser les conceptions de la médiocrité, indignes des monumens publics; conserver le bon goût, l'épurer; encourager le génie en le laissant s'avancer libre et fier, peignant la nature, les sentimens des passions, les actions des mortels, les travaux des héros dans une vérité toujours parfaite et conforme aux règles immuables du goût. Quelles fonctions! Mais la France possédait dans ce temps les maîtres qui venaient de régénérer son école, dont d'illustres élèves suivaient les traces par d'illustres succès. L'unique soin du directeur des beaux-arts était de se montrer juste. Le sentiment exquis d'un public sévère, dont le goût s'était formé par son admiration pour les chefs-d'œuvre qu'il voyait briller dans les galeries du Musée, lui aurait rarement permis d'être partial; car l'opinion publique n'aurait jamais manqué de réformer son arrêt. Peut-être reprochera-t-on à cette époque de l'art d'avoir

représenté presque exclusivement de beaux faits militaires; mais la gloire des armes ne tenait-elle pas alors la France entière sous son prestige? M. Denon ne devait-il pas plus que tout autre céder à ce sentiment, lorsqu'il lui devait sa fortune, lorsqu'il flattait ainsi le maître auquel il s'était dévoué? Quand la France, par la dernière catastrophe de celui qui durant dix ans n'avait connu que des victoires, éprouva le dernier revers qui la priva du fruit de ses conquêtes dans les arts, M. Denon perdit son emploi; mais son honorable existence leur fut encore utile jusqu'à son dernier jour, par la magnifique collection de monumens antiques, historiques, modernes, orientaux, de tableaux, de dessins, d'estampes, qu'il avait rassemblés dans sa galerie, pour écrire l'histoire de l'art, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Peu jaloux d'une jouissance exclusive, il se plaisait à ouvrir l'accès des trésors qu'il possédait, aux étrangers et aux artistes. Heureux celui qui use d'une fortune brillante pour devenir utile!

En s'avancant jusqu'à l'extrémité de ce chemin, et tournant à gauche, on voit devant soi un monument funéraire de forme peu élégante (14ᵉ div.). Je frémis en y lisant: *A Lallemant, mort le* 13 *juin* 1820, *l'Ecole de droit, l'Ecole de médecine, le Commerce, l'Ecole des beaux-*

arts. Français, trop de sang a coulé; la Charte protége tous vos droits, concilie vos intérêts généraux : le monarque a juré de maintenir la paix publique par l'observation de la Charte, elle ne sera plus troublée.

En remontant l'allée, se voit sur la gauche (15e div.) un piédestal surmonté d'une urne consacrée à la mémoire de madame *Dufresnoy*. Chacun admira ses élégies, chacun aima leur douce harmonie, leur naturel, leur facilité, leur abandon exprimant les mouvemens d'un cœur tendre. Sentir fortement, rendre dans une vérité parfaite ses sensations, ses sentimens, voilà ce qui forme le caractère du talent de ce poète aimable; mais sa naïveté fait quelquefois regretter que ce poète soit une femme.

Le nombre des illustres souvenirs qui se présentent dans l'intérieur de cette enceinte nous force d'y pénétrer afin d'y considérer une réunion bien rare de talens et de mérite divers dans les littérateurs et les savans dont la France déplore la perte récente. Au milieu d'eux l'âme est vivement émue en lisant sur le tombeau du jeune Humbert *de La Tour du Pin*, victime d'un accident tragique, l'expression de la douleur de ses amis, et le portrait de son beau caractère.

Nourri par les vertus, formé par la nature,
Son cœur fut généreux et son âme était pure;

Il aimait à compter ses jours par ses bienfaits;
Ses amis compteront les leurs par leurs regrets.

Chacun déplore la perte de celui qui fut dès son printemps privé d'une vie dont il promettait de bien user, chacun admire son plus bel emploi sur la tombe de madame *Bergon* qui mérita cet éloge:

Ici dort, à l'abri d'un simple monument,
Une amie, une épouse, une mère chérie,
Qui du bonheur des siens fit celui de sa vie,
Et fut riche des dons versés sur l'indigent.

A leur droite, le musicien italien *Tarchi* crie, du fond de son sépulcre, que la suavité de ses chants a pu assurer à son nom quelque part dans l'immortalité; mais sa cendre publie que tout sur la terre est vanité. Sur la tombe de l'abbé *Haüy*, je révère un homme modeste, dont l'esprit observateur sut étendre et perfectionner un système de classification des minéraux, fondé sur leurs parties constitutives, immuable comme les lois générales de la nature. Le nom du peintre *Van-Spaendonck* retrace à ma mémoire l'artiste qui sut le mieux exprimer toute la beauté des fleurs. Devant le tombeau de *Fourcroy*, je considère un savant, dont l'âme de feu exprimait avec éloquence tout ce que les secrètes opérations de la nature possèdent de magnifique; il sut enflammer l'âme de

ses élèves d'enthousiasme pour les sciences chimiques, mais il aurait encore élevé son nom plus haut dans l'Europe savante, si la politique ne l'eût pas détourné de ses travaux.

Les jours d'*André Thouin* furent employés au perfectionnement de la grande culture et de la culture des jardins; il naturalisa une multitude de végétaux exotiques; il perfectionna la greffe et la taille des arbres fruitiers; le premier il enseigna publiquement la théorie et la pratique du plus utile des arts. Son frère, *Jean Thouin*, son collaborateur, l'a rejoint dans la tombe. Ils possédaient tous deux des goûts simples, des mœurs patriarcales, une bienfaisance sans bornes.

Breguet, dont le bronze reproduit les traits, ne fut pas seulement le plus habile dans l'art de construire les instrumens les plus parfaits pour mesurer le temps; l'excellence de son cœur, doux, simple, généreux, fut préférable à son génie.

Le physicien *Charles* substitua le gaz à l'emploi de la fumée de substances végétales, dont s'était jusqu'alors servi Montgolfier pour l'ascension des aérostats. Le premier il s'éleva des Tuileries à une hauteur de plus de dix-sept cents toises, aux acclamations de la multitude surprise de voir l'homme se soutenir dans les airs plus haut que l'aigle.

Auprès de lui gît un astronome dont le génie ne produisit ni calculs profonds, ni théorie savante. Il vécut dans une entière indifférence sur ce qui se passait sur cette terre, à l'exception de la pluie, du beau temps et du vent, dont il enregistra durant cinquante ans les plus légères variations. Pendant ce demi-siècle entier, chaque nuit, il observa l'état du ciel avec une si merveilleuse patience, qu'à lui seul il découvrit l'apparition de douze comètes; aussi Louis XV l'avait plaisamment nommé le *Furet*. M. *Messier* mettait un tel point d'honneur à cette investigation, qu'ayant omis, durant les derniers momens de sa femme, de monter à son observatoire, il fut au désespoir de ce qu'un Limosin eût saisi cet instant pour attenter à son honneur en découvrant une comète qui aurait fait pour sa part la treizième.

Quelle distance de cet esprit méthodiquement étroit avec la hardiesse du génie de *Chénier*, qui s'éleva si haut sur le Parnasse. La postérité pourra seule assigner sa véritable place, lorsqu'une sévère équité envers sa mémoire aura écarté loin d'elle les préventions produites par sa conduite politique, par l'engoûment des partisans de ses opinions: bornons-nous à considérer en lui, dans cet asile mortuaire, le poète qui enrichit notre langue des beautés du *Cimetière de Gray*, et des jugemens pleins de jus-

tesse et de goût qu'il porta sur notre littérature depuis 1789; ces productions suffisent pour lui assurer une belle place dans les lettres.

Une pyramide de marbre noir indique près de lui la cendre de *Parny:* il fut sans doute un de nos meilleurs poètes érotiques, il charme, il entraîne, il séduit par un talent flexible et pur, par son aimable mollesse : combien de poisons sous des fleurs! Gardez-vous, jeunesse imprudente, d'approcher vos lèvres de cette coupe enchanteresse, si vous voulez conserver des mœurs pures; le charme d'une diction délicieuse aura soudain corrompu votre cœur.

J'aperçois une lyre d'or; ce monument est celui de *Grétry,* de cet homme de génie dont la musique fit toujours entendre à l'oreille l'expression juste et vraie des passions dont l'âme est agitée; qui, par la vérité de ses chants, triompha de ses détracteurs, de ses envieux, et laissa un nom qui vivra dans la postérité.

Il y vivra aussi par sa propre pensée, celui de *Bernardin de Saint-Pierre*, par son histoire délicieuse de Paul et Virginie, parce que son cœur sut peindre les chastes amours de l'aurore de la vie, les mœurs patriarcales, de hautes infortunes, la vertu aux prises avec le malheur. Elle y vivra seulement par la mémoire de son talent, madame *Dugazon,* qui sut feindre sur la scène des sentimens qui n'étaient pas les



Tombeau de Delille

siens; on admira son art, on s'étonna un moment de le voir parvenu à l'imitation du vrai; mais la vérité commande seule une admiration éternelle. Madame Dugazon posséda une belle âme, un beau caractère : sa mémoire est digne d'estime.

Il fut moins heureux le chanteur *Garat*, dont la cendre repose proche de Fourcroy; il a péri tout entier dès que son gosier s'est glacé.

Delille, dans ses vers harmonieux, mais trop souvent d'une égale cadence, a su lier son nom aux œuvres du génie de Virgile et de Milton; il a ouvert une route nouvelle à l'art des vers, dans la poésie didactique, en présentant des descriptions variées, cependant jamais de ces créations qui étonnent, de ces grandes pensées dont on admire la sublimité, de ces images fortes qui émeuvent l'âme profondément. Ce bel esprit préféra semer de fleurs sa route tranquille, au fracas des mouvemens impétueux d'une imagination ardente. Son indignation contre le crime, animant cependant une fois sa verve, fit éclore ses belles stances sur l'immortalité de l'âme. Il fut immobile dans son attachement à l'auguste famille de nos rois, et ne prodigua pas à Bonaparte un encens adultère pour sa conscience.

Près de sa tombe, dans son enceinte, repose le galant *Boufflers*, la fleur des cheva-

liers, l'honneur des troubadours. Il dicta cette douce pensée inscrite sur son vase cinéraire : *Mes amis, croyez que je dors.* A l'opposite est un souvenir pour la mémoire de M. *Dureau de la Malle*, dont les traductions ont rendu tour à tour, dans notre langue, la rapidité de Salluste, la concision profonde de Tacite, l'harmonieuse abondance de Tite-Live. Il n'est pas enterré dans ce lieu, mais il fut intimement lié avec Delille : on a rapproché leurs souvenirs.

La première enceinte, à droite, renferme la dépouille de M. *Brongniart*, dont le génie créa le plan de la Bourse. L'élévation sculptée de ce monument décore son tombeau : la pensée de cet édifice superbe est son premier titre à la gloire.

Près de lui repose l'architecte *Bellanger*, inventeur de la coupole en fer dont est couronnée la Halle au blé, qui la préservera des ravages du feu ; il embellit Paris d'hôtels magnifiques, il le décora de jardins paysagistes.

Le cœur du docteur *Montègre* est ensuite déposé au pied d'un pilastre fort modeste. Il s'expatria pour aller à Saint-Domingue observer la fièvre jaune, et chercher un remède contre ce fléau destructeur. Lorsqu'il était baigné de sueur, Montègre aperçoit dans les eaux une femme luttant contre la mort ; il se précipite dans les flots, la rend à la vie : lui-même périt quelques heures après victime de son dévoû-

ment héroïque. Les traits du peintre *Vincent* rappellent le disciple de Vien soumettant le pinceau aux règles du dessin ; il se signala en revenant aux lois de la nature, au sentiment du vrai. Ses compositions sages, son dessin correct, sa manière ferme et franche, décèlent l'homme de goût, mais non pas l'homme de génie. Son tableau représentant la fermeté du président Molé au milieu des factieux demandant sa tête, fut regardé comme une production digne d'estime, mais on y chercha en vain le grandiose et l'originalité qui commandent l'admiration et frappent d'étonnement.

Sous le lieu le plus couvert du bocage, de l'autre côté du bosquet, repose le graveur *Berwick,* dont le burin précieux, pur, délicat, se distingua par un goût exquis, un beau sentiment, l'arrangement et l'harmonieux effet de ses tailles. Il produisit un petit nombre d'ouvrages : ce sont des chefs-d'œuvre.

Le sépulcre délaissé du professeur *Dufourny* accuse ses héritiers d'ingratitude. Cet homme, épris des beautés antiques, enrichit l'école d'architecture de plâtres moulés sur les plus beaux édifices de l'Italie, de la Sicile, et les fragmens les mieux conservés de la Grèce.

Derrière lui sont de petits tombeaux consacrés à la mémoire des géographes *Mentelle* et *Barbier-Dubocage.*

Le monument de *Ginguené* rappelle un homme de beaucoup d'esprit, distingué par des productions aimables ; il fit honneur à son goût, à ses connaissances, à son jugement, par son *Histoire littéraire d'Italie;* à son esprit, par des vers légers et des fables naïves ; il montra une belle âme en répondant à ceux qui l'invitaient, après la chute de Bonaparte, à se venger de celui dont il avait à se plaindre : *Adressez-vous,* dit-il, *à ceux qui l'ont encensé, ils sauront bien s'acquitter de cette tâche.*

Sous cette partie du bocage repose fort humblement un très-bonhomme, doué d'un esprit original, incessamment occupé de faire parler de soi. *Mercier* fut connu de toute l'Europe par son *Tableau de Paris,* auquel il fit succéder son *Bonnet de nuit,* l'*An* 2440, et même une *Histoire de France,* et la *Brouette du vinaigrier.* Original dans ses écrits, sans être écrivain judicieux et correct, il y entasse vérités et paradoxes, se contredit incessamment, montre dans ses opinions comme dans sa conduite une variation continuelle. Censeur amer de l'impôt de la loterie dans le *Tableau de Paris,* il en fit l'apologie dans un discours prononcé dans la Convention nationale ; il fit plus, il accepta un emploi important dans son administration.

A l'entrée du bosquet s'élève le monument

de M. *Suard*, durant longues années secrétaire perpétuel de l'Académie française; il traduisit, de l'anglais, l'Histoire de Charles Quint par Robertson, écrivit peu, causa bien : long-temps il fut une autorité dans la littérature.

A l'opposite de Delille reposent les restes de *Talma*, le Roscius français. Ses contemporains savent combien il mérita d'être admiré; les traditions théâtrales rediront à la postérité ce qu'il fut, mais elles seront impuissantes pour reproduire les impressions terribles dont il frappait les âmes.

Considérons les tombeaux placés sur l'extérieur du bosquet à droite. On y voit le monument de *François de Neufchâteau*, auteur de Paméla, dont l'esprit produisit, comme procureur général, des réquisitoires, les études du magistrat; composa odes, fables, anthologie morale, la Vulpiade et la Lupiade, un voyage agronomique, l'Art de multiplier les grains, une méthode pratique de lecture; des volumes d'instruction sur l'administration, comme ministre de l'intérieur. Il fit des vers en l'honneur de la reine Marie-Antoinette, et des hymnes à la liberté; il déclara que Dieu protégeait la France puisqu'il avait créé pour elle... Napoléon le Grand, l'ami du peuple, le père du genre humain... le sauveur du monde. « Il a droit, s'écria-t-il, à des autels, à des temples. »

Cependant il adhéra au décret de déchéance de son héros. Présenté au Roi à la tête d'une députation de la société d'agriculture du département de la Seine, il s'écria, après lui avoir fait hommage des mémoires de cette société : « Que ne fera-t-elle pas sous le *gouvernement tutélaire d'un père de famille qui nous est enfin rendu.* » Dans son Manuel républicain il avait imprimé que l'histoire de la monarchie (de nos rois) faisait aimer la république. Cependant il fut bon ministre de l'intérieur, il protégea les sciences et l'introduction de la vaccine, il favorisa la propagation de l'instruction mutuelle.

Sur ma gauche (18e div.), j'aperçois le monument et les restes de M. *Micoud,* ancien préfet, et de M. *Jaubert,* gouverneur de la Banque de France, dont la mémoire est en honneur. Un cippe de granit, surmonté d'un globe embrasé, annonce quelqu'événement singulier dans le trépas de la personne à laquelle ce tombeau appartient. C'est l'asile de madame *Blanchard*, dont la machine aérostatique s'enflamma, et, la laissant sans soutien, fut cause de la chute épouvantable dans laquelle elle se brisa et demeura sans vie. Près de ses restes, un cippe de marbre indique le tombeau de *Méhul*, dont les accens belliqueux enflammèrent le courage des Français, enton-

nant en marchant au combat le *Chant du départ*. Il enrichit la scène lyrique de quarante compositions admirables. Un pilastre rappelle, près de lui, *Galin*, inventeur du méloplaste et du chronomériste. En regardant à ma droite (div. 15), j'aperçois la pierre tumulaire de l'architecte *Poyet*. Sa tête féconde enfanta une foule de projets pour l'embellissement de Paris; il proposa de transporter l'Hôtel-Dieu à l'île des Cygnes, y dressa le plan d'un hôpital salubre et commode; il exécuta la façade du palais du Corps législatif. Il vécut toujours le crayon à la main quand il n'enrichit point la capitale de beaux édifices. Le talent de l'architecte *Heurtaut* s'exerça dans un genre différent; il réussit à embellir les palais et les jardins royaux. M. *Sage*, leur voisin dans la tombe, s'avança par une autre route vers la célébrité. Chimiste, il appliqua ses connaissances à l'art d'exploiter les mines. En 1783 il provoqua l'établissement de l'école des mines, dont il fut le premier directeur. Demeuré stationnaire dans les principes de l'ancienne chimie, n'ayant pas voulu ouvrir les yeux à la lumière répandue avec profusion sur cette science par les découvertes de Lavoisier, de Guyton-Morveau, de Fourcroy, son savoir suranné, désormais sans valeur, ne permit point de l'admettre dans la nouvelle direction de l'école des mines; ce-

pendant son savoir avait été autrefois utile à la France, à laquelle il apprit à exploiter ses richesses minérales. Le nom de M. *Bosquillon* (18[e] div.) rappelle un savant médecin, profond helléniste. A la vue du marbre tumulaire de M. le duc *de Brancas-Lauraguais*, il me souvient d'un amateur des sciences; son esprit découvrit la décomposition du diamant par le feu, et voulut faire résister la porcelaine à son action. Il bannit de la scène les banquettes sur lesquelles les grands seigneurs et les financiers siégeaient à côté des acteurs, anéantissaient toute illusion théâtrale, et ne permettaient à Auguste et à Mithridate de se montrer dans leurs palais qu'entourés de marquis frisés à l'oiseau royal, portant avec orgueil les talons rouges, l'épée sur la hanche, l'habit brodé. Il me souvient aussi que son caractère original le rendit toujours frondeur et caustique; mais s'il sema sa vie de traits plaisans et de bons mots, il la sema davantage de traits de bienfaisance, ce qui est préférable à l'esprit. Sur l'autre bord de la route j'aperçois la tombe de M. *Aignan* (16[e] div.), l'un des quarante de l'Académie française. Son renom littéraire est tout entier dans Homère, dont il crut à lui tout seul transporter dans notre langue les beautés, tandis que l'on aperçut dans son texte de nombreux emprunts faits

à ses devanciers dans la carrière. Dans la vie civile ce fut un homme probe, dans sa conduite politique chacun vanta ses actions et ses écrits selon son opinion personnelle. Tel est le sort des hommes dans les temps où la société marche, suivant son intérêt, sous des bannières différentes, dont les coryphées, blâmant toujours leurs adversaires, approuvent toujours les enrôlés dans leur coterie. Les amateurs de musique s'empressent d'entrer dans l'intérieur du nº 18 pour rendre hommage à la mémoire de *Nicolo*, dont le génie créa les chants délicieux des opéras de *Joconde*, de *Jeannot et Colin* et de la *Lampe merveilleuse*. Non loin de lui, le nom de *Persuis* leur rappelle la musique de la *Jérusalem délivrée*, du *Triomphe de Trajan*, et l'air du *Chant français*.

De ce point, leurs pas se dirigent vers la place servant de terme au transport des corps par les voitures funéraires. A son entrée vers Paris s'élève un petit temple supporté par six colonnes; sous son abri est placé un vase cinéraire. Ce monument est consacré, par l'amour paternel, à mademoiselle *Butler* (3ᵉ div.) jeune Américaine, ravie dès son printemps à ses parens. En arrière on voit un marbre tumulaire sur lequel se lit le nom de *Bigot de Préameneu*, homme savant et sage, autrefois ministre des cultes. A ses côtés repose, après une vie agitée,

M. le maréchal de camp *Dampmartin*, dont l'existence fut marquée par des révolutions de fortune continuelles.

L'œil se porte de ce point vers le côté opposé de cette salle de verdure, bordée sur cette face de monumens imposans, au-dessus desquels s'élèvent en amphithéâtre sur le coteau des tombeaux de toutes les formes, tous religieusement couverts d'un feuillage donnant à cette colline l'aspect d'un bocage délicieux, orné d'une multitude de fabriques. Au côté gauche de l'allée montant à la chapelle, est un monument modeste consacré à la mémoire de M. le comte *de Lambertye* (18e div.), dont l'excellente épitaphe peint sous le plus beau jour la vertu, en déplorant ses tribulations durant son émigration. Sur l'autre côté de la route (28e div.) s'élève la chapelle sépulcrale de madame *de Mallet*, surmontée d'une Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses bras. Ce tombeau atteste toute la dévotion de son mari, devenu prêtre depuis son veuvage.

En arrière s'élève le monument surmonté de l'image en bronze du docteur *Béclard*. Ce savant professeur promettait un digne successeur de l'illustre Bichat. Ravi par le trépas dans la force de l'âge, dans la vigueur du talent, il laissa à la médecine le regret de ne l'avoir point vu par son génie étendre les limites de l'art de


Al. Blondeau Sculp.

Monument de Gaspard Monge.

guérir. Dans la multitude des pierres tumulaires agglomérées sur le penchant de la colline, les amis de l'humanité révèrent celle de *Valentin Haüy*. Sa découverte aussi utile que simple, substituant pour les aveugles le tact à la vue, leur apprit à lire avec des caractères en relief, les initia de cette façon dans les sciences, dans les arts, dans la pratique des métiers; les rendit utiles à la société, en leur donnant ainsi les moyens de pourvoir à leurs premiers besoins, que leur impuissance de rien faire, jusqu'à l'heureuse découverte de M. Haüy, les forçait impérieusement de réclamer de la charité publique.

La reconnaissance des anciens élèves de l'École polytechnique, envers le premier de leurs maîtres, érigea sur le bord de cette salle circulaire un monument imposant à la mémoire du savant *Monge*. Son génie leur avait ouvert un accès facile dans les secrets de la géométrie descriptive, science jusqu'alors abstruse; il avait enrichi la France des trésors de l'Italie; il découvrit plus d'un mystère de l'antiquité sur les monumens de l'Egypte, dans laquelle il déploya des talens rares en mécanique. Jamais son esprit ne se trompa dans les hautes sciences, vers lesquelles seules l'appelaient ses dispositions naturelles; s'il commit des erreurs dans la politique, attribuons-les à l'infirmité

de la raison humaine, à laquelle il n'est point donné de voir toujours juste hors du cercle de son aptitude et de ses études habituelles. Les monumens élevés près de lui appartiennent aux familles de M. *Souriac*, menuisier, de M. *Leroy-Pelgas*, pharmacien, connu par un vin médicinal qu'il proclama une panacée universelle; de M. *Harmand*, de M. *Commaille*, riche propriétaire, non moins opulent capitaliste; de M. *Loir*, entrepreneur de bâtimens; tous honnêtes gens sans doute, mais dont la vie obscure forme un singulier accompagnement du mérite de Monge.

Derrières ces chapelles mortuaires, quelques monumens rappellent de plus imposans souvenirs. La pyramide de marbre noir érigée à M. *Percy*, chirurgien en chef des armées, semble encore montrer cet homme précieux exerçant avec courage son art utile dans les hôpitaux et sur les champs de bataille, où tant de fois il brava la mort pour apprendre à ses élèves à enlever les blessés sous le feu de la mitraille, à soustraire au trépas les victimes qu'elle s'apprêtait à frapper. Un monument voisin reproduit les traits d'un homme non moins utile à l'homme : le docteur *Pinel* employa ses talens au traitement de l'aliénation mentale; il adoucit le traitement et le sort des aliénés, et leur prescrivit des remèdes souvent efficaces. Il rendit

encore un service essentiel à la médecine par sa Nosographie.

Des tombeaux prochains présentent d'autres leçons. Le monument magnifique de M. *Le Bailli de Crussol* (27e div.), long-temps sous le poids du malheur durant l'émigration, rentré dans sa patrie, jouissant, au déclin de ses jours, de ses honneurs, de ses amis, des récompenses accordées par son prince à sa fidélité, apprend qu'il ne faut jamais désespérer de son sort dans les plus grandes infortunes; cependant il est des circonstances où la prudence humaine est en défaut. M. le duc *de Frias*, grand d'Espagne de première classe, crut le sort de son maître à jamais fixé, quand il eut abdiqué sa couronne; il se laissa séduire par la fortune d'un astre naissant, mais nébuleux. Il s'éclipse : le duc de Frias, proscrit, succombe à son chagrin loin de la terre qui le vit naître. Combien le sort des hommes du peuple est préférable à celui des grands de la terre! les agitations publiques renversent rarement leur félicité domestique. Sans craindre l'orage, sans redouter de ne point voir s'accomplir leurs souhaits, MM. *Poreet*, négocians, purent graver d'avance sur leurs tombeaux de famille cette douce inscription : *La mort elle-même ne les séparera point.*

Sur la colline domine le vaste tombeau de la famille *Trubert* (26e div.). Sur le côté gauche

de l'allée d'acacias paraissent enfoncées dans la profondeur du coteau des cryptes (1) plus ou moins élégantes, dans lesquelles les corps sont isolés chacun dans des demeures particulières, suivant l'usage des anciens. Elles se présentent dans cet ordre : famille *Hadengue-Regnaut, Delafontaine*, famille *Bance aîné*, famille *Goupy*, famille *André Leroux*, famille *Coutanceau*.

Deux tombeaux de marbre noir, adossés à la colline, indiquent le lieu de la sépulture de M. le maréchal duc *de Valmy* et de madame la maréchale son épouse. Combien de souvenirs se réveillent avec ce nom ! La journée de Valmy sauva Paris de la destruction, la France de l'asservissement, du pillage, du joug des étrangers; en préparant au dehors à la patrie vingt ans de gloire, mais en la dévouant au dedans à l'anarchie, aux discordes civiles, à la perte de sa jeunesse dans de continuels combats, au despotisme militaire, à un agrandissement démesuré, à des conquêtes sans bornes, aux plus cruels revers, en rivant aussi les fers du meilleur des rois. Quelle fut la haute influence de cette journée sur le sort de la France !

Après s'être livré durant quelques momens

(1) Nous appelons Cryptes les monumens où les corps sont placés dans l'épaisseur d'une excavation faite dans le flanc de la colline sur laquelle leur façade fait seule saillie, pour les distinguer des chapelles mortuaires s'élevant sur le sol.

à ces réflexions, on voit, en s'avançant, les cryptes des familles *Lemoine, Poitevin, Millot et Braillon, Lafitte, Renet, Guillaume*, enfin de M. le comte *Lanjuinais*, pair de France.

Cet homme d'une vertu austère, d'un courage constant, d'une fermeté inébranlable dans ses principes, religieux par conviction, profondément savant, ennemi de toute licence, mais dévoué aux libertés publiques, ne désira, durant sa vie entière, que le bonheur de son pays. Ce vœu de son cœur fut l'unique mobile de sa conduite politique. Toujours il combattit tout ce qui lui parut contraire à la vérité, à la sagesse, à la justice. Né dans la province de Bretagne, son esprit s'indigna d'y voir l'abaissement du tiers-état sous le joug des ordres privilégiés; il considérait dans les hommes les enfans d'un même père, tous appelés aux mêmes droits par leurs vertus, par leurs talens, par leur instruction, par leurs travaux, par leurs lumières, devant lesquels devaient s'ouvrir toutes les carrières, sans aucun obstacle produit par l'inégalité chimérique de la naissance. Tout despotisme lui était odieux, parce qu'il substituait une volonté arbitraire et toujours vacillante, au règne équitable de lois justes, sages, réfléchies, solennellement promulguées. Toute inégalité dans l'impôt était à ses yeux une injustice, parce que la même richesse, la même

industrie lui paraissaient ne réclamer qu'un sacrifice égal de la propriété particulière pour les charges publiques. Si la propriété légitime était pour lui sacrée, la liberté individuelle de l'homme était à ses yeux inviolable envers celui qui ne compromettait point l'ordre public. Les seuls moyens légaux pouvaient en disposer; dans leur action, ils devaient ouvrir toujours des voies sûres contre d'injustes préventions, des soupçons peu fondés, en présentant surtout un appui certain à l'innocence. Un tel homme, fortement convaincu, par son expérience, des abus du régime de la France avant 1789, devait tendre de toute la force de sa volonté à les renverser; mais aussi sa sagesse lui devait interdire d'y substituer d'autres abus, de concourir à la moindre injustice; mais sa vertu elle-même l'empêcha de prévoir combien le choc des passions et des intérêts se heurtant produirait de désordre, causerait d'injustice. Doué de toute la science d'un légiste ayant profondément étudié la théorie des lois, mais pas assez le cœur de l'homme; disert, même éloquent, comme un excellent avocat; dédaignant sa fortune personnelle, immuable dans ses principes, il se fit remarquer, dès l'ouverture des Etats-Généraux, par ses talens, par son caractère ferme, par sa vertu austère. L'anéantissement de toute espèce de priviléges devint le

but vers lequel il marcha constamment; mais, comme cette assemblée, il ne sentit point combien l'autorité royale réclamait une puissance énergique dans son action légale; il ne sentit point qu'une exacte pondération dans des pouvoirs divisés d'intérêts personnels sur quelques points, mais forcés chacun de sacrifier leurs prétentions particulières aux intérêts généraux du pays, pouvait seule assurer la tranquillité publique; il ne prévit point le danger de l'anarchie, le péril de la puissance populaire anéantissant l'autorité royale, pour tomber sous le joug de factieux atroces. Il crut, après s'être énergiquement opposé à tout ce qu'il regardait injuste, capable d'ouvrir de nouvelles sources d'abus, préjudiciable à la liberté publique, qu'il suffisait de donner au peuple français, pour assurer son repos, une constitution renfermant les élémens du bonheur public pour une nation sage, dans laquelle chacun se serait contenté sans regret, sans ambition, sans autre désir que celui de la considération publique méritée par la vertu. Ces législateurs, déjà au milieu des tempêtes, furent assez imprudens pour estimer que le vaisseau de l'État pouvait être gouverné lorsqu'ils établissaient de toutes parts des points de résistance à l'autorité royale, la laissant sans force et sans action pour faire obéir aux lois, pour maintenir l'ordre public,

pour défendre la société attaquée soit au dehors, soit au dedans. Sans doute cette assemblée rendit un service immense à la France, par l'abolition des priviléges pécuniaires pour l'impôt, en le rendant général et le même en tous lieux, en fixant son vote annuel, en prescrivant le compte fidèle de son emploi; en réunissant en un faisceau unique, en un corps homogène, en un même peuple, les Français autrefois divisés de mœurs, d'intérêts, de coutumes, de droits, d'impôts, de province à province, et souvent de ville à ville; en brisant toutes les barrières qui s'opposaient à ce que la France formât un seul corps puissant par l'union intime de ses parties: mais elle ne sentit point que plus elle donnait de force morale au peuple, plus l'autorité royale devait posséder d'action légale de la plus haute énergie pour réprimer les hommes turbulens ou factieux, pour faire obéir aux lois, pour imprimer un mouvement constant à la machine politique. Ce principe de destruction, joint à l'âcreté des passions violemment agitées dans une continuelle lutte des intérêts anciens et des intérêts nouveaux, des ambitions particulières et des rivalités de pouvoirs, de vieilles haines et de récentes animosités, fit périr tout à la fois la première constitution des Français, la monarchie constitutionnelle; livra la France à l'anar-

chie, et précipita l'infortuné Louis XVI dans un abîme de malheurs.

Tandis que les départemens se disputaient d'envoyer à la Convention les esprits les plus ardens, le département d'Ille-et-Vilaine fut du très-petit nombre de ceux qui choisirent un sage pour les représenter dans le moment où la France, en péril par les armes étrangères, était encore plus en péril par les factions qui la déchiraient au dedans. Louis XVI, salué, quelques années auparavant, le restaurateur de la liberté française, chéri des Français au commencement de son règne, maintenant détenu dans la tour du Temple, était devenu pour les chefs des factieux le premier des ennemis publics. Parler en sa faveur dans le moment où ses ennemis voulaient s'abreuver de son sang, était compromettre sa liberté, se dévouer à une mort presque certaine. L'homme de bien ne connaît point de danger quand sa conscience lui dicte d'accomplir un devoir. Lanjuinais, dont la voix à Versailles avait tonné contre les abus de l'autorité royale, tonna avec plus de véhémence encore contre le plus épouvantable excès de l'autorité populaire; devant la Convention nationale, il attaqua l'acte d'accusation de Louis XVI. Inébranlable à la tribune, il y développa, malgré les vociférations de la rage, toute l'atrocité d'un procès où les

ennemis du Roi étaient tout à la fois témoins, accusateurs, jurés, juges, tandis qu'ils le chargeaient des crimes qu'ils avaient eux-mêmes commis dans la journée du 10 août, en y faisant eux-mêmes répandre le sang. Son courage s'exalta au point de qualifier quelques-uns de ses collègues de conspirateurs, et de les sommer d'annuler l'acte d'accusation qu'ils présentaient. Ne voulant point priver ce prince d'un suffrage favorable, il vota pour la réclusion et le bannissement à la paix, en demandant que le jugement, quel qu'il fût, ne pût pas devenir loi, s'il n'obtenait point les deux tiers des suffrages. Son dévoûment fut sans succès, mais il n'altéra jamais son intrépidité. Sous le poignard continuellement levé sur sa tête, il osa accuser Robespierre, conjointement avec Louvet, des journées de 1792; réclamer la poursuite des auteurs des massacres de septembre; combattre de toute sa force l'établissement du tribunal révolutionnaire; dénoncer les dangers de la Convention avant le 31 mai; montrer, dans ce jour périlleux, toute l'intrépidité de la vertu lorsqu'on l'outrage, lorsqu'on l'arrache du poste où l'avait placé la patrie, lorsqu'on la proscrit. Coupable aux yeux du crime triomphant, il est privé de sa liberté; sa propre maison devient sa prison; il est entre les mains d'implacables ennemis. Dans l'impuissance de

remplir son mandat, il songe à conserver ses jours pour son pays; il trompe la vigilance de son gardien et lui échappe. Mis hors la loi, il court mille dangers en se rendant à Rennes, dans sa propre maison, où, pendant dix-huit mois, il ne sort pas d'un réduit où le tenaient caché, au péril de leur vie elle-même, sa mère avec une servante fidèle. Long-temps après le 9 thermidor, il reparut dans la Convention pour y montrer le même courage, le même esprit de justice, la même modération. Souvent il parla avec force en faveur des prêtres déportés, des parens d'émigrés et de la liberté des cultes. La vertu de Lanjuinais reçut enfin la seule récompense capable de flatter son âme noble et élevée: lors de l'élection du Corps législatif, par lequel fut remplacée la Convention, il fut appelé au Conseil des anciens par le suffrage de soixante-treize départemens. Peu jaloux de la faveur des hommes du pouvoir, il combattit toutes les mesures révolutionnaires : celle qui excluait du Corps législatif les parens d'émigrés; celle qui privait les pères et mères des biens qui devaient échoir à leurs enfans émigrés; celle qui attribuait au Directoire la radiation de la liste des émigrés; toujours il se montrait sur la brèche pour s'opposer à la moindre injustice. Quand Bonaparte se fut placé, à Saint-Cloud, à la tête du gouvernement français,

naparte, lors de son retour de l'île d'Elbe, ne le fit pas entrer dans sa Chambre des pairs. Le peuple se souvint de Lanjuinais et le nomma son représentant dans le département d'Ille-et-Vilaine. Un suffrage unanime le porta à la présidence de cette chambre. Sa modération sut y contenir la turbulence de quelques esprits; son influence produisit le rejet de mesures qui auraient encore pu faire couler le sang français. Rentré dans la Chambre des pairs, M. le comte Lanjuinais se prononça contre les lois sur la suspension de la liberté individuelle, sur les cours prévotales, sur l'amnistie, sur le nouveau concordat; jamais il ne se tut devant des mesures ou des lois opposées à ses sentimens personnels. Ses opinions, fondées sur la conscience d'un homme juste et éclairé, étaient d'un grand poids dans l'opinion publique. Cependant cet homme célèbre pendant trente-sept ans par la distinction avec laquelle il remplit de hautes fonctions, ce vieillard sur lequel s'étaient fixés pendant si long-temps les regards publics, disparut presque inaperçu de la scène du monde sur laquelle depuis longues années il ne paraissait que dans un sanctuaire où le public n'entendait plus sa voix. Il était presque devenu un personnage historique pour la jeunesse; les contemporains de sa vie étaient presque tous entrés dans la tombe avant

qu'il eût terminé sa longue carrière; mais ses actions lui ont mérité pour jamais une place honorable dans les fastes de notre âge; il vivra pour la postérité.

En s'avançant encore un peu, l'œil admire la belle ordonnance de la chapelle funéraire dans laquelle reposent les restes de madame la duchesse *de Bassano* (20e div.). Les bons cœurs se souviennent du regret solennel de ses enfans. En revenant sur ses pas, on rencontre la chapelle des familles *Granger jeune*, et *Roche;* puis un monument de marbre rappelle le souvenir de *C.-J. Panckouke,* ami de Buffon, choisi par Voltaire pour la publication de ses œuvres, fameux par de vastes spéculations de librairie. Tout proche de la salle circulaire on remarque les tombeaux élégans de la famille *Hennecart* (19e div.), et les monumens des notaires *Denis de Villières* et *Lainé.* En s'avançant dans l'intérieur de la division, on aperçoit la pierre tumulaire de madame *Guizot,* femme distinguée par son esprit, dont la plume s'exerça avec un rare succès pour l'éducation de son sexe.

Lorsque l'on remonte lentement ce vallon romantique où le charme des beautés simples de la nature, se mariant à l'aspect de tombeaux de mille formes, convie à de douces rêveries, l'imagination s'étonne en lisant à droite, gravé sur un tombeau, un nom appartenant à

la maison de *Bourbon-Conti;* il fait souvenir de l'aventureuse existence de celle qui s'appela madame la princesse Stéphanie. A l'aspect du nom de madame *Gaïl,* les amateurs de musique se ressouviennent de ses talens et de son amabilité. La vue des cryptes des familles *Rondeau* et *Millot* inspire du respect pour ces longues réunions de parens. Le regard se fixe à droite sur un bas-relief représentant une veuve éplorée tendant les mains à son fils à peine sorti des langes ; je lis : *Mon amour pour mon fils a pu seul me retenir à la vie !* Point de nom. Inquiet, j'examine ce monument de tristesse; j'y lis derrière : « Ici repose Charles-Angélique-François-Huchet, comte *de Labédoyère*, né le 17 avril 1786, enlevé à tout ce qui lui était cher, le 19 août 1815. » Quel sujet d'une douleur immense! avoir à regretter son époux et la cause de sa mort! Près de lui un monument où les productions de la nature sont disposées avec goût marque la dernière demeure de M. *Turpin*, jeune naturaliste. Un bosquet de sureau, de cyprès et de lilas, s'élevant au milieu du chemin, forme un dais magnifique sur un piédestal de marbre blanc recouvrant le sépulcre de *J.-B. Paulée :* elle ne vécut pas cent jours. Les plus douces pensées s'élèvent dans mon âme en contemplant le paisible repos de l'innocence. Quelle réunion s'offre à ma droite? deux cippes de marbre

de couleur opposée sont placés dans une même enceinte. Sur l'un est posé un vase cinéraire d'où s'échappe une colombe dans toute sa blancheur. Je lis les noms de madame la baronne *de Charlus* et de mademoiselle sa fille. Cette tendre mère, consumée de chagrin, survécut neuf mois seulement à son enfant chéri. Mes larmes coulent. Au milieu de peupliers s'élève un monument de marbre d'une blancheur parfaite, dont la pureté et la forme sévère indiquent bien toute la rectitude de l'illustre *Mounier*, membre de l'Assemblée constituante; toujours ce sage eut soif de la justice. En m'avançant j'aperçois, dominant sur un léger monticule, le tombeau de la vertueuse madame *Brézin*; à laquelle vient de se réunir son mari, dont la fin de la vie suffit pour faire honorer sa mémoire. Né ouvrier, ayant gagné une immense fortune par son industrie, sans enfans, sans parens proches, il légua à l'administration des hospices de Paris près de quatre millions pour fonder un hôpital spécial pour les pauvres ouvriers, dont sa jeunesse avait partagé la condition et la misère. Sur la droite du chemin se voit le petit monument consacré à la mémoire de M. *d'André*, autrefois conseiller au parlement de Provence, trois fois président de l'Assemblée constituante, puis épicier, puis émigré. Rentré en France en 1796, il parvint à se faire nommer au conseil

des Cinq cents; il en fut exclu; il se réfugia en Allemagne, d'où il ne revint qu'au retour de Louis XVIII sur le trône de ses pères. Alors il devint directeur général de la police du royaume, et successivement administrateur général des domaines de la couronne. Ce fut un homme d'esprit, un homme à talent, un excellent homme dans la vie privée; mais il passa pour lui-même des jours perpétuellement agités. Remontons maintenant vers l'allée d'acacias; le chemin rocailleux du vallon conduit en serpentant à un mamelon sur lequel on remarque un monument consacré au général anglais *Barow* (22e div.), et devant soi des cryptes appartenant aux familles *Gonchon*, *Smith* et *Bonjour* (23e div.). La vue s'étend de ce tertre vers Paris sur une perspective agréable. La colline prochaine, vue de ce lieu bas et resserré, présenterait un aspect rare près de Paris, quand même l'on n'y verrait pas s'élever en étage des monumens de formes et de structures variées.

Les cryptes se présentent sur le bord de l'allée d'acacias dans cet ordre: d'abord les sépultures des familles *Bidaux* et *Delaroa* et *Bidaux* (26e div.), puis la crypte d'une structure noble, mâle, sévère, appartenant à M. le maréchal *Macdonald*, duc de Tarente, dans laquelle sont maintenant renfermés les restes

de madame la maréchale son épouse. Une croix d'un marbre noir couvre le sépulcre de madame la baronne *Bourgoing*. Le tombeau de M. le comte *Otto* rappelle le souvenir d'un diplomate habile, distingué par la portée de son esprit, par sa vigilance, par son adresse; pendant longues années il traita les affaires les plus importantes de l'Europe. Des noms moins fameux sont gravés sur les cryptes se montrant ensuite. Elles appartiennent à M. *Berger*, manufacturier; à M. *Desfammes*, peintre en bâtiment; à M. *Tessier*, ancien parfumeur; à M. *Barry*, marchand de bois; à M. *Delespine*, ancien directeur de la monnaie de Paris; à M. *Bazouin*, ancien caissier des jeux; à MM. *Nast*, fabricans de porcelaines; à M. *Vigier*, dont chacun connaît les bains sur la Seine, gendre de M. le général *Frère*, l'un des officiers les plus distingués, dont le nom se trouve sur la face opposée mais postérieure du monument, il est vrai, du côté des tombeaux de ses compagnons de gloire. La dernière des cryptes à gauche sur la route est celle de M. *Messager*, en son vivant marchand de vin en gros et en détail, place du Louvre. De l'autre côté de la route (24e div.) s'élève une pyramide de granit consacrée à la mémoire de M. le général *d'Abadie*, officier distingué dans l'arme du génie; vers le fond de ce terrain on aperçoit le mo-

nument funéraire de M. *Collin de Sussy*, ancien ministre du commerce, et de madame son épouse, amèrement pleurée du pauvre.

Avant d'entrer sur le plateau, on voit sur le côté droit de la route la chapelle funéraire de la famille *Ridot jeune*. Sur le côté droit du chemin circulant sur le bord du plateau s'élève la chapelle funéraire de la famille de *Jacques Lefèvre*, banquier, maintenant député de Paris (36e div.). Le monument qui s'élèvera durant cet été sur un caveau déjà construit sera consacré à la gloire de M. le maréchal *Suchet*, duc d'Albuféra, dont l'image sera accompagnée des plus beaux faits de l'une des plus brillantes carrières militaires de l'époque moderne; il fut toujours guidé par l'honneur, par le désintéressement, par un ordre parfait dans l'administration des armées, par le génie pour leur commandement. On voit ensuite s'élever à droite la chapelle funéraire de la famille *Debruge*; à gauche celle de la famille *Hibon*; à son côté le monument funéraire de madame la duchesse *de Mazarin*; sur le devant le tombeau consacré par le général *Thiébault* à conserver les restes de son père et de son épouse. Un petit sarcophage, orné, dans ses angles, de canons, indique la sépulture de M. *de la Martillière*. Près de lui repose M. le maréchal *Serrurier*, homme simple dans ses mœurs, guerrier vaillant et

désintéressé, ami sévère de la discipline militaire, distingué par ses faits d'armes, sénateur, pair de France, long-temps gouverneur de l'hôtel des Invalides, toujours estimé pour sa probité antique. Auprès de lui viennent d'être placés les restes de madame la maréchale sa veuve.

Un des monumens les plus élevés, les plus riches d'architecture, d'ornemens de sculpture, de cet asile funéraire, frappe bientôt les regards. Son inscription le consacre à la mémoire de M. le duc *Decrès,* vice-amiral, puis ministre de la marine. Ses bas-reliefs le représentent garde du pavillon, portant, sous le feu du canon anglais, en 1782, un câble pour remorquer le vaisseau *le Glorieux,* désemparé dans le combat livré par M. de Grasse le 13 avril. Son intrépidité sauva ce vaisseau près de tomber au pouvoir de l'ennemi. L'amiral Decrès n'échappa point, le 30 mars 1800, à un moindre danger représenté sur l'autre façade de son monument. Forcé de sortir, sur le vaisseau *le Guillaume Tell,* du port de Malte bloqué par une escadre anglaise, il tomba dans les eaux ennemies. Canonné de toutes parts, son vaisseau est bientôt désemparé, rasé, criblé; cependant il ne se rend point; le feu prend à ses poudres, *le Guillaume Tell* saute et se brise; Decrès, sain et sauf, retombe accroché aux dé-

bris de sa dunette, et seulement alors il est fait prisonnier. Un tel homme devait paraître invulnérable, l'explosion du salpêtre ne semblait jamais lui devoir être funeste : cependant, malgré des faits précédens si heureux, il périt par l'explosion de la poudre à canon, en pleine paix, dans sa maison, dans son propre lit, lorsqu'il était près de s'y livrer au sommeil, par le crime d'un valet dont l'âme atroce, pour cacher son infidélité, dévoua son maître à la mort en plaçant dans sa couche une charge de plusieurs livres de poudre dont il alluma la traînée.

Sur un point plus rapproché du rideau de verdure dont se voit couronné le coteau s'élève un monument dont la façade élégante, ornée d'un bas-relief sculpté par l'habile statuaire David, représente une veuve éplorée devant l'image de l'époux dont elle regrette le trépas. Ce tombeau fut érigé par madame la comtesse *de Bourcke* à la mémoire de son mari, mort ambassadeur de Danemark près la cour de France.

A sa droite se voit une pierre tumulaire de marbre noir, au haut de laquelle sont cinq mains sculptées dans des positions différentes. Elles forment pour les sourds-muets le nom chéri de l'abbé *Sicard* leur maître, leur instituteur, leur ami, dont le talent perfectionna la méthode de les instruire inventée par

M. l'abbé de l'Épée. Ses élèves ont perpétué envers lui les témoignages de leur reconnaissance, en inscrivant sur son tombeau ces phrases dictées par un sentiment énergique de ses bienfaits envers eux : *Il fut donné par la Providence pour être le second créateur des infortunés sourds-muets.* MASSIEU. — *Grâce à la divine bonté et au génie de cet excellent père, nous sommes devenus des hommes.* CLERC.

A l'extérieur du bosquet s'élève une borne antique de marbre blanc, sur laquelle se lit cette inscription : « A François *Hue*, honoré des » derniers souvenirs de Louis XVI, sa veuve et » son fils ont élevé ce faible témoignage de leur » douleur. Décédé le 19, enterré le vingt-» unième jour expiatoire de janvier 1819. » Combien de souvenirs terribles ! Combien de fidélité rappelle cette inscription !

Tout près de là une fosse sans nulle pompe contient la cendre d'un homme un moment possesseur du pouvoir suprême, et toutefois modeste ; les trésors de la France furent à sa disposition, cependant il mourut pauvre. L'esprit de M. *Laréveillère-Lepeaux* put errer, il était homme ; mais son cœur fut à l'abri de l'enivrement du pouvoir et de l'appât des richesses.

En revenant sur ses pas, presque sur la même ligne, on remarque un piédestal de mar-

bre noir; on y lit le nom de M. le maréchal *de Beurnonville*, d'abord soldat dans l'Inde, puis officier, se plaignant en 1789 d'avoir été injustement destitué, donc partisan de la réformation. Il devint, en 1792, aide-de-camp du maréchal Luckner, puis général des armées de la république, puis son ministre de la guerre. Livré aux Autrichiens par Dumouriez, il resta dix-huit mois dans les fers; après son élargissement il fut encore général des armées de la république, puis ambassadeur, puis sénateur, puis courtisan de Bonaparte, auquel il porta les plus rudes coups lors de sa déchéance. Il lui ferma pour jamais l'accès de la France, en provoquant avec ardeur le rétablissement de la maison de Bourbon; il devint alors pair, puis maréchal de France. Il mourut le 23 avril 1821. Ses proches assurent sur sa tombe que dans la variation continuelle des circonstances de sa vie, il a toujours servi la patrie.

Un tombeau de dimension imposante s'élève près de lui sous la forme d'une chapelle, érigée à la mémoire d'un personnage que son esprit, sa science profonde, ses talens appelèrent à jouer un rôle important sur la scène du monde. Cependant jamais le prince *Cambacérès* ne se crut assez fort pour ne point suivre, même contre son gré, l'impulsion d'autrui; ra-

rement il fut tout entier lui-même : il trembla toujours en agissant, il trembla encore d'avoir agi. Légiste habile, il posséda une connaissance profonde des lois. Son plus ardent désir fut de faire posséder à sa patrie un Code civil uniforme, dont il fut le premier auteur : il plaçait sa gloire dans ce point. Sous la Convention il en présenta un projet tout républicain, sous l'empire son vœu fut rempli; mais il se plut lui-même à effacer de cette loi toute tendance à des dispositions démocratiques. Comme tant d'autres, même des plus chauds, il ne rougit pas de changer publiquement de sentimens comme de conduite. D'abord second magistrat de la république pour dix ans, le jurisconsulte de Montpellier consentit facilement à devenir archichancelier de l'empire, prince, président perpétuel du sénat, duc de Parme, décoré de presque tous les ordres nationaux et étrangers; à posséder des dotations, des revenus, des dignités qui le rendaient un des plus grands seigneurs de l'Europe. Sa vanité fut satisfaite, en se voyant encore le second dans un gouvernement absolu, d'être appelé monseigneur; sa convoitise, de nager dans l'opulence. Son ambition se sentait contente en se voyant si haut, lui qui ne fut d'abord qu'un jurisconsulte, un magistrat de province? Son intérêt particulier lui redisait incessamment que tout

était au mieux pour la France : sa position personnelle éprouvait un changement heureux. Second consul, il s'était résigné à n'être que l'instrument des volontés de Bonaparte; archichancelier, il en était encore l'instrument. Pendant quatorze ans Cambacérès jouit de toute la confiance de Bonaparte. Comme tant d'autres il devint flatteur, adulateur; cependant souvent il ne lui déguisa point la vérité et s'efforça de le préserver de fausses démarches, mais jamais il n'osa lui prouver qu'il se fourvoyait. Il se prononça contre l'assassinat de M. le duc d'Enghien, contre la campagne de Russie, contre la continuation de la guerre après le désastre de Dresde : il prévoyait combien étaient inutiles tant de sacrifices de sang et de richesses faits par la France; cependant il parut ostensiblement approuver, soutenir, faire réussir des mesures suivant son jugement fatales à son pays. Mais si son esprit fut étendu, son caractère faible le condamnait à marcher perpétuellement dans l'orbite de la planète qui l'emportait comme son satellite par l'impulsion de son mouvement irrésistible, jusqu'à ce qu'elle eût disparu du monde politique. En tremblant il reparut un moment sur la scène, durant les Cent jours, pendant lesquels il mesura sa conduite de façon à montrer qu'il souhaitait de ne point tout-à-fait déplaire à personne; sa

conduite personnelle fut sage et modérée comme son caractère. D'abord exilé, il trembla dans la Belgique; rentré en France lorsqu'il fut reconnu qu'il avait été injustement compris dans une mesure générale, il y vécut dans une obscurité profonde; sa mort seule fit ressouvenir de ses honneurs passés. La religion devint sa consolation dans ses derniers instans; il fit aux pauvres des aumônes abondantes, légua la majeure partie de ses biens à ses neveux, à la postérité la réputation d'un homme d'esprit, d'un caractère faible, s'étant laissé dominer par les circonstances dans lesquelles il vécut.......

En redescendant vers le chemin bordant le plateau (35e div.), s'élève le magnifique monument érigé par la veuve de M. le maréchal Lefebvre à la mémoire de son époux, sur les dessins de M. Prevost, architecte de la Chambre des pairs. Sa principale façade est décoré par une image parfaite de la tête du maréchal sculptée par David. Deux branches de laurier tenues par des Victoires forment au-dessus une couronne. Au-dessous se voit son glaive, entouré du serpent, symbole de l'immortalité. Le nom de *Lefebvre* s'y montre sculpté sur le fronton, couronné, comme tout le monument de marbre, par un feston délicat. Aux angles de l'autre façade paraissent des trophées d'armes sur lesquels sont gravés les noms d'*Altenkirken* et



Al. Blondeau Sculp.

Monument du Maréchal Lefebvre.

de *Dantzick*, combat et siége fameux dans la carrière militaire du maréchal, dont les plus hauts faits et les plus étonnantes circonstances de la fortune forment l'inscription funéraire. Était-il possible de la tracer plus magnifique?

Soldat,	Fleurus, avant-garde;
Maréchal,	Passage du Rhin;
Duc de Dantzick,	Altenkirken;
Pair de France,	Montmirail.

Quelle route! mais aussi quel soldat fut plus vaillant, qui fut plus homme de bien! Quel capitaine sut mieux électriser le militaire en se montrant dans le danger toujours aux premiers rangs? Quel général d'avant-garde sut comme lui toujours aller au-delà même des désirs de son chef; prendre, au milieu de la plus affreuse mêlée, des desseins tout à la fois plus sages, plus audacieux, plus décisifs; ne jamais reculer devant aucun péril? Qui posséda comme lui, tout à la fois, le plus grand courage civil et militaire? Qui fut plus modeste et plus désintéressé? Quel capitaine conserva comme lui, jusque dans ses dernières actions, tout le feu de la jeunesse? Le maréchal de Dantzick était encore à Montmirail le général Lefebvre de Fleurus.

Un guerrier non moins illustre et plus fameux encore était venu, deux années avant lui, prendre sa place dernière sur le plateau.

Je reconnais le coup d'œil d'aigle de *Masséna* dans son image reproduite par le ciseau de Bosio sur la pyramide de marbre de Carrare, chargée de conserver sa mémoire. En y voyant gravés les noms de *Rivoli*, de *Zurich*, de *Gênes* d'*Essling*, ils me rappellent seulement quelques-uns de ses exploits. Marchant continuellement à l'avant-garde dans la première guerre d'Italie, il se distingue également à Montenotte, Millesimo, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli; il se fait jour à travers les rochers de la Carinthie; il conduit, pour la première fois, les Français aux portes de Vienne, où se signe une paix peu solide. Les Autrichiens appellent en 1799 les Russes à leur aide pour écraser les Français; ils les chassent de presque toute l'Italie. Il ne restait aux ennemis qu'à se rendre maîtres de l'Helvétie pour pénétrer en France : mais la défense en était remise à Masséna. Il trompe ses adversaires par de grandes manœuvres, jusqu'alors inconnues dans les guerres de montagnes; passe la Limath, remporte la victoire de Zurich, détruit l'armée de Korsakow, anéantit celle du terrible Suwarow, sauve la France; et, depuis Charles XII, il est le premier général qui ait eu l'honneur de battre les armées russes. A Gênes, il défend durant des mois entiers une place sans vivres, presque sans munitions et sans caisse militaire, avec

des soldats en proie aux horreurs de la famine, au milieu d'une population considérable expirant de faim et de misère; il se bat chaque jour, souvent sans avoir à tirer une amorce, contre un ennemi possédant des forces décuples des siennes, vivant dans l'abondance, tandis qu'il était bloqué par une escadre anglaise qui ne laissait rien entrer dans le port de Gênes. Dans une position désespérée, il ose dicter des conditions au vainqueur; il ne permet pas même que le nom de capitulation soit placé dans le traité qu'il signe pour l'évacuation de Gênes; l'amiral anglais, près d'y entrer, ne craignit point de rendre cet hommage à tant de vaillance : *Général, vous valez seul plus de vingt mille hommes;* le prince Henri de Prusse le complimenta de cette action et de la défense de l'Helvétie, par cette phrase énergique : *Le général Masséna, plus heureux que Léonidas, a deux fois défendu et sauvé sa patrie; deux fois avec des forces inférieures il a battu des armées ennemies, qui, fières de leur supériorité, ne comptaient que sur la victoire.* Il sut, en 1805, avec un faible corps d'armée, empêcher le prince Charles de secourir Vienne; conquérir le royaume de Naples en 1806; mettre quelque équilibre en 1807 dans la Pologne, entre sa faible armée et les forces qui lui étaient opposées. Son intrépidité sauva l'armée fran-

çaise à Essling. Malade et souffrant à la bataille de Wagram, il se fit conduire dans sa calèche partout où le péril était le plus imminent, et sut se soutenir avec quarante-cinq mille Français contre cent mille Autrichiens. Pourquoi faut-il que des talens militaires si éminens aient été dépréciés par une soif immodérée de s'enrichir ?

Derrière cette pyramide brille de l'éclat le plus pur de la vertu guerrière et de la probité, la tombe du général *Colaud,* brave soldat, bon citoyen. Près de lui sont les restes du général *Dumuy,* qui combattit en Égypte.

Sur la base d'une pyramide de granit je lis ces mots : *Sépulture de la famille du prince d'Eckmülh.* Son nom se trouva lié aux vingt années de succès continuels des armes françaises ; toujours il fut cité avec honneur dans les campagnes de la Belgique, de l'Allemagne, d'Égypte, de Pologne, de Russie ; son courage se déploya aux champs de Thèbes, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Eckmülh, de la Moscowa. La France était envahie depuis cinq mois ; Paris était tombé depuis cinq semaines au pouvoir des alliés, le maréchal Davoust se maintenait encore dans la ville de Hambourg, avec trente mille Français, au milieu d'une population mécontente de voir une place importante de commerce transformée en une citadelle, de-

vant laquelle cinquante mille ennemis firent, durant plus d'une année, de vains efforts. Cependant tout était péril pour les Français dans cette ville sur laquelle ils faisaient peser un joug de fer; dont, pour se défendre, ils ne respectèrent ni les propriétés publiques, ni les propriétés particulières : au dedans, il leur fallait contenir une population indignée; au dehors, il leur fallait repousser de continuelles attaques, en se défendant pour un gouvernement qui n'existait plus dans leur patrie. Le maréchal Davoust eut à se justifier, en rentrant en France, d'avoir employé des moyens trop durs pour se maintenir dans une place dont la conservation était pour lui un devoir sacré lorsqu'il s'y renferma. Revêtu, l'année suivante, d'un pouvoir éminent, ce poste éphémère lui attira également la censure de ceux qui avaient embrassé la cause qu'il défendit, et des serviteurs fidèles de l'antique monarchie. Terrible position des personnages élevés dans des temps difficiles! s'ils triomphent, ils ont eu des intentions parfaites; ceux dont ils ont suivi les bannières sont-ils vaincus, la moindre erreur devient pour eux une faute énorme, la faute la plus légère est un crime. Ainsi le vulgaire juge les hommes, non d'après le mérite réel de leurs actions, mais d'après leurs succès. Il n'est qu'un pas du Capitole à la roche Tarpéienne.

Des guerriers d'un rang moins élevé reposent auprès de ces généraux sur lesquels l'œil de l'Europe demeura long-temps fixé. Que vois-je à leur suite ? une aire de pavé recouvrant sans doute un homme sans renom, sans fortune, qui passa sans bruit dans le monde, et s'abîma dans la terre sans laisser de mémoire ? Grande est l'erreur, me dit un passant : ce tombeau est celui de Caron *de Beaumarchais*. Né très-plébéien, il mourut dans le palais qu'il se fit bâtir; il commença sa fortune avec quarante sous, et avança aux insurgens des Etats-Unis d'Amérique quarante millions. Sa plume, d'une mordante ironie, fit crouler, par ses mémoires contre le conseiller Goësmann, le parlement éphémère sorti du génie despotique du chancelier Maupeou; son humeur caustique et maligne produisit le *Barbier de Séville* et *Figaro*. Personne n'eut plus de soin de se rendre célèbre en son vivant; il est mort maintenant, depuis vingt-neuf ans bien comptés. Il fut d'abord enterré dans le tombeau que lui-même s'était fait faire dans son jardin, pour ne jamais en sortir; sa maison a été démolie; il fut arraché de son sépulcre, et transporté dans ce réduit; il y est délaissé même de sa famille. Combien les soins des humains sont futiles !

Sur le bord du plateau s'élèvent, dans une même enceinte, deux cippes de marbre noir.

En lisant sur l'un d'eux le nom de *Saint-Marcellin*, je déplore sa jeunesse, son talent, son courage, victime si jeune encore d'une barbarie dont l'excès fait frémir même dans l'âge de l'ignorance. Près de lui repose M. le marquis *de Fontanes*, homme de beaucoup d'esprit, dont *la Journée des morts*, les *Tombeaux de Saint-Denis*, la traduction de l'*Essai sur l'homme* par Pope, annonçaient le talent d'un poète distingué et fécond. Cependant M. Fontanes n'avait pas été entièrement lui-même, en transportant seulement dans notre langue la pensée d'un puissant génie; car un poète doit inventer, ordonner, écrire. La révolution arrive, il la salue en célébrant l'aurore des libertés publiques par un poème séculaire, composé pour la fédération de 1789. Froissé par la licence populaire, ces excès accroissent la modération de son caractère et de sa conduite. Il peint dans l'éloge de Wasinghton un républicain se dévouant pour délivrer son pays d'un despotisme odieux, et bientôt lui-même se courbe sous le joug que la puissance d'un soldat heureux imposait à la France. Si dans la foule il se fût contenté de se laisser entraîner en silence par le torrent, personne n'aurait remarqué son changement de principes, lorsqu'il aurait cueilli des palmes sur l'Hélicon; mais il se plaça lui-même sous les regards de la mul-

titude, comme l'un des champions du despotisme, sinon le plus ardent, au moins fort spirituel. Devenu législateur, président du Corps législatif, grand-maître de l'Université, comte, sénateur, son talent flexible s'évertua dans ces diverses qualités à produire de nouveaux complimens de cour; la paix, la guerre, les victoires, le retour périodique de la nouvelle année, l'anniversaire d'une naissance furent le sujet d'éloges non sans fadeur, mais au moins d'une tournure d'expressions délicates, dont jamais ne manqua sa rhétorique obséquieuse. Cependant l'esprit ne saurait sur le même sujet produire toujours du neuf. Le roi Louis XVIII, contre l'attente de tous les panégyristes de Bonaparte, vint s'asseoir sur le trône de ses pères; M. le comte de Fontanes devait complimenter S. M. très-chrétienne, comme grand-maître de l'Université; or, par une incroyable fatalité, son imagination, si féconde, reproduisit dans son discours précisément les mêmes promesses et les mêmes vœux (1) qu'il avait lui-même adressés deux ans auparavant à celui qui pour

(1) Voici ces phrases remarquables : *Discours à S. M. Napoléon*. (*Moniteur* du 26 décembre 1812.) « L'Université se félicite de porter au pied du trône les hommages et les vœux » d'une génération entière qu'elle instruit dans ses écoles à vous » servir, à vous aimer. » *Discours à S. M. Louis XVIII*. (*Moniteur* du 4 mai 1814.) « L'Université vous parle au nom des en» fans qui vont croître pour vous servir et vous aimer. »





lors était son maître. Cette mésaventure ne l'empêcha point de devenir pair de France et marquis, cependant il cessa d'être grand-maître de l'Université. Cette défaveur le contrista singulièrement : il possédait toutefois des motifs de consolation dans l'estime de la haute société. Suivant le conseil de M. de Lally-Tolendal, il vota, dans le procès du maréchal Ney, pour la déportation. Ses opinions furent libérales jusqu'en 1819, mais il se réunit depuis au parti aristocratique. La mort de M. de Saint-Marcellin, qu'il aimait comme son fils, l'entraîna dans la tombe, où il entra le 17 mars 1821. Plaignons l'homme enchaîné constamment dans sa conduite politique au char du victorieux, sacrifiant une longue gloire littéraire à l'éclat de sa fortune d'un instant.

Un espace entouré d'une grille au milieu de laquelle croissent huit cyprès, me montre combien l'homme, par un seul moment d'oubli du devoir, peut se plonger du sommet de la gloire dans le comble du malheur. Jamais carrière militaire ne fut plus brillante que celle du maréchal *Ney* : elle doit tout son éclat à sa bravoure. Sorti de l'atelier obscur d'un tonnelier de Sarlouis, il fut d'abord simple hussard. Pendant vingt-cinq ans d'une vie infatigable, il se montra toujours à la tête de nos avant-gardes de cavalerie, le premier et le dernier au

milieu des périls; ouvrant la marche de nos armées victorieuses ou protégeant leur retraite, on le vit se signaler dans cinquante batailles rangées, trois cents combats, trois siéges illustres; remplir du bruit de son intrépidité les champs de la Franconie, de la Bavière, du Portugal, de l'Autriche, de la Saxe; les rochers du Tyrol, de l'Helvétie, de la Galice; les plaines de la Prusse, de la Pologne, de la Moscovie; décider la victoire aux journées de Neuwied, d'Hohenlinden, de Friedland, de Smolensk, de la Moskowa, de Montmirail; franchir le pont d'Elchingen sous le feu des batteries autrichiennes; emporter d'une course la forteresse de Magdebourg; arrêter à Lutzen toutes les armées de Frédéric et d'Alexandre; donner à Napoléon le temps de rallier de nouvelles phalanges pour réparer le plus terrible des désastres; garder son intrépidité à la vue de l'armée dévorée dans la Russie par la famine, de ses soldats ensevelis dans les neiges, périssant par milliers en un instant par la rigueur des glaces et par la plus excessive froidure. Dans cette calamité universelle, seul il ne perd rien de sa fierté. Entouré par quarante mille Russes, tandis qu'il peut seulement leur opposer quatre mille Français, il est sommé de se rendre: «On ne »fait pas prisonnier si facilement un maréchal de »France,» répond-il; il force le passage du Bo-

rysthène et rejoint les Français au travers des bataillons qui le devaient écraser par leurs masses pressées. C'était encore pour se surpasser lui-même lorsque l'admiration unanime venait de lui décerner le titre de brave des braves. La Bérésina se présente; une triple barrière de légions ennemies garde ses bords. L'armée semble n'avoir plus de salut; les plus intrépides frémissent en ne voyant devant eux que l'esclavage ou la mort; lui-même ne voit plus devant soi ni lendemain ni patrie; son intrépidité n'est pas même ébranlée par le péril imminent et terrible : «C'est ici qu'il faut mourir, dit-il à ses sol» dats; mais souvenons-nous que nous ne devons » laisser ici que la vie. » Il part; cette triple barrière est forcée, le passage est ouvert, les débris de l'armée sont sauvés. Quand les malheurs de Napoléon sous Paris eurent épuisé pour lui les ressources et les forces de la France, Ney fut le plus ardent à le contraindre d'abdiquer une couronne devenue sur sa tête funeste à la patrie; il paraît s'être fait pour toujours un irréconciliable ennemi de celui qui avait fait grandir sa fortune à l'égal de sa vaillance; non-seulement il semble se soumettre parfaitement, mais l'antique maison de Bourbon doit croire ne pas avoir de serviteur plus ardent. Napoléon sort de l'île d'Elbe; le roi remet au maréchal Ney la défense du trône et le sort de

la France, en se confiant sur la fermeté d'âme qui ne l'abandonna jamais dans le péril; il promet d'apporter la tête de celui-là même auquel il devait tant; il s'éloigne avec le désir, l'espérance, la volonté d'accomplir son dessein; soudain ses légions l'abandonnent, il entend retentir à son oreille des cris de trahison; il cède à l'exemple contagieux; il oublie ses sermens; il devient parjure; il se joint lui-même à l'ennemi qu'il avait juré d'anéantir. Sa bravoure ne l'abandonna point, mais sa fermeté depuis la journée de Waterloo. Le premier il jeta l'alarme parmi ses partisans, il les découragea en leur annonçant qu'il n'est point de remède pour des désastres immenses. Sur son tombeau je pousse le cri que j'y ai plus d'une fois entendu retentir: « Grand général, pourquoi n'es-tu pas mort sur » le champ de bataille; tu sus, dans le danger » des armes, mépriser le trépas, mais tu ne pos- » sédas pas assez de vertu pour préférer froide- » ment à la vie tes sermens et le devoir. » Que la position des personnages éminens est terrible aux jours difficiles, où sans cesse la vertu se trouve en danger de faillir sur des chemins étroits et glissans, où la prévoyance humaine ne saurait découvrir les événemens cachés dans un sombre avenir! Vous vous égarâtes tour à tour, Turenne et Condé que l'on vit de ce plateau combattre dans le faubourg et la plaine, le

grand Condé repousser les drapeaux de son roi et forcer les portes de sa capitale, dont Turenne lui-même tenait naguère éloigné son prince. Si de tels hommes purent eux-mêmes faillir, détestons la trahison, mais plaignons les grands dont la vertu est exposée à de si rudes épreuves.

Avant de quitter le plateau sur lequel tonnèrent, le 30 mars 1814, vingt-cinq pièces de canon pour défendre Paris et ses tombeaux, le curieux considère les points de vue sur lesquels il domine dans un vaste horizon. Dans le lointain il aperçoit les rives de la Seine et les bords de la Marne, apportant dans la capitale les productions de leurs abords, les produits de leur industrie, les richesses des contrées éloignées. Tout est magnifique dans le tableau soumis à son regard; campagnes fertiles, culture savante, diversifiée de mille façons; collines couvertes de bois superbes, de vergers, de vignes fécondes; plaines enrichies par des champs de blé ou de légumes; prairies abondantes. Sur les flancs, sur la cime des coteaux s'élèvent des parcs magnifiques, des jardins, des hameaux, des villages opulens, des maisons de plaisance, des châteaux annonçant la haute fortune et le goût exquis de leurs propriétaires. L'observateur admire tant de beauté; sa mémoire se ressouvient des grands événemens dont ces lieux fu-

rent témoins ; mais il frémit en comptant les générations qui se succédèrent sur cette terre. Il mesure combien est fragile l'existence et le bonheur de l'homme durant son rapide passage, le sage se dit qu'il doit se hâter de bien vivre.

Bientôt, se retournant pour traverser le bosquet, il trouve sous son abri à peine quelque chemin, tant la mort entasse de victimes sous cet ombrage. Ces monumens renferment les restes de personnages étrangers à la gloire, mais non pas aux souvenirs d'une probité antique, non pas à la mémoire des plus douces vertus domestiques, non pas aux regrets de leurs proches, non pas aux larmes des familles. Sur le bord du plateau s'élève le tombeau de M. *Jacquemart*, manufacturier dans le faubourg Saint-Antoine. Son active industrie alimenta ses laborieux habitans en les occupant à fabriquer de riches tentures pour décorer la demeure de l'opulence, de modeste papier pour recouvrir le réduit du pauvre. Un pilastre marque ensuite la sépulture des familles *Brochant* et *Boscheron*. Sous un tombeau massif repose M. *Ficffé*, ancien notaire, membre du Corps législatif, homme chez lequel une probité sévère était unie à la plus touchante bonté. M. *Moreau*, l'un des maires de Paris, regretté de ses administrés, repose ensuite; puis M. *Gauthier*, métallurgiste;

s M. *Kropper*, fabricant de poêles; puis la
ille *Geoffroy*, madame *Dutramblay*, femme
payeur de la première division militaire;
in madame la baronne *Gourgaud*, épouse du
éral qui accompagna Bonaparte dans l'île
nte-Hélène; épouse vivement regrettée pour
louceur, pour sa bonté.

Ine mère consacra, à la gauche de ce monu-
at, un cénotaphe à la mémoire de *Guillaume*
Grange, son fils, moissonné l'an 1813, au
mp d'honneur, dans les plaines de Pologne.
paraît revêtu de l'uniforme de dragon, sous
uel il mourut. Cette tendre mère est venue
ans plus tard trouver le lieu de son pro-
repos, au pied du témoin de son ardent
our.

Au dehors du bosquet (div. 32e), sur la gau-
, l'œil se dirige vers la plaine pour consi-
er les habitations du faubourg Saint-An-
e; mais bientôt le regard se porte sur une
nne de marbre blanc consacrée à la mé-
e de M. le marquis *de Caulaincourt*,
de Vicence, dont le nom se trouve lié à
d'un événement historique dans notre

ès de lui repose, sans nulle marque de
enir, le peintre *Prudhon*, auquel on dé-
a le nom de Corrége français. Il fit frémir
spect du *Crime poursuivi par la justice et la*

vengeance céleste. C'est Caïn terrifié par la malédiction gravée sur son front, dont il ne saurait effacer l'empreinte. Ce peintre devint suave, séduisant, agréable, en représentant l'*Enlèvement de Psyché par les Zéphyrs;* voluptueux, lorsqu'il peignit *Zéphyre dans un mystérieux ombrage, se balançant en se jouant sur la surface des eaux;* majestueux, dans l'*Assomption de la Vierge,* ornant maintenant la chapelle du château des Tuileries. Prudhon ne fut pas sans défaut, mais il fut peintre et grand peintre. Malheureux sous le toit domestique, souvent il lutta contre l'infortune; son âme fut souvent triste, son humeur morose; cependant il produisit des chefs-d'œuvre; il excella par le charme de ses contours, par la suavité de ses couleurs, par l'intérêt profond et touchant du caractère de ses têtes, dont la grâce surpasse encore la beauté. A peine s'il connut durant sa carrière quelques momens heureux. L'Académie, sur son sépulcre encore ouvert, prononça son éloge. Ses productions sont toujours admirées, et son nom n'indique pas même, dans le principal asile funéraire de Paris, le lieu de la sépulture de ce grand peintre.

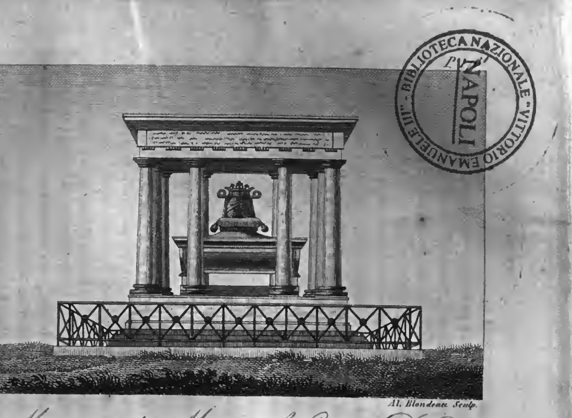
Les amis de l'humanité voudraient rendre hommage au docteur *Heurteloup* (32e div.). Médecin en chef des armées, il se dévoua sans réserve à secourir le soldat dans ses maladies.

Les amis de la vertu voudraient considérer le général *Nansouty* (33e div.), guerrier intrépide, bon capitaine, homme si probe qu'après avoir combattu sur tous les points de l'Europe, il fut possible de graver sur son tombeau : *Durant ma vie je n'ai fait de tort à personne*. Les moralistes voudraient s'affermir dans la modération de leurs sentimens, en voyant les restes du noble comte *de Goltz*, ambassadeur de Prusse près de la cour de France, couvert en son vivant de rubans et d'honneurs, fier de sa faveur, de sa fortune, de sa naissance, maintenant couché dans la même poussière que les plébéiens dont il dédaigna la bassesse, dont il méprisa le sort. Les sages voudraient se persuader davantage de toute la futilité des projets des mortels, de l'incertitude de leur vie, par l'aspect de la tombe du jeune *Loyson*, dont la trame des jours fut tranchée au printemps de ses années, lorsque tout semblait lui promettre considération, honneur, succès dans la carrière des lettres où ses talens commençaient de briller. Mais devant soi (35e div.) on se presse de lire cette inscription sur un monument imposant par sa décoration et sa structure : AU GÉNÉRAL FOY SES CONCITOYENS, 28 *novembre* 1827. Quel homme! s'écrie-t-on, quelle perte, quels honneurs décernés par la reconnaissance d'une grande nation! Ce grand homme vécut pour la

patrie; il dédaigna sa propre fortune pour la patrie; il prodigua son sang, ses talens, sa vie pour la patrie; il vivra toujours dans les cœurs français, où le sentiment de la reconnaissance envers sa mémoire sera pour jamais le monument vivant de sa gloire; gloire immortelle, elle ne saurait manquer de devenir dans tous les âges l'objet de la noble ambition de tous les députés des départemens de la France. Comme les soldats s'empressèrent autrefois, pour marcher plus sûrement à la victoire, d'aiguiser leurs armes sur le monument érigé au lieu où Turenne périt, les législateurs français viendront devant la cendre et l'image du général Foy retremper leurs âmes, admirer sa sagesse, s'exciter à l'abnégation d'eux-mêmes pour les intérêts de leur pays, se dévouer au culte de la Charte, loin de laquelle il n'est plus de repos, plus de paix, plus de bonheur pour la patrie; de la cendre du général Foy renaîtra une race d'intrépides défenseurs des droits légitimes de la couronne, du peuple, de la France.

Deux athlètes combattant naguère dans la même lice sont déjà venus prendre place près de cet homme illustre. A sa droite repose *Stanislas Girardin,* sous un tombeau décoré d'une couronne civique; à sa gauche *Manuel,* attendant encore un monument funéraire.

Girodet, dont on aperçoit l'image sur son



Al. Blondeau Sculp.

Monument de Madame la Comtesse Demidoff.

marbre funèbre, n'a point péri tout entier, il respire toujours dans les productions de son pinceau; son génie subsiste à jamais par le feu qui l'anima pour donner à la toile de représenter *Endymion, une Scène du déluge, Attala entrant dans la nuit du sépulcre, la Révolte du Caire, Pygmalion et Galatée.* L'originalité, la grandeur, l'énergie, la grâce, mariées avec un goût exquis, rendues plus séduisantes par une pureté parfaite de dessin; une admirable suavité de pinceau, un coloris plein d'harmonie et de chaleur, telles sont les qualités qui placent Girodet au premier rang des peintres de notre époque; elles porteront son nom dans la postérité.

Vis-à-vis de son monument, les arts regrettent encore un de leur nourrisson. Rarement on sent briller dans les œuvres de Dupaty le feu du génie, elles sont très-remarquables par une observation exacte des règles de l'art, par l'imitation de l'antique; son goût produisit une belle régularité dans ses statues, mais rarement exempte de froideur. Une seule fois il montra de l'originalité, même un sentiment prononcé de noblesse dans son groupe représentant *Ajax poursuivi par la fureur de Neptune.* Ce morceau capital est le plus bel ouvrage de cet habile statuaire.

De nombreux tombeaux s'élèvent sur la

pente de l'éminence prochaine. Les gens de bien rendent hommage à la bonté de M. *Barthélemy,* neveu de l'auteur d'*Anaeharsis.* Les artistes admirent la sculpture d'une couronne élégante sur le joli monument de M. *Gossuin,* membre de l'Assemblée constituante. Le peuple s'extasie devant la richesse du mausolée de madame *Demidoff,* devant son élévation, ses dix colonnes, son marbre d'une blancheur éclatante; les gens d'un goût sévère y remarquent plus d'un défaut. Ils sont satisfait de la structure mâle et véritablement funéraire du tombeau de M. *Petit de Morainville;* ils ne sauraient reconnaître le caractère d'un monument funèbre dans l'édifice surmonté d'une pomme de pin où reposent les enfans de M. *Boode.* Les amateurs des arts industriels visitent avec reconnaissance le tombeau de M. *Irison.* Il exporta d'Angleterre l'art de construire des voitures publiques, commodes et légères, qui accélèrent les communications sur tous les points de la France. L'industrie française remercie M. *Ardaillon* d'avoir introduit dans le royaume les hauts fourneaux pour la fonte du fer. L'observateur des mœurs remarquera le monument dans lequel reposa pendant dix ans M. le duc de Fleury, maintenant occupé par les dépouilles de M. le général *Hugo,* le transport des restes du noble duc dans le cimetière

du Calvaire ayant laissé depuis plus d'une année son caveau vacant.

En traversant l'allée on se trouve dans l'espace (36e div.) où les protestans ont volontairement réuni leurs dépouilles sous des tombes modestes. Leurs inscriptions, lorsqu'elles ne présentent pas seulement des noms et des dates, sont de vives professions de leur foi dans l'immortalité de leurs âmes. Le ministre *Rabaut-Pommier* proclame sur son tombeau : *Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur :* ce furent ses dernières paroles. Le ministre *Mestrézat* s'estime déjà ressuscitant par la foi : *Fide jam resurgens*. M. *Stone* est proclamé un défenseur ardent de la religion. Près de lui miss *William* vient d'entrer dans sa place dernière. Les amis des lettres déplorent au milieu d'eux la perte de madame *Cottin*.

La structure élégante des chapelles mortuaires dont est bordée dans sa dernière sinuosité l'allée d'acacias invite à la redescendre. A sa gauche (37e div.) s'élève la dernière demeure de M. *Houdaille,* marchand de bois; puis la maison mortuaire de M. *Huin,* vitrier; puis M. *Vanderberg,* autrefois fournisseur des vivres des armées; puis le tombeau de la famille de M. *Polissard-Quatremère,* ancien marchand de drap, maintenant entreposeur de tabacs; celui de la famille *Hubbard,* banquier;

enfin l'immense caveau dans lequel sont pratiquées des places pour soixante-quatorze corps, attend M. *Clarmont,* banquier. Sur le côté droit de cette allée se voit la chapelle funéraire dans laquelle repose (36e div.) M. le comte *Germain,* pair de France, homme sage, éclairé, distingué par ses connaissances et ses opinions constitutionnelles. Le tombeau de M. le comte *de Walstertorff,* ancien ambassadeur de Danemark près la cour de France, est également remarquable par le mérite du diplomate dont il possède la cendre, par sa forme, par son bas-relief élégant. Tout est exact, délicat et pur dans l'architecture de la chapelle mortuaire de la famille *Ferick.*

En face de ce monument est un chemin montant rapidement sur la sommité du plateau (37e div.), dominé sur ce point par l'une des plus belles chapelles funéraires érigées dans cette enceinte, appartenant à la famille de M. le comte *Pérégaux.* Un peu en arrière, dans un caveau surmonté d'un très modeste sarcophage sans ornemens, même sans épitaphe, reposent les restes de M. le comte *Dejean.* Ses talens militaires comme officier-général contribuèrent aux premiers succès des armes françaises en Belgique. Long-temps ministre directeur de l'administration de la guerre, sa probité ne lui permit point de s'enrichir. Il

préféra à la fortune de mourir riche d'honneur. A droite de la famille Pérégaux, sont les monumens des familles *Bouillat* et *Lusson*. Vers l'angle de ce petit terrain le sommet d'une pyramide sortant de terre caractérise le dernier asile de M. *de Volney*. Son œil parcourut avec une précieuse exactitude les déserts de la Syrie, son esprit contempla les ruines des empires, sa raison s'égara en créant des systèmes. Près de lui, les tombeaux de la famille *Nicolet* font ressouvenir de l'origine de sa fortune théâtrale sur les boulevards. L'œil se fixe sur un riche monument de fonte dans lequel est enclos M. *Chagot-Defays*, propriétaire de la fonderie du Creuzot et de la manufacture de cristaux de Montcénis. Un marbre couché recouvre sur les bords du chemin les dépouilles de M. le comte *de Grave*, un moment ministre de la guerre sous Louis XVI, homme sage et modéré, fidèle ami des libertés publiques dans la Chambre des pairs. Un peu en arrière brille de l'éclat de la fidélité un petit monument de marbre. Madame la Dauphine a daigné le faire ériger à Louis-François *de Turgy*, pour avoir servi dans la tour du Temple l'infortuné Louis XVI et sa famille. Vis-à-vis s'élève une chapelle funéraire destinée à la famille du général *Marescot*. Sur le bord gauche du chemin remontant vers le nord se montre la dernière

demeure de la famille *Hirts-Despaux*. Vis-à-vis, une pyramide surmonte le caveau sépulcral du très-noble personnage M. *Quintin-Craufurt*, gentilhomme écossais. Après avoir amassé dans l'Inde une fortune immense, il vint en jouir à Paris, il y rassembla une magnifique galerie de tableaux et de productions des arts, et consacra aux lettres ses loisirs.

Au lieu de continuer directement le chemin, suivons à gauche un petit sentier conduisant à l'allée de marroniers. Après l'avoir traversée, nous serons au milieu de tombeaux tantôt s'élevant en amphithéâtre sur la crête du plateau, tantôt cachés par les ondulations d'un terrain inégal, presque tous disparaissant sous le voile des arbrisseaux dont la piété les couvrit, tandis que la vue se promène avec satisfaction sur des coteaux lointains. Tout proche du chemin, un petit piédestal porte un nom qui brilla d'une illustration éphémère; c'est celui de madame la marquise *de Beauharnais*, belle-sœur du premier mari de Joséphine, mère de madame la comtesse Lavalette, dont l'amour conjugal sut arracher son mari au glaive près de trancher ses jours (36e div.). Sur la crête du coteau, vers la gauche, se voit un monument entouré des pampres de la vigne, de tiges de pommes-de-terre. Ses bas-reliefs représentent une charrue, du maïs, encore des pommes-de-terre, et le por-



Al. Blondeau Sculp.

Tombeau actuel du Général Foy.

trait en bronze du propriétaire de ce tombeau. Les pharmaciens civils et militaires de France l'ont fait ériger à la mémoire de l'illustre *Parmentier*, l'honneur de leur profession. Cet homme utile enrichit l'agriculture française par ses découvertes, perfectionna la charrue, accrut la prospérité des campagnes, améliora toutes les parties de l'économie domestique. Dans les hôpitaux militaires, il s'occupa de la meilleure préparation des médicamens pour les soldats. Sa sollicitude paternelle se plut, dans les hospices civils, à rendre plus doux le sort du pauvre. Administrateur ou savant, durant sa longue carrière il ne cessa jamais un instant de faire le bien.

La vie de M. *Cadet de Gassicourt* a pour recommandation première d'avoir provoqué pour Paris l'établissement d'un comité de salubrité chargé d'entretenir dans cette immense cité la santé publique en écartant tout ce qui lui pourrait nuire. Une chapelle funéraire élégante rappelle les souvenirs de la carrière militaire du général *Vignolles*. Ce monument est fort beau, mais combien il est éloigné d'inspirer l'intérêt puissant produit depuis dix-huit mois par la plus modeste des pierres tumulaires recouvrant les restes du général *Foy!* Chaque jour elle est, à l'envi, surchargée de couronnes d'immortelles et de lauriers, dont les

étrangers s'efforcent d'emporter dans leur patrie quelques débris, en disant comme Bayard à son épée lorsqu'il eut fait chevalier François Ier : *Vous serez désormais comme relique gardée.* Sur la pierre tumulaire placée à sa tête on lit ces mots dont retentit cette enceinte au moment de ses funérailles :

Honneur au général Foy;

puis cette phrase :

Il se repose de ses travaux, et ses œuvres le suivent;

enfin cette stance de mademoiselle Delphine Gay :

Hier, quand de ses jours la source fut tarie,
La France, en le voyant sur sa couche étendu,
Implorait un accent de cette voix chérie. . . . .
Hélas ! au cri plaintif jeté par la patrie,
C'est la première fois qu'il n'a pas répondu.

Chaque jour ce modeste tombeau, où l'homme seul est révéré, devient l'objet de nouveaux hommages; la foule s'y presse aux jours de fêtes, elle lit avec avidité ces inscriptions indiquant quelques-uns des faits d'armes du général, tracées sur de petits écussons, aux angles de la barrière entourant ses restes : *Jemmappes,* 1792; *Zurich,* 1799; *Passage du Rhin*, 1796; *Waterloo,* 1815. Depuis l'origine de ce lieu fu-

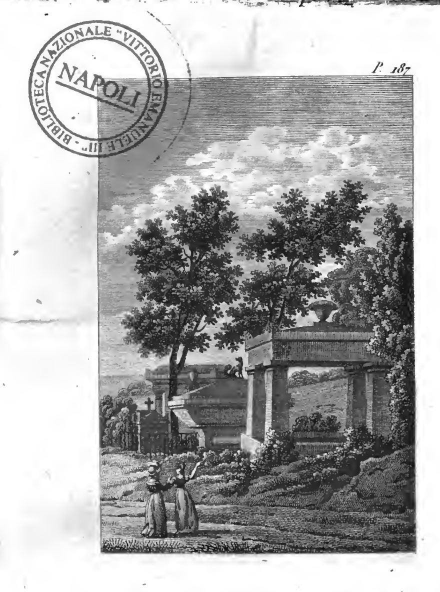
néraire, nulle tombe ne fut l'objet d'un si fréquent et si universel hommage.

Devant elle s'élève le monument érigé par ses collègues à l'illustre *Camille Jordan,* ennemi prononcé de l'anarchie, défenseur intrépide des libertés constitutionnelles octroyées par la Charte, dans laquelle il voyait la paix publique assurée par la garantie de tous les droits, les abus empêchés par la presse publiant sans crainte toute vérité, mais punie dès qu'elle s'écartait du respect dû au roi, à la religion, à la morale publique, aux lois. Il mourut dans la disgrâce des hommes du pouvoir. Il sacrifia à sa conscience, à la France, sa fortune personnelle, son repos particulier et maintenant la patrie récompense sa vertu par son respect et sa reconnaissance.

De l'autre côté du chemin (33e div.), le monument de madame *Gérard* se recommande par des inscriptions respirant la plus tendre piété filiale. Dans l'espace à gauche (41e div.), s'élève un piédestal consacré à la mémoire de M. *Lecomte*, statuaire habile. On considère le marbre funéraire de M. Scipion *Périer,* l'honneur du commerce de Paris, chimiste profond, manufacturier distingué, sage administrateur, homme de bien. Le tombeau de M. *de Rémuzat* instruit de la fragilité d'emplois honorifiques. A l'aspect de la dernière demeure de ma-

dame *de Rémuzat*, on vénère une femme de sens et d'esprit dont la sagesse s'occupa de tracer d'utiles leçons pour l'instruction de son sexe. Vers l'endroit le plus creux de ce vallon, précisément au pied du coteau, on découvre une borne antique de marbre blanc, ornée d'un bas-relief représentant Homère. Cette décoration pouvait convenir seulement au statuaire *Rolland*, dont le ciseau savant parvint à tracer dignement l'image du prince des poètes. En reproduisant sur son tombeau ce chef-d'œuvre, les élèves de Rolland n'ont pas seulement fait preuve d'un goût délicat, ils ont acquitté la dette du cœur envers un homme excellent. Le long de l'allée supérieure se remarque le sépulcre de Thomas *Cochrane*, frère de l'amiral anglais.

Un monument imposant de marbre domine sur ce point le coteau (40e div.). M. *Guyot*, ancien échevin de la ville de Paris, le fit construire, sous le règne de Napoléon, pour sa femme; ainsi le porte l'épitaphe. On voit ensuite s'élever à droite la chapelle funéraire de M. *de Varange*, receveur général des finances. A ses côtés une pierre tumulaire recouvre la cendre du général *Komarzewski*, célèbre dans les fastes de Pologne. Sur le bord du chemin, M. *Leroy* ne saurait sentir de quelle indécence est une vieille statue de Cléopâtre couchée sur le



Tombeaux de Molière et de la Fontaine.

sépulcre commun de sa mère et de sa femme.

Les noms de *La Fontaine* et de *Molière* se suffisent pour consacrer à la gloire les monumens où leurs restes sont déposés; mais en les considérant enclos dans de si chétives demeures, tandis que l'opulence fait litière de marbre, de dorure, de sculpture sur les tombeaux de cette enceinte, je me demande si les Français possèdent réellement quelque respect pour la mémoire des grands hommes, l'honneur de leur nation, l'honneur du genre humain lui-même. Un sarcophage surmonté d'une croix me montre le sépulcre profond dans lequel gît son éminence monseigneur le cardinal *Lattier de Bayanne*, dans un voisinage pour lui fort étrange, car Molière se contenta de prendre le nom de son Tartufe dans l'antichambre du nonce du pape, La Fontaine se prosternait devant la double principauté de M. le cardinal de Bouillon, prince par sa naissance, prince par le choix du pape; et M. le cardinal de Bayanne, maintenant dans le cimetière, est devenu l'égal du dernier d'entre ceux qui y sont comme lui ensevelis dans la poussière; cependant encore il s'y retrouve au moins près de quelques-uns de ses égaux d'autrefois siégeant comme lui sur les bancs de la pairie de France. Assez proche, repose M. le comte *Vernier*, homme humain, excellent, éclairé, paisible, dont la prévision ne fut pas sans doute assez

longue pour augurer qu'en acceptant d'être membre de la Convention nationale qui décréta la république, il se frayait la route vers le sénat et la pairie, dans laquelle il mourut respecté.

Possédant par sa naissance une noblesse dénuée des faveurs de la cour, M. le comte *d'Aboville* fut obligé de servir dans l'un des corps savans de l'armée dont les études sérieuses éloignaient une jeunesse énervée, préférant des titres au mérite nécessaire pour s'en montrer digne. Combattant sous les yeux de Louis XV à Fontenoy; en Amérique sous M. de Rochambeau; récompensé de ses services par les Américains, dont il reçut les deux pièces de canon qui décorent son tombeau; servant dans les armées de la république; contribuant par ses talens militaires à repousser en 1794 l'auguste maison de Bourbon du territoire français; concourant par ses votes comme sénateur, jusqu'au dernier moment, à l'en éloigner, M. d'Aboville ne devait jamais seulement avoir eu la pensée de transmettre à ses enfans la pairie de France; cependant il y est parvenu par une route qui semblait diamétralement opposée au terme qu'il toucha sur la fin de ses années. N'est-il rien de surnaturel qui préside au destin des mortels?

La carrière de M. *de La Place*, dont la py-

ramide funéraire s'élève devant le monument de M. d'Aboville, est-elle moins surprenante? Un cultivateur du pays d'Auge lui donne naissance. Né dans une contrée sauvage, son génie puissant pour les sciences exactes aurait péri par le défaut d'instruction première; l'école militaire de Pont-l'Évêque était voisine du lieu de sa naissance; ses professeurs l'initient dans les sciences. Son génie lui apprend encore davantage en étudiant les grands géomètres. D'abord professeur à Pont-l'Evêque, il devient professeur à l'école militaire de Paris; Bonaparte suit ses cours et apprécie leur mérite. En même temps M. de La Place ne tarde pas à se former une haute réputation dans l'analyse et dans la géométrie transcendante. Le président de Saron fait les frais de l'impression de son premier ouvrage, pour encourager un grand mérite dépourvu de fortune. M. de La Place s'estime heureux de succéder à Bezout dans les fonctions d'examinateur du corps royal de l'artillerie; il devient membre de l'Académie des sciences, il y reçoit des jetons pour acquérir long-temps après une chétive pension. Sa route pour la fortune devait s'arrêter à ce terme. Ses ouvrages pouvaient lui faire une immense renommée scientifique dans l'univers, sans lui donner même une médiocre aisance. La révolution bouleverse toutes les sommités

de la société; M. le président de Saron, son protecteur, mathématicien habile, magistrat intègre, homme de bien, mais de race noble, possédant une grande fortune, la première dignité du parlement de Paris, tombe sous la hache homicide : M. de La Place, né pauvre, né plébéien, né géomètre, n'est pas même menacé. Durant la tempête il s'occupe dans une retraite profonde à méditer sur des objets bien supérieurs à tous ceux sur lesquels l'intelligence humaine s'était jusqu'alors exercée. Son génie trace l'*Exposition du système du monde* et son *Traité de mécanique céleste*. L'applaudissement universel est pour M. de La Place la première récompense de ses ouvrages immortels, la renommée porte son nom dans toute l'Europe savante, elle admire les miracles de son génie. Cette fumée, sous un autre régime, aurait été la viande creuse dont il lui aurait fallu se trouver satisfait; toutefois, en entendant retentir à son oreille des éloges et des louanges, encore il eût été contraint de sortir chaque jour de son modeste bouge pour les savourer à quelques dîners, ou bien pour entendre répéter sur son passage en entrant à l'académie : O l'homme incomparable! O le puissant génie! Des jouissances toutes spirituelles étaient alors l'unique loyer de l'esprit; il devait être content de posséder seulement cha-

que jour précisément ce qu'il lui fallait d'huile pour ne pas laisser périr d'inanition le feu divin qui l'animait. Les temps changèrent par nos révolutions politiques, le siècle sentit qu'il était injuste de laisser en proie au besoin les hommes dont les travaux instruisaient la terre. L'Institut ne fut pas uniquement distingué par son savoir et sa broderie; il assura à ses membres le très-strict nécessaire. Cent écus chaque année ne furent plus désormais le salaire des calculs longs, difficiles, indispensables pour créer par la *Connaissance des temps* l'instrument le plus utile aux navigateurs, pour leur faire connaître sur tous les points du globe les phénomènes célestes et leur instant précis. Le gouvernement créa le *Bureau des longitudes*, pour servir de phare aux hommes de mer. Ses membres furent convenablement, même largement payés; les savans purent vivre honorablement. M. de La Place se trouva le premier dans cette liste. Son ambition devait se sentir satisfaite. Bonaparte, devenu premier consul, avait sa dette particulière à payer à son instituteur; il devait acquitter la dette de la France envers un génie l'honneur du siècle et de la patrie. Nul rang dans l'État ne lui parut au-dessus de M. de La Place : il fut nommé ministre de l'intérieur. La direction minutieuse des mesures administratives était une

sphère trop étroite pour occuper un esprit accoutumé à fixer son regard sur l'immensité des sphères célestes, afin de déduire par sa pensée les lois immuables de leurs mouvemens. Les lois des mortels, variables dans leurs effets comme dans leur position toujours changeante, le jeu des passions humaines toujours désordonné, étaient-ils dignes de fixer l'attention de celui qui contemplait l'ordre établi par la sagesse éternelle du maître des mondes? M. de La Place possédait un génie trop supérieur à ses fonctions dans l'ordre civil pour leur convenir, c'était l'homme des cieux. Il occupa pendant peu de temps le ministère et devint sénateur, puis chancelier du sénat pendant onze ans; fonction éminente et lucrative, laissant à son génie le loisir de se livrer à ses méditations sur les vérités mathématiques du premier ordre. Tout ce qui peut flatter la vanité humaine devint pour M. de La Place la récompense du haut rang dans lequel l'avait placé son mérite transcendant dans les sciences exactes. Né de ses œuvres, il devint comte, marquis, pair de France, l'un des quarante de l'Académie française ; le grand-cordon de la Légion-d'Honneur brilla sur sa poitrine comme sur celle des princes et des guerriers; il partagea avec eux le manteau et les honneurs de la pairie de France ; il les transmit à sa race. Cependant tout ce qui fut

hochet de la vanité dans ses honneurs, dans ses titres, a péri pour lui-même dès l'instant qu'il entra dans la tombe, mais il subsiste encore tout entier par ses ouvrages immortels: il s'est créé un nom supérieur à toute la fausse grandeur dont les hommes se targuent trop souvent. Pauvre ou riche, l'honneur des académies ou repoussé de leur sein, ayant vécu obscur ou grand seigneur, l'auteur de la *Mécanique céleste* et de l'*Exposition du système du monde* sera salué par toutes les générations comme l'un des génies les plus vastes auxquels les siècles aient donné naissance. Telle est sa gloire, sa source est dans lui-même, sa durée dans tous les siècles assez instruits pour comprendre les hautes vérités qu'il sut révéler au monde.

En remontant le chemin qui conduit vers le sommet du plateau, se rencontre le monument que se fait préparer M. le baron *Gròs*, l'un des premiers de nos peintres d'histoire, que les arts désirent voir produire encore durant longues années des chefs-d'œuvre nouveaux. Mon œil considère avec surprise une pyramide de trente-six pieds d'élévation, placée précisément sur la crête du coteau. Quel renom réclame un tel faste? ou bien quelle insigne vanité! Je ne lis aucun nom sur cet édifice, on m'assure qu'il appartient à M. *Gémon*. Il n'est pas mort, me

dit-on. Quoi! cela est vrai! Prêter lorsqu'on est vivant, à faire parler de soi, parce que l'on se sera préparé d'avance une demeure mortuaire d'une hauteur que personne ne saurait dépasser, est pour l'esprit humain d'une bizarrerie singulière. Cela est au mieux si la hauteur de ce monument est égale à sa vertu; car, s'il en manquait, il y demeurerait écrasé sous le poids d'une vanité insigne.

Parvenu sur le sommet, la curiosité inviterait à visiter, sur la gauche, des tombeaux magnifiques : il convient de ne pas les considérer dans ce moment, afin de parcourir la partie nord-est du plateau, sur laquelle les étrangers se plaisent davantage à réunir leurs cendres. Une allée droite y conduit en s'avançant vers une salle de tilleuls couvrant de leur ombrage la sépulture de mademoiselle *Rivière*, jeune vierge, morte âgée seulement de quatorze ans. Dès l'entrée de ce chemin je vois à ma droite le tombeau de madame la comtesse *de Bruges* (39e div.); un peu au-delà à ma gauche, la tombe de M. le prince *de Masserano*, grand d'Espagne; ma vue se porte promptement vers un petit temple de marbre de Carrare soutenu par huit colonnes supportant une coupole surmontée d'une croix. Sous son abri s'élève sur un piédestal un vase cinéraire consacré, par les Espagnols réfugiés en France,

à la mémoire de don Mariano-Louis *de Urquijo*, ancien ministre et premier secrétaire d'état d'Espagne. Ils expriment ainsi leurs sentimens envers sa mémoire : *Il fallait un temple à la vertu, un asile à la douleur*. Non loin reposent les restes du poète portugais *Nascimento*, de l'ambassadeur du Portugal *de Brito*, de l'ambassadeur d'Espagne duc *de Fernand Nugnez*, de M. *Thibaud de Montmorency*, du général *Letort*, qui crut sans doute combattre encore pour la patrie en se battant dans les champs de Waterloo contre les étrangers. Près de lui reposent le savant espagnol *Moralez*, le médecin *Garcia Suelto*, le marin *Gusman de Carrion*, la jeune marquise *d'Arneva*, le comte *de Campo-Alange*, la dame *Castilla*, le marquis *de Saint-Saëns*. Les Anglais se sont groupés dans cet espace. La tombe de milady *Campbell* atteste son rang d'autrefois; le monument de Mary-Eleanor *de Langford*, morte à Paris, âgée de quinze ans, atteste le regret de ses parens : *Elle a fui*, disent-ils, *comme l'ombre légère, et vécu ce que vivent les fleurs; son âme sensible et pure sourit aux larmes d'une mère chérie. Voyageurs qui parcourez cette funèbre enceinte, approchez avec respect de ce lieu : il renferme la beauté dans son aurore, l'innocence et l'objet de nos regrets*. Loin de l'Angleterre qui les vit naître,

reposent ici parmi des Français : Mary *Wis*, Edmond *Darcy*, Elisabeth *de Langford*, Robert *Lovelace*, Anna *Grenville-Temple-Bare*, J.-B.-A. *Blackwel*, Charles-Rice *Percival*, Rawlins *Hartmman*, Sarah *Macdonald*, Noton-Charles *Knatchbull*, Louis-Anne *Lloyd*, George *Maquay*, Samuel *Withe*, Charles-Fuller *Martyn*, Joseph *Bévir*, Mary *Trollope*, Elisabeth-Sophie *Davies*, Margaret *Davidson*, James *Rickord*, Elisabeth *Harvey*, Anna *Bute*, *Mackensie-Grieves*, Samuel-Herbert *Staniforth*, Olympie et Thomas *Johnson*, Mary-Lucy *Smith*, William-Frédérick-Francis *Rumboldt*, William-Mansfield *Sargent*, Caroline-Sydney *Smith*, Anna *Beauchamp*, Mathilda *Talbot*, Georges *Deville*, Mary-Ann *Oldham*, Elisabeth *Walter*, Captain *O'Connor*, *Callannan*, Henry-John *Oliver*, Charles *Wickster*, Martha *Fraser*. Près des Anglais les Anglo-Américains viennent faire déposer leurs cendres, surtout par-delà la chapelle gothique appartenant à la famille *Greffulhe*. On y remarque les noms de Harriett *Lewis*, de New-London; Francina *Wilder*, dame Thomas *Ottis*, Th.-M. *Smith*, de New-Yorck; William-Temple *Francklin*, William *Habersham*, et John-Querreau *Johnes*.

Déjà fatigués d'avoir parcouru le cimetière, plusieurs étrangers, regardant de la chapelle Greffulhe la longueur de l'allée s'étendant jus-

qu'au mamelon où commence de sortir de terre l'obélisque que se préparait le tapissier Boulard, demandèrent à un vieillard qui paraissait venir de cette partie du cimetière si elle méritait d'être vue pour ses monumens, pour ses points de vue, pour ses souvenirs. « Si vous estimez, leur répondit-il, un tombeau pour son élégance, aucun; si vous estimez un lieu pour ses points de vue, ils sont fort beaux, mais ils flattent l'œil davantage du plateau de la chapelle où l'on jouit de la même perspective; si vous appréciez les tombeaux par les souvenirs dont ils gardent la mémoire, plusieurs sont dignes de votre attention; mais, je dois vous en prévenir, cet espace est rempli presque tout entier par des sépultures temporaires, rangées en lignes; sur la plupart il n'existe que des pierres tumulaires, entourées de sapinettes devenues des arbres; presque partout on lit des noms vulgaires, mais la modestie de plus d'un personnage de haut mérite a voulu reposer sous ces humbles monumens. — Nous recherchons plus encore, répondirent-ils, les touchans souvenirs que les beaux monumens. — Il vous sera fort difficile, reprit le vieillard, de les distinguer, même à l'aide du plan dont vous vous êtes munis; une longue étude de ce lieu funéraire peut seule en faire connaître les localités, les hommes, les souvenirs comme

je les ai appris.—Pourriez-vous, bon vieillard, nous communiquer sur ce point quelque chose de votre longue instruction, elle complèterait les notions que nous avons recueillies? — J'y consens, répond le vieillard; veuillez me confier votre plan : le nom des personnages qu'il indique me rappellera quelques traits de leur existence et de leurs caractères. »

Ils s'asseyent. « Le général *Anselme* (47e divis.), dit le vieillard, fut en 1792 le premier commandant en chef des armées françaises en Italie. Il prit Nice, mais il fut révoqué parce qu'il se montra dans ce temps désastreux trop ami de l'ordre, et qu'il sut punir la cruauté et la licence. La comtesse *de Menou* vivait à Rosette en Egypte, sa patrie. Le comte de Menou l'appela, presque contre son gré, à partager sa couche et sa fortune. Forcée de quitter sa terre natale, son existence fut abreuvée de chagrins, mais elle leur opposa la résignation de la vertu, car on a pu graver sur sa tombe ces mots : *Oh! quanto è dolce la morte del giusto!* Le nom de M. le lieutenant-général comte *Férino* rappelle un des plus beaux caractères de l'ancienne armée; valeureux dans le combat, il fut modéré dans la victoire, il épargna les vaincus, il sut toujours faire admirer son noble désintéressement; sénateur, il opposa sa voix courageuse et son vote consciencieux à tout ce qui lui pa-

rut contraire aux intérêts de sa patrie adoptive, aux lois de l'éternelle justice. Plus d'une fois, sur le triste sépulcre du jeune poète *Millevoye*, j'ai plaint l'être profondément sensible qui sut chanter la vertu, l'amitié, les grâces, soupirer l'amour, exprimer son tourment, périr victime de son regret. Devant le monument de M. *Descloseaux*, j'admire le courage qui conserva pendant vingt ans les précieux restes de Louis XVI, pour les rendre à la France aux jours du calme et de la paix. Je m'étonne de voir condamné à l'injure d'une sépulture transitoire la dépouille mortelle de M. *Dejoux*, l'un des plus habiles statuaires de notre âge; je déplore le sort de M. *Ménageot*, ancien directeur, à Rome, de l'Académie de France, homme de bien, possédant les meilleures qualités de l'esprit et du cœur, dont la mort excita si peu de regret qu'il ne trouva pas un parent, pas un ami, pas un élève qui lui consacra la moindre des pierres tumulaires; le jeune statuaire *Calamard* fut plus heureux : ses amis dédièrent à sa mémoire une colonne de marbre, tandis que sa charmante figure d'*Hyacinthe blessé*, exposée dans le musée, fait regretter d'avoir été privé, dès son aurore, d'un aussi beau talent. J'ai remarqué dans la quarante-neuvième division le sépulcre de M. l'abbé *Sabatier de Cabre*, conseiller-clerc au Parle-

ment. Ce magistrat, dès 1788, crut proposer seulement un remède efficace contre le désordre des finances, en réclamant le premier la convocation des États-Généraux : il ne prévit point qu'il ouvrait un abîme de calamités durant le quart d'un siècle, jusqu'à ce que la Charte eût réuni les Français sous une commune loi, dans des intérêts pareils. Le distique gravé par son époux sur la tombe de madame *de Montmenard*, satisfait mon cœur par le doux espoir dont il est le témoignage.

Dors en paix dans le ciel, objet de notre amour,
Attends-nous aujourd'hui, demain ce n'est qu'un jour.

» Je ne m'approchai jamais sans respect de la tombe de M. *Clavier*. Ce magistrat sut répondre à l'un des affidés de Bonaparte, le sollicitant de condamner à mort, contre sa propre conscience, le général Moreau, afin que le premier consul pût se targuer de faire grâce au général : *Eh! qui nous ferait grâce à nous-mêmes?* Il suit le vœu de sa conscience, il est dépouillé de sa magistrature ; mais il se console dans sa retraite, par l'estime publique et par l'étude des lettres grecques. L'amour d'une mère pouvait-il mieux exprimer son regret et son espoir sur la tombe d'un enfant bégayant encore à peine :

Attends !
Te penchant vers ta mère avec un doux sourire,

Tu répétais ce mot qui charmait son amour :
C'était le seul, hélas ! que tu pusses lui dire,
Ta mère te sourit, et redit à son tour :
Attends.

Ainsi s'exprime madame *de Montic* sur la tombe de son fils. Le monument dont vous apercevez les constructions commencées sur le petit tertre qui termine cette allée, renferme dans son caveau les restes de M. *Boulard*, ancien tapissier, qui commença lui-même à l'élever. Dans ce but il fit le voyage de Carrare pour y choisir les marbres de son tombeau. Chacun se riait de son luxe, mais lorsqu'il mourut il changea en sa faveur l'opinion publique, en léguant un million pour fonder un hospice de vieillards, maintenant construit à Saint-Mandé. Ainsi les hommes éclairés auraient pu approuver un monument érigé à l'un des bienfaiteurs les plus insignes des hommes, mais ses héritiers et ses légataires ne trouvant point sa succession aussi copieuse qu'ils s'y attendaient, tentent de ne point faire achever cet édifice, et même d'en vendre les marbres déjà parvenus dans le cimetière. *Adhuc sub judice lis est.* Je n'entre jamais dans la cinquante-unième division, sans frémir, en pensant que le jeune Russe *Krudener*, poursuivant depuis les bords de la Néva le fantôme de la gloire militaire, ne trouva dans Paris que la mort.

Le chanteur *Naldi* fut par sa propre imprudence frappé du coup mortel au sein de sa famille, au milieu de ses amis, dans l'instant même où se préparait le joyeux festin dans lequel il comptait, sans luxe, savourer les doux plaisirs de la tendre amitié. L'activité de M. *Moreau de Saint-Méry*, né dans les colonies, sans biens, poursuivit sans relâche la fortune; à l'aide de connaissances étendues et de travaux immenses, il fut toujours au guet pour saisir les chances du bonheur. Dix fois sa fortune paraît certaine, toujours elle s'échappe de ses mains. Conseiller au conseil supérieur de Saint-Domingue, cette colonie secoue le joug, il perd sa place. Président de la première commune de Paris, il est estimé pour sa sagesse et sa modération : ces qualités, précieuses pour les gens de bien, lui deviennent funestes dans des temps de désordre où le crime triomphe; pour sauver sa tête menacée, il fuit dans les Etats-Unis. Dénué de moyens d'existence, il y devient ouvrier imprimeur, commis-négociant, marchand de papier. Des jours plus calmes naissent pour la France, il y est chargé de la rédaction d'un code colonial. Sous le gouvernement consulaire, il est nommé conseiller d'état. Administrateur général des duchés de Parme, de Plaisance, de Guastalla, il y est estimé, honoré, chéri; chacun croit

qu'un très-petit nombre d'années dans ce poste ont suffit pour l'enrichir : il ne s'est occupé que de remplir ses devoirs, il n'a pas même songé à rien amasser. Tout-à-coup il est destitué, sans connaître le motif de cette disgrâce. Revenu à Paris, il obtient une audience de Bonaparte, réclame ses appointemens arriérés, termine sa demande par cette phrase, dont la noblesse exprimait toute l'élévation de son âme : *Je ne vous demande point de récompenser ma probité; je vous prie seulement de la tolérer : ne craignez point, cette maladie n'est point contagieuse.* Bonaparte sourit, donna à M. Moreau de Saint-Méry une petite pension de retraite, et ne l'employa plus. Des secours particuliers de l'impératrice Joséphine et de S. M. Louis XVIII lui furent nécessaires pour alimenter sa laborieuse vieillesse. Non loin de son tombeau est un plus grand exemple encore de l'inconstance de la fortune. *Tallien*, né plébéien, démagogue par ambition, bon et compâtissant par caractère, mais faisant tout céder au désir de conquérir la fortune par une immense popularité, se fait un nom parmi les plus furieux; les décemvirs le choisissent après le 31 mai pour asservir Bordeaux. Chacun y redoute le terrible proconsul. Il visite les prisons. Dans les fers est une femme possédant dans la fleur des ans le charme des grâces, les talens de

l'esprit, l'éclat d'une beauté parfaite : le farouche conventionnel redevient homme, il est sensible à la pitié, il est subjugué, il jure d'affranchir la France de la faux de la mort, frappant de toutes parts sans relâche. Le 9 thermidor luit, il se dévoue, il précipite sur l'échafaud les premiers auteurs des massacres : la Convention et la France se proclament libres. Tallien est la cause première de ce bienfait ; son pouvoir et sa considération sont immenses ; son nom retentit jusque dans les plus petites chaumières, comme celui du libérateur de la patrie ; dans toute l'Europe, comme ayant réconcilié son pays avec la civilisation. Son bonheur particulier n'est pas moins grand ; celle qu'il aimait, celle pour laquelle il avait exposé sa vie, celle que chacun lui enviait, s'unit à son sort en lui apportant en dot une fortune colossale. Tous ses vœux semblaient remplis : était-il un mortel plus heureux ? Mais en peu de temps son crédit s'use ; il n'est plus l'idole du peuple, il n'est plus qu'un simple législateur influant pour un sept cent cinquantième sur les destinées publiques ; sa femme l'abandonne ; avec elle l'opulence fuit de sa maison ; il devient pauvre, chagrin, morose ; il est délaissé de ceux-là même qu'il protégeait naguère ; il obtient avec peine les plus chétifs emplois ; honteux de sa nullité présente et de sa fortune passée, son humeur s'aigrit :

il ne sait pas supporter avec dignité le malheur, parce qu'il s'était laissé enivrer par une prospérité éphémère, devenue maintenant son supplice; il végète dans une obscurité profonde, tandis que ceux qui n'avaient point partagé son péril profitaient seuls des fruits de la victoire. Il mourut pauvre dans Paris, où tant de hauts personnages lui devaient leur fortune et la vie. Délaissé de tous dans sa dernière maladie, il aurait péri sur son grabat, faute de soins, faute de médicamens, faute d'un bouillon pour se soutenir, si un heureux du moment, instruit fortuitement de sa détresse, ne lui avait pas fait l'aumône de quelques pièces d'or dans ses derniers instans, dont le trop tardif secours fut impuissant pour prolonger ses jours, mais servit pour sa sépulture.

» Sur le bord du chemin partant de la chapelle repose un littérateur dont l'humeur caustique devint le tourment de ses jours. Personne ne refusera à *Palissot* d'avoir également bien écrit en prose et en vers, d'avoir possédé la pureté du goût, d'avoir apprécié avec impartialité les écrivains qui illustrèrent le siècle de Louis XIV, d'avoir relevé avec justesse quelques erreurs échappées à Voltaire dans ses Commentaires sur Corneille; cependant les sectateurs de la philosophie moderne ne pardonnent pas même à sa mémoire d'avoir osé

traduire les philosophes sur la scène, ni d'avoir tenté d'imiter Pope dans sa Dunciade. Dès lors Palissot leur sembla pour ce méfait digne de tout anathème, un homme sans talent, sans esprit, portant de longues oreilles comme le roi Midas; il n'est point de défauts dont ce monstre ne soit l'assemblage : mais l'impartiale postérité s'avance; devant elle les passions se taisent; elle fixera irrévocablement sur le Parnasse la place de Palissot et de ses détracteurs.

» J'ai remarqué dans la quarante-sixième division une humble croix de bois noirci, marquant le lieu de la sépulture de M. *Pierre*, ingénieux auteur du spectacle mécanique long-temps l'admiration du premier âge, s'extasiant de voir représenter avec une illusion parfaite les phénomènes célestes et les merveilles de la création. Cet artiste mourut pauvre. Sur cette même ligne, sous une tombe recouverte de broussailles, repose *Monsigny*, le précurseur et l'émule de Grétry, long-temps les délices de Paris par les partitions de Félix, de la Belle-Arsène, du Déserteur, opéras comiques, et maintenant délaissé même de ses parens.

» La quarante-cinquième division présente le phénomène d'un magistrat long-temps en possession de hautes fonctions publiques, réclamant une grande représentation, qui, dans des

mains moins pures, auraient été la source d'une fortune brillante; mais M. *Guillemin de Vaivres*, intendant de Saint-Domingue, long-temps intendant général des colonies, fut si intègre que sa famille, ne possédant pas même l'honnête aisance, se vit condamnée d'abandonner ses restes aux dangers des sépultures temporaires. Sans parens prochains, sans amis intimes, la dépouille de M. *Jollivet*, ancien conseiller d'état, fut confiée à l'incertitude des fosses dont la durée paisible n'est que de cinq années; mais M. Jollivet a légué la majeure partie de ses biens à la société formée pour l'encouragement de l'industrie nationale, afin qu'ils profitassent à l'accroissement de la prospérité publique. Les amis de la patrie qui la composent ne négligeront pas sans doute envers un citoyen généreux le premier devoir de la reconnaissance, ils lui érigeront un tombeau sur lequel ils rappelleront son dernier bienfait pour son pays. »

Tandis que le vieillard traçait ainsi les linéamens du caractère de quelques-uns des personnages les plus dignes d'être remarqués dans les fosses temporaires creusées dans la partie supérieure du cimetière, il parvint avec les étrangers en face du monument funèbre de M. le maréchal *de Pérignon*. Le vieillard se sépara d'eux pour visiter une tombe qui in-

téressait vivement son cœur, en les invitant de considérer particulièrement un des plus beaux monumens et l'un des plus beaux souvenirs de cet asile de paix. Ils n'eurent pas même le temps de le remercier, tant il s'éloigna vite.

Cette borne antique, décorée d'un trophée composé seulement d'armes et d'armures de pays étrangers à la France, proclame que ce sage guerrier ne connut d'honneur et de gloire que dans les combats livrés aux ennemis de son pays. Son monument devrait encore rappeler combien M. le maréchal *de Pérignon* fut un homme modeste, excellent, sans autre ambition que celle de faire le bien, administrateur sage, probe, désintéressé dans les pays qu'il gouverna; habile comme négociateur, combien il fit au dehors respecter le nom français par sa considération personnelle! quel empire l'ascendant de sa vertu possédait sur tous les cœurs! l'histoire s'est chargée de ce soin, et son nom sera répété avec respect par la postérité.

Un peu au-delà s'élève le magnifique tombeau de M. le comte *de Valence,* dont le cercueil se montre recouvert du manteau de la pairie, au pied de son armure de guerre. Nos armées virent le général Valence à leur tête dans les jours de Valmy et de Jemmapes; proscrit par les conventionnels, il rentra dans la patrie, prodigua pour elle sa vie dans le climat

brûlant de l'Espagne et dans les glaces de la Russie. Sa sagesse égala dans le sénat et dans la chambre des pairs sa vaillance dans les armées; sa voix se fit entendre pour la dernière fois en défendant la mémoire d'un innocent injustement condamné au dernier supplice. L'égalité de la tombe montre près de là de niveau dans leur cercueil madame la maréchale duchesse *de Coigny* et M. *Celerier*, architecte, qui répara plusieurs de nos monumens dégradés par le vandalisme; et madame *de Saint-Julien*, à laquelle le vieillard de Ferney imposa le nom de *Papillon philosophe;* et madame la comtesse *de Coislin*, célèbre à la cour de Louis XV par son esprit et sa beauté, chérie dans la vieillesse pour sa bonté. Chacun serait tenté, par l'élévation de la pyramide *Clary*, de croire qu'elle contient des êtres extraordinaires; cependant l'opulence sous cet abri pompeux possède seulement un cercueil. Je m'étonne, en descendant une pente rapide, de considérer un petit cimetière environné d'une grille resplendissante d'or et d'azur. Pourquoi cette pompe? Madame *Vandermaq*, femme de monsieur l'agent de change du trésor royal, est inhumée comme le pauvre, dans le sein de terre; ce luxe ne change rien dans son dernier partage. Le sort de madame la comtesse *de Lamarck*, sœur naturelle du roi de Prusse, est le même; mais en lisant sur son

monument à l'entrée du bosquet : *Qui l'a connue la pleure*, j'aime à me persuader qu'elle posséda un bon cœur.

Des souvenirs d'un ordre tout différent s'offrent à moi lorsqu'après être descendu au milieu des tombeaux je suis l'allée qui se présente à ma droite. A l'angle du chemin j'aperçois le nom d'un homme fort spirituel, d'humeur tant soit peu caustique, bon parent, bon ami, homme de joyeuse vie, chansonnier, vaudevilliste, directeur du théâtre du Vaudeville, avec lequel il sut réconcilier la gaîté française. La verve de M. *Désaugiers* ne fut jamais en défaut pour produire, dans les circonstances opposées de sa vie, couplets, chansons, épigrammes, vaudevilles, et plus de cent. Ce personnage en son vivant sut amuser ses contemporains. Ses plaisanteries perdront pour nos neveux tout leur sel. Près de lui est véritablement un bon fils, un bon camarade, un acteur parfait; que représenta-t-il pour mériter les applaudissemens publics, Néron, Joad ou Tartufe? Pas du tout. Tout Paris courut pour voir *Mazurier* imiter les gambades, la prestesse, les sauts d'un animal, d'un singe dans le rôle de *Jocko*, où chacun lui applaudit pour avoir parfaitement imité une bête.

Tout forme contraste dans cet asile funéraire; de l'autre côté de ce chemin un monument imposant est consacré par un nom histo-

rique. La mémoire du lieutenant-général *Berckeim* rappelle tout ce que la valeur militaire possède de plus brillant, tout ce que la sagesse possède d'exemplaire, tout ce que l'amour conjugal possède de plus tendre. Sur l'autre bord le cœur est attristé en considérant l'un près de l'autre dans la tombe M. et madame *Jarry*, époux dignes d'estime, pleurés par leurs enfans orphelins. Madame *Mure*, en érigeant pour la sépulture de son mari une chapelle mortuaire, déclare que son amour est plus fort que la mort. Non loin repose M. *Lehoc*. Ce diplomate sut réunir l'amour des lettres aux talens de l'homme d'état. Son esprit produisit la tragédie de *Pyrrhus*.

Sur la hauteur à droite est la quarante-troisième division du cimetière. Chacun s'étonne de lire sur une pyramide très-élevée un nom inconnu de la moindre renommée, celui de madame *Adanson*. L'esprit de famille, si utile pour resserrer les liens sociaux, érigea la maison mortuaire de la famille *Labrosse*. Les noms de M. le marquis *de La Vaupalière* et de M. le comte *d'Albignac* présentent quelques leçons morales; l'un et l'autre se montrèrent fidèles au véritable honneur. La vie de M. le marquis *de Clermont-Gallerande* fixera toujours, même par une seule de ses actions, le regard de la postérité. Après avoir fait ses premières ar-

mes dans la guerre de sept ans, il parcourut tous les grades de la hiérarchie militaire jusqu'à celui de maréchal de camp. M. de Clermont-Gallerande se rendit à Coblentz avec les princes, mais il en revint bientôt pour faire un rempart de son corps à Louis XVI, dans la journée du 10 août. Emprisonné durant la terreur dans la maison de la Bourbe avec le vertueux Malesherbes, plus heureux que cet homme véritablement grand par l'élévation de son âme et par la bonté de son cœur, il en sortit après le 9 thermidor. M. de Gallerande continua de vivre à Paris dans une profonde obscurité. Il y existait inaperçu quand Bonaparte fut nommé premier consul. Alors toutes les lois injustes de la révolution furent abrogées; la liste des émigrés fut close; une multitude de bannis rentrèrent sur le sol de la patrie; ils obtinrent des emplois; ils jouirent même de la faveur du pouvoir naissant. L'adoption de ces mesures réparatrices fit présumer un instant aux royalistes fidèles à l'antique dynastie des Bourbons qu'ils avaient trouvé dans Bonaparte un nouveau Monck. Épris de cet espoir, ayant mal apprécié une âme pour laquelle la domination de l'ancienne France n'était pas assez vaste pour satisfaire ses hauts desseins, ils tentèrent de nouer, d'après leur plan, une négociation entre la cour de Mittau et le nouveau

cabinet des Tuileries. L'entreprise était délicate : un guerrier, jusqu'alors couronné par la victoire, ne devait pas consentir facilement à se placer lui-même au second rang. La réussite de ce projet fut essayée; de pleins pouvoirs furent envoyés de Mittau à M. le marquis de Clermont-Gallerande pour traiter de cette affaire. M. le chevalier de Coigny et madame la marquise de Champcenetz parvinrent à Bonaparte par l'entremise de Joséphine sa femme. Deux lettres de Louis XVIII furent remises au premier consul. Transcrivons-les; M. de Gallerande les a lui-même consignées dans les Mémoires qu'il publia.

« Quelle que soit leur conduite apparente, » des hommes tels que vous, Monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétudes. Vous avez accepté » une place éminente, je vous en sais gré. Mieux » que personne vous savez ce qu'il faut de force » et de puissance pour faire le bonheur d'une » grande nation; sauvez la France de ses propres » fureurs, et vous aurez rempli le vœu de mon » cœur; rendez-lui son Roi, et les générations » futures béniront votre mémoire. Vous serez » trop nécessaire à l'État pour que je ne songe » pas à acquitter par des places importantes la » dette de mon agent et la mienne. — Pour copie : Louis. »

« Depuis long-temps, général, vous devez

» savoir que mon estime vous est acquise. Si » vous doutiez que je ne fusse pas susceptible » de reconnaissance, marquez votre place, » fixez le sort de vos amis. Quant à mes prin- » cipes, je suis Français; clément par caractère, » je le serai encore par raison. — Non, le vain- » queur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, » le conquérant de l'Italie ne peut pas préférer » à la gloire une vaine célébrité. Cependant » vous perdez un temps précieux. Nous pou- » vons assurer la gloire de la France; je dis » *nous* parce que j'aurai besoin de Bonaparte » pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi. » — Général, l'Europe vous observe; la gloire » attend, et je suis impatient de rendre la paix » à mon pays. — Pour copie : Louis. »

Réponse du général Bonaparte au Roi.

Paris, le 20 fructidor an VIII.

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre; je vous » remercie des choses honnêtes que vous m'y » dites. Vous ne devez plus souhaiter votre » retour en France, il vous faudrait marcher » sur cent mille cadavres..... Sacrifiez votre in- » térêt au repos et au bonheur de la France, » l'histoire vous en tiendra compte. Je ne suis » pas insensible au malheur de votre famille, » je contribuerai avec plaisir à la douceur et à » la tranquillité de votre retraite. Bonaparte. »

Les deux agens employés auprès de Joséphine furent exilés; le marquis de Gallerande ne fut pas inquiété dans son silence et sa retraite durant le règne de Bonaparte, dont il observa attentivement les circonstances.

Tous les événemens semblèrent pendant douze années repousser davantage la maison de Bourbon du sol d'une patrie enivrée de gloire par de continuelles victoires, conduite par un chef voyant devant ses armes trembler les peuples et leurs souverains, crouler leurs trônes devant ses pas. Cependant la chaire curule d'un dictateur ne suffit pas encore à son orgueil, un titre plus éminent dans notre âge devint l'objet de sa propre ambition. En se plaçant dans les rangs des souverains modernes, il lui semblait imprudent de ne tenir ses droits que de la volonté du peuple et de la victoire, il tenta d'éteindre ceux de la maison héréditaire des monarques qui durant quatorze siècles avaient régné sur la France. Depuis onze années elle errait d'un lieu à l'autre dans l'Europe, toujours poursuivie par les conquêtes des Français, toujours tourmentée par les anxiétés des princes lui donnant asile, ou par l'exil plus lointain auquel la condamnait des rois devenus esclaves du vouloir de leur adversaire. Au commencement de février 1803, le général Keller, diplomate prussien, se présente à Varsovie de-

vant S. M. Louis XVIII, et lui fit verbalement, dans les termes les plus polis, mais en même temps les plus catégoriques, la proposition de renoncer au trône de France, et d'y faire renoncer sa famille. Bonaparte s'engageait, pour prix de ce sacrifice, de donner au monarque des Français les plus brillantes indemnités, même, dit-on, le trône de Pologne. Dès le surlendemain le roi transmit à l'envoyé cette réponse, monument de fierté et de noblesse de sentimens.

Varsovie, 22 février 1803.

« Je ne confonds point M. Bonaparte avec » ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses » talens militaires, je lui sais gré de plusieurs » actes d'administration, car le bien que l'on » fait à mon peuple me sera toujours cher; » mais il se trompe, s'il croit m'engager à tran- » siger sur mes droits; loin de là, il les établi- » rait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, » par la démarche qu'il fait en ce moment.

» J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur » ma race et sur moi; mais je connais les obli- » gations qu'il m'a imposées par le rang où il lui » a plu de me faire naître. Chrétien, je rem- » plirai ces obligations jusqu'au dernier soupir; » fils de saint Louis, je saurai à son exemple » me respecter jusque dans les fers; successeur

» de François I[er], je veux du moins pouvoir
» dire comme lui : *Tout est perdu, fors l'honneur.* »

Le 5 juin 1804, lors de la création de la monarchie impériale par Napoléon, Louis XVIII adressa à tous les souverains de l'Europe une protestation contre l'envahissement de son trône. Enfin il se prononça contre son adversaire encore avec plus d'énergie quand le roi d'Espagne (Charles IV) donna le collier de la Toison-d'Or à Napoléon. Louis XVIII lui écrivit alors la lettre suivante :

« Sire, monsieur et cher cousin,

» C'est avec regret que je vous renvoie les » *insignia* de la Toison-d'Or, que S. M. votre » père, de glorieuse mémoire, m'avait confiés. » Il ne peut y avoir rien de commun entre moi » et le grand criminel que son audace et sa for- » tune ont placé sur mon trône, qu'il a eu la » barbarie de teindre du sang d'un Bourbon, » le duc d'Enghien. La religion peut m'engager » à pardonner à un assassin, mais le tyran de » mon peuple doit être toujours mon ennemi. » Dans le siècle présent il est plus glorieux de » mériter un sceptre que de le porter. La Pro- » vidence, par des motifs incompréhensibles, » peut me condamner à finir mes jours en exil, » mais ni la postérité, ni mes contemporains

» ne pourront dire que, dans le temps de l'ad-
» versité, je me suis montré indigne d'occuper,
» jusqu'au dernier soupir, le trône de mes
» pères. »

Tout semblait chaque jour conspirer à renverser le moindre espoir du retour de l'auguste maison de Bourbon sur le trône de ses pères, dans l'esprit de ses serviteurs dévoués, comme M. de Gallerande : la France, tranquille au dedans, s'applaudissait de sa puissance; elle s'était laissé imposer par la victoire le joug impérial; chaque jour elle voyait avec complaisance s'agrandir son enceinte, s'accroître sa gloire et sa prépondérance. Napoléon est sacré par le Pape, reconnu comme empereur des Français par toutes les puissances du continent; il trace aux Etats leurs limites, dicte aux princes ses lois, renverse les vieux trônes, crée des rois, étonne l'univers par de continuels succès : Marengo, Austerlitz, Tilsitt, semblent l'avoir affermi sur des bases inébranlables; quinze cent mille guerriers lui obéissent; tout se tait devant lui, et la maison de Bourbon, réfugiée en Angleterre, n'a plus un soldat. Vingt années de combats et de triomphes ont créé une génération ne reconnaissant d'autre honneur que celui de la vaillance; elle possède des mœurs nouvelles et ne conserve presqu'aucune mémoire des temps antérieurs à sa récente gloire.

Mais tandis que l'Europe lui obéit depuis l'Elbe jusqu'au Tibre, Napoléon s'estime outragé par les Espagnols se refusant de recevoir de sa main un nouveau souverain, de nouvelles lois, des institutions opposées à leurs mœurs, à leur caractère, à leurs antiques habitudes; il s'engage au midi dans une lutte longue et difficile; en même temps il ne redoute point d'aller lui-même provoquer les Russes à cinq cents lieues de la France, dans les glaces, les neiges, les frimas de leurs déserts. Jamais il ne commanda une armée plus nombreuse, plus belle, plus valeureuse; rien parmi les hommes ne résiste au choc des vétérans de la victoire, mais leur courage est impuissant contre la rigueur de la froidure; des milliers de soldats tombent morts tout à la fois; bientôt il n'y a plus de chevaux, d'artillerie, de munitions, d'armée française, presque tous les hommes sont dévorés par la mort; un petit nombre n'est pas la proie de l'ennemi. Les adversaires de la France se réjouissent de son désastre. Les corporations de la cité de Londres célébrèrent une fête à l'occasion de la destruction de l'armée de Napoléon en Russie; en vain les ordonnateurs de la fête multiplièrent les allusions à la chute de Bonaparte, au rétablissement de la maison de Bourbon; ils y semèrent des lis à demi fermés, avec cette devise : « Ils vont refleurir. » Aucun prince

de la famille royale ne parut à cette fête : « J'i-
» gnore, répondit le Roi à la députation de la
» cité de Londres qui l'invitait, j'ignore si ce
» désastre est un des moyens que la Providence,
» dont les vues sont impénétrables, veut em-
» ployer pour rétablir en France l'autorité lé-
» gitime, mais jamais ni moi ni aucun prince
» de ma famille ne pourront se réjouir d'un évé-
» nement qui a fait périr deux cent mille Fran-
» çais. » Cependant, depuis cette épouvantable catastrophe, l'espérance commença de renaître dans le cœur des hommes dévoués au dehors et au dedans aux intérêts de la dynastie de Bourbon, chaque jour accrut l'espoir de son rétablissement. Quelques braves échappés au désastre, réunis à l'élite d'une jeunesse valeureuse, prouvent que la plus grande infortune n'a pas encore abattu leur courage; ils étaient réservés à de plus cruels revers. Leur chef se refuse à la paix; l'Europe entière se ligue contre lui, ses alliés l'abandonnent, la victoire le trahit; le charme par lequel il avait subjugué les peuples est rompu : les Français sont toujours braves, mais ils ne sont plus heureux. Chaque jour accablés par des masses ennemies, se grossissant sans mesure, durant quinze mois de continuels combats, chaque moment voit leurs rangs s'éclaircir; jamais cependant leur valeur ne déchoit. Au mois de janvier 1814, ils ne

peuvent empêcher plus de six cent mille ennemis d'envahir les frontières du nord de la France. Une stupeur générale glace les cœurs, tous les esprits sont abattus, chaque famille pleure ses enfans, chacun est éperdu lorsqu'il voit le fantôme de vingt années de gloire s'évanouir comme un songe par l'ambition d'un seul. Il n'y a plus de patriotisme à défendre sa cause; il s'est aimé lui seul, et non pas son pays; il a idolâtré sa propre gloire, et non pas la patrie; il lui a ravi ses libertés publiques, il s'est environné d'esclaves de sa fortune; ils ont fait peser sur la France un joug de fer; il lui a ravi ses enfans, ses trésors; chacun tremble; les autorités nationales ne sont plus que les instrumens de sa volonté despotique, elles n'ont de voix que pour augmenter chaque jour l'impôt du sang; si elles réclament la paix, elles sont dissoutes. Où sont nos légions si longtemps victorieuses? les ossemens de nos braves sont épars dans tous les champs depuis Moscou jusqu'aux Colonnes d'Hercule. Où sont nos munitions, notre artillerie, nos équipages de guerre? presque tous aux mains de nos ennemis. Où sont nos armées de réserve pour défendre au moins le sol français? presque entières elles ont péri au dehors; des déserteurs s'échappent pour porter au dedans la terreur, et faire gémir leurs proches sur leurs lon-

gues souffrances. Les Russes, les Suédois, les Prussiens, les Allemands, les Anglais envahissent de toutes parts le territoire de l'antique France; ils ont amené avec eux jusqu'aux Cosaques du Don, jusqu'aux milices de leurs campagnes, pour les aider au jour de leurs vengeances. Ils viennent redemander le prix de leurs champs, durant vingt ans ravagés; de leurs villes détruites; de leur sang prodigué pour la défense de leur pays; d'une longue oppression; de l'humiliation de leurs princes. Ils font retentir les échos de nos montagnes des chants de leurs triomphes, des cris de leur courroux, des accens du désir d'assouvir leur colère long-temps comprimée par la valeur française. Cependant, au milieu de l'effroi presque universel, quelques braves se réunissent aux débris épars de nos armées; pendant trois mois cette poignée intrépide lutte par des prodiges de valeur et les pensées de la plus haute tactique militaire contre un torrent d'étrangers faisant irruption de toutes parts. Un ennemi trop supérieur les écrase sous le poids de masses se grossissant toujours; ils succombent en frémissant de ne pouvoir empêcher la belle France, leur chère patrie, après vingt ans de triomphes qui l'avaient fait croire invincible, de tomber sous un joug étranger. En vain ils ont prodigué leur sang généreux; le 30 mars 1814,

deux cent mille ennemis fondent sur Paris, laissé presque sans défense. Quelques restes de vieilles troupes ne suffisent point pour contenir des flots de soldats accourant de tous les rayons du ciel pour saisir une si riche proie, dans laquelle ils aperçoivent le terme de leurs travaux et le comble de l'humiliation pour la France ; Paris est rendu après un combat de douze heures, où les Français succombent non sans avoir repoussé plus d'une fois l'ennemi des montagnes défendant au nord son accès. Les souverains alliés entrent dans la capitale, et s'apprêtent d'y dicter leurs lois aux Français. Ces monarques ayant solennellement déclaré ne vouloir plus traiter désormais avec Napoléon, flottaient incertains du sort qu'il leur convenait de donner à la France abattue sous le poids de leurs armées. Serait-elle laissée au fils de Napoléon sous une régence, gouvernement sans force ? la France tombait au moins pour quelques années sous la main de l'Autriche. Le trône de France serait-il donné à un prince étranger ? quelle humiliation ! La France serait-elle partagée ? son nom était rayé du nombre des puissances européennes après une illustre durée de quatorze siècles. Quelle honte ! L'anxiété était universelle; tous les intérêts nouveaux créés depuis vingt-deux ans étaient compromis; toutes les fortunes étaient dans un imminent danger ;

toutes les existences sociales, civiles, militaires, administratives, se sentaient dans le péril extrême. Chacun redoutait d'ouvrir le moindre avis; chacun désirait ardemment de jouir de la paix, de vivre dans le calme, de se sentir libre de toute inquiétude en cultivant son champ, en exerçant son industrie, en possédant ses biens; l'imagination s'épouvantait au seul ressouvenir des horreurs de l'anarchie, du despotisme féodal, des oscillations politiques, sans cesse élevant, ébranlant, renversant les fortunes; de la pesanteur du joug du despotisme. Comment oser pour l'avenir espérer de s'affranchir de tant de maux, lorsque dans le moment présent on se voyait dans un précipice dont il semblait impossible de sortir avec un état sans gouvernail, un pays sans chef, une administration générale sans principe et sans guide, obligée d'obéir aux exigences d'autorités et même d'intérêts contraires au bonheur commun. Dans ce conflit la moindre proposition publique d'un sentiment pouvait devenir fatale. Un homme, jusqu'alors presque inaperçu, osa le premier sortir des rangs pour remuer fortement l'opinion, et porter, dans la capitale, un coup terrible au colosse abattu, qui, dans sa chute elle-même, tenait encore les rois en suspens.

M. Bellart, né plébéien, simple avocat, bon

parent, bon ami, embrassant avec chaleur la cause de ses cliens, les défendant par un art qui les fit souvent triompher des plus défavorables préventions, ou qui sut faire valoir leurs droits, s'était acquis par ses talens une haute considération, qui, sans richesse, l'avait fait admettre, dès sa formation par Bonaparte, dans le Conseil général du département de la Seine, dont il était, dans les occasions solennelles, l'orateur habituel. Dans cette position, M. Bellart considère la crise de l'Etat : Bonaparte ne lui semble plus qu'un obstacle au bonheur public, dont il faut achever de faire disparaître le prestige de devant les yeux de la multitude dont il fut long-temps l'idole. Il lui est odieux d'obéir réellement à l'Autriche, de se soumettre à un prince étranger, de voir la France morcelée; il jette les yeux sur l'antique race des Bourbons depuis vingt-deux ans exilée, presqu'inconnue de la génération présente, n'ayant pris aucune part dans la lutte où venait de succomber la France; il connaît leur cœur, il ne sait point se venger; il prévoit que la haute sagesse de Louis XVIII saura conserver les droits acquis et donner à la patrie des institutions dignes des lumières, de la civilisation, de l'élévation de notre âge au-dessus des siècles de barbarie, des lois conservatrices de la paix publique, et renfermant en elles le germe fécond d'une pros-

périté constante pour l'Etat, par la fidèle observation des principes qu'il saura établir, maintenir et défendre contre toutes infractions. Sous leur égide les arts, le commerce, l'industrie doivent prospérer, le repos de la France doit être inaltérable. A tant de titres l'antique maison de Bourbon, fondée sur une longue possession du trône, lui paraît seule digne de reprendre les rênes de l'Etat. Cette persuasion lui dicte l'adresse et la déclaration dont il propose l'adoption au Conseil général du département de la Seine, dans lesquelles il déploie son cœur comme homme public et son dévoûment aux descendans de saint Louis. Ecoutons sur son tombeau ses propres paroles; elles y acquerront d'autant plus d'énergie, que telle fut son immuable pensée jusqu'au dernier soupir : « N'est-ce pas lui (Bonaparte) qui, redoutant par-dessus tout la vérité, a chassé » outrageusement, à la face de l'Europe, nos » législateurs, parce qu'une fois ils ont tenté de » la lui dire avec autant de ménagemens que de » dignité? Voyez ce vaste continent de l'Europe, » partout couvert des ossemens des Français et » des peuples qui n'avaient rien à se demander » les uns aux autres; qui ne se haïssaient point; » que la distance affranchissait des querelles, et » qu'il n'a précipités dans la guerre que pour » remplir la terre du bruit de son nom. Que

» nous parle-t-on de ses victoires passées? Quel » bien nous ont-elles fait, ces funestes victoi- » res? La haine des peuples, les larmes de nos » familles, le célibat forcé de nos filles, la ruine » de toutes les fortunes, le veuvage prématuré » de nos femmes, le désespoir des pères et des » mères, à qui, d'une nombreuse postérité, il » ne reste plus la main d'un enfant pour leur » fermer les yeux : voilà ce que nous ont pro- » duit ces victoires? Ce sont elles qui amènent » aujourd'hui jusque dans nos murs, toujours » restés vierges sous la paternelle administra- » tion de nos rois, les étrangers dont la géné- » reuse protection nous commande la reconnais- » sance, lorsqu'il nous aurait été si doux de » leur offrir une alliance désintéressée. Il n'est » pas un d'entre nous qui, dans le secret de son » cœur, ne le déteste comme un ennemi public, » pas un qui, dans ses plus intimes communi- » cations, n'ait formé le vœu de voir arriver un » terme à tant d'inutiles cruautés. Ce vœu de » vos cœurs et des nôtres, nous serions des dé- » serteurs de la cause publique, si nous tar- » dions à l'exprimer. L'Europe en armes nous » le demande : elle l'implore comme un bienfait » envers l'humanité, comme le garant d'une » paix universelle et durable. Parisiens, l'Eu- » rope en armes ne l'obtiendrait pas de vos » magistrats, s'il n'était pas conforme à leurs

» devoirs. Mais c'est au nom de ces devoirs et
» du plus sacré de tous, que nous abjurons
» toute obéissance envers l'usurpateur, pour
» retourner à nos maîtres légitimes. S'il y a des
» périls à suivre ce mouvement du cœur et de
» la conscience, nous les acceptons. L'histoire
» et la reconnaissance des Français recueilleront
» nos noms; elles les lègueront à l'estime de la
» postérité. En conséquence le Conseil général
» du département de la Seine, Conseil munici-
» pal de Paris, déclare, à l'unanimité de ses
» membres présens, qu'il renonce formellement
» à toute obéissance envers Napoléon Bona-
» parte; exprime le vœu le plus ardent pour
» que le gouvernement monarchique soit ré-
» tabli en la personne de Louis XVIII et de
» ses successeurs légitimes; arrête que la pré-
» sente déclaration et la proclamation qui l'ex-
» plique seront imprimées, distribuées et affi-
» chées à Paris, notifiées à toutes les autorités
» restées à Paris et dans les départemens, et
» envoyées à tous les conseils généraux des dé-
» partemens. Fait en conseil général à Paris,
» le 1er avril 1814.»

Cette proclamation donna une direction nouvelle à la disposition des esprits; elle rappela, pour une grande partie des Français, les droits de la maison de Bourbon au trône de ses pères; elle leur montra dans leur retour une ressource

contre les maux dont chacun se sentait accablé. Deux jours après le sénat déclara Bonaparte déchu du trône, l'auguste maison de Bourbon y fut rappelée. Ce grand événement que S. M. Louis XVIII avait vainement provoqué de Bonaparte premier consul, non encore affermi par la victoire de Marengo, que les Français bannis, que les généreux efforts de la Vendée en armes, n'avaient pu obtenir, que les armées de la Prusse, de l'Autriche, de l'Angleterre n'avaient pu autrefois commander, arriva au moment marqué par la Providence, qui règle les destinées du monde, qui élève et renverse les rois et les empires, qui dispose de la victoire et des revers, qui produit les causes et leurs effets, après une série d'épouvantables malheurs, sans lesquels il aurait été impossible, et sans le concours de ceux-là même qui semblaient le désirer davantage. Ce dénoûment inattendu de tant de crises qui l'avaient amené parut seulement, dans son exécution, céder aux vœux d'un simple avocat dont la voix s'éleva, au nom des magistrats de la capitale, vers les souverains tenant dans ce moment entre leurs mains les destins des Français, pour demander le rétablissement de l'auguste maison de Bourbon dans l'exercice de ses droits sur un peuple dont leur aïeul Henri IV fut la félicité. Tel est le premier titre de M. Bellart à la célébrité; aussi

le Corps municipal de Paris, dans l'inscription funéraire qu'il consacra à sa mémoire, ne le présente ni comme le président du Conseil général du département de la Seine, ni comme procureur général près la Cour royale de Paris, mais il érige ce tombeau, *civi de patriâ optimè merito, quod civium animos in spem legitimi regni restaurandi primus erexerit.* « Au citoyen ayant bien » mérité de la patrie, pour avoir le premier fait » naître le désir, parmi ses concitoyens, de réta- » blir la monarchie légitime. » Deux ans auparavant ce magistrat, M. de Clermont-Gallerande, devenu lieutenant-général et pair de France, depuis le retour du Roi, qu'il désirait ardemment, s'endormit paisiblement dans un âge avancé; ses restes furent transportés dans ce cimetière, tout proche du lieu où devait prendre sa place dernière l'avocat dont la plume, employée dans des circonstances propices, fût réellement plus forte que les armes de guerre.

Des souvenirs d'un ordre si élevé ne se montrent point sur les tombeaux placés dans la quarante-quatrième division inférieure à celle-ci. La tombe de M. *Baron-Desfontaines*, autrefois propriétaire de ce vaste enclos où maintenant il ne possède plus que l'étroit espace dans lequel son corps est recouvert de terre, instruit du néant des richesses. Le monument de M. *Dubouchage,* deux fois ministre,

me convainc de la vanité d'un pouvoir d'un moment. A l'aspect des restes de M. *de Saint-Morys,* je déplore le faux honneur et ses crimes. Le seul nom de M. *Renouard* me fait mesurer l'influence d'un manufacturier laborieux et inventif sur la prospérité des siens et les progrès des arts mécaniques. La sphère d'utilité de M. l'abbé *Gauthier* fut plus étendue lorsqu'il employa ses longues années à faciliter l'instruction du jeune âge, par sa méthode d'enseignement mutuel appliquée à toutes les classes de la société. Près du sépulcre de M. *Pichald,* auteur de la tragédie de Léonidas, je déplore le trépas, dès sa trente-neuvième année, d'un poète dont le talent promettait au Parnasse français un nouvel ornement.

Sur la façade de la division prochaine, n° 30, mon œil est attiré par la beauté noble et simple d'un tombeau. Sur un rocher de marbre de Carrare je vois s'élever une croix de même matière, non pas simulant un bois lisse et uni, mais un arbre conservant son écorce et sa rondeur. Sur le rocher servant de base sont gravés les noms, les titres, les armoiries de trois personnages de la noble famille de *Saulx-Tavannes*, enclos dans cette sépulture. Chacun est satisfait de la pensée et de l'exécution de ce monument d'un genre unique dans ce lieu funéraire, mais chacun aussi s'étonne d'aperce-

voir, au pied d'une humble croix, briller les insignes de la vanité qu'elle terrassa.

Derrière, sous un piédestal, repose M. *Audinot*, propriétaire du théâtre de l'Ambigu-Comique. Sur la même ligne le buste de mademoiselle *Raucourt* la représente la tête ceinte du diadême théâtral, dont depuis long-temps ses traits, anéantis par la mort, repoussent l'éclat éphémère. A ses côtés se voit, dans une niche, la figure de *Corsse*, acteur du boulevard, qui n'ambitionna jamais le cothurne, ni même les rôles de la haute comédie, mais qui se contenta de faire fortune en désopilant la rate des badauds riant aux éclats, il y a quelque trente ans, de le voir représenter les grands airs de madame *Angot* devenue millionnaire, singeant dans un hôtel le ton des grands seigneurs; en se servant des manières et du langage des halles dont elle sortait naguère. Au-dessous repose mademoiselle *Contat,* sous un abri de roses. A sa gauche est la sépulture de l'acteur *Philippe*, dont on remarqua le jeu effrayant dans le rôle du Vampire.

Au milieu de ces personnages de théâtre s'élèvent des tombeaux dont les souvenirs produisent des sentimens différens. Chacun aime à lire cette douce pensée sur la sépulture de la famille *Isabey: Ici repose mon meilleur ami, c'était mon frère*. Vers l'allée montant à la cha-

pelle, le nom de l'abbé *Morellet* rappelle l'un des quarante de l'Académie française; il y siéga près de d'Alembert, de Voltaire, de Buffon. Il écrivit beaucoup, il ne produisit aucun classique; cependant il tint bien son rang parmi les gens d'esprit de son époque. Une simple tombe révèle le lieu de la sépulture du peintre *Valenciennes*, le chef des paysagistes de l'école moderne. Sur le bord de l'allée se voit un monument consacré par le nom de M. *Blandin*; ce fut, suivant son épitaphe, un homme de bien.

Sous un petit temple soutenu par six colonnes, est placé (29e div.) l'urne cinéraire et les restes de M. *Bertholle*, autrefois maître couvreur. Un marbre recouvre la dépouille mortelle de M. *Gueroult*, l'un des meilleurs professeurs de l'ancienne Université de Paris; il ne se contenta point de former des élèves excellens, il traduisit Pline le naturaliste.

De nouveaux rangs de tombeaux se montrent divisés en quatre parts sur le plateau de la chapelle. A l'est, dans le carré parallèle à l'édifice, se remarque le monument de M. *Bourguignon*, jeune magistrat doué d'un talent fort remarquable lorsqu'il remplit les fonctions du ministère public. Chacun sait les travaux de M. *Buache* géographe; ils lui ont fait une grande réputation; ils lui ont acquis des places importantes; il mourut membre de

l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes; cependant on ne lit pas même son nom sur la terre dans laquelle repose sa dépouille. Le même oubli de ses proches se remarque dans l'espace inférieur à celui-ci, sur la fosse dans laquelle est enterré M. *Géricault*, jeune peintre doué d'une imagination ardente, toujours pleine de chaleur et de vie, qui le plaça au rang des maîtres par son tableau du *Naufrage de la Méduse*, où l'on admira tout le terrible de la plus effroyable position où puissent se trouver réduits cent cinquante hommes livrés à la merci des flots, en proie à la faim, au désespoir, expirans, ou déjà la pâture de la mort, au moment où il leur restait à peine quelque lueur du plus incertain espoir. A l'angle des deux chemins, une colonne brisée, sur laquelle est implantée une croix de fer, marque le lieu de la sépulture de l'auteur de *la Gaule poétique*, M. *de Marchangy*. Né plébéien, il vanta l'ancienne féodalité; organe du ministère public comme avocat général d'abord près la Cour royale de Paris, puis à la Cour de cassation, il fit preuve d'une heureuse variété de moyens et d'une grande intelligence du barreau dans plusieurs causes importantes; mais en admettant dans ses réquisitoires, au lieu de la démonstration de la vérité des faits, le système des inductions, des intentions, des interpré-

tations arbitraires de la pensée, il ouvrit une large voie à l'application la plus arbitraire de la loi.

Sur le côté opposé du plateau, l'œil se fixe sur une pyramide érigée au-dessus de la sépulture que M. le comte *de Sèze,* défenseur courageux de Louis XVI devant la Convention, se fait lui-même préparer auprès de son épouse. Chacun souhaite que le sépulcre tarde longtemps à s'ouvrir pour un personnage dont la France révère la haute vertu. A sa gauche, sur une borne antique, brille de tout l'éclat d'un beau talent, de tout ce que le regret possède de tendre, de tout ce que l'imagination peut concevoir de pathétique, un bas-relief consacré à madame *Heïm,* femme du peintre qui représenta *la Veuve de Naïm,* fille du statuaire Cartellier, l'honneur de notre école. Les artistes s'arrêtent quelques momens devant ce chef-d'œuvre de pureté de style, de goût, d'exécution; mais bientôt ils le quittent pour recevoir de nouvelles inspirations devant l'image du peintre *David,* le chef de l'école moderne de peinture, dont le bronze reproduit les traits au-dessus du sépulcre où repose son cœur auprès du corps de sa femme. Il mourut loin de son pays, mais son génie y vit par ses productions sublimes : il se survit dans ses élèves; le nom de David ne périra jamais dans les arts

qu'il honora, qu'il revivifia par la sublimité de sa pensée, par l'expression de la nature, par la vérité de son sentiment, de son coloris, de son dessin austère.

Bientôt les regards se fixent presqu'involontairement sur la multitude des sépulcres qui s'élèvent dans le vallon prochain. Quel est leur nombre! ils sont religieusement recouverts de monumens, de cyprès, de saules pleureurs, de fleurs; ils renferment la cendre de mes contemporains, de mes proches, de mes amis avec lesquels je respirais hier. Chaque moment où je vis m'appelle près d'eux, dans leurs sombres demeures. A leur aspect naissent les plus graves pensées: demain, dès demain peut-être serai-je près d'eux dans leur poussière..... Un secret, un involontaire effroi saisit le cœur le plus ferme, menacé d'un tel sort, et l'homme n'en devient point meilleur.

Les larmes de cinq mille ouvriers pleurant, dans la personne de M. *Lenoir-Dufresne,* leur bienfaiteur et leur père, ne l'affranchirent point du trépas. La mort fut insensible aux gémissemens des mères dont madame *du Fougeret* sécha les pleurs en fondant la société de la Charité maternelle; elle laissa parvenir à la vieillesse le chansonnier *Laujon*, toujours chantant, toujours riant, toujours faisant de l'esprit pour charmer ses ennuis, et toujours probe pour

satisfaire la droiture de son âme; elle a tranché prématurément le fil des jours de madame *Barilli*, plus étonnante encore par sa vertu sévère pour une comédienne que par le charme de sa voix; elle laissa vivre long-temps M. *Champagne*, pour conserver, au sein des orages politiques, le feu des bonnes lettres dans le Prytanée français et le Lycée impérial qu'il dirigea; elle n'épargna point M. *Sonnini*. Né avec de l'ambition, de l'esprit, des talens, il ne put jamais parvenir à la fortune dans une vie pleine de traverses, de déboires; sa jactance et l'imprudence de sa langue y opposèrent toujours d'invincibles obstacles; l'abbé *Geoffroy*, dont les artistes dramatiques redoutèrent la piquante critique, dont le goût exercé par l'étude des anciens redressa plus d'une fois le public dans ses jugemens erronés, et que le public vit entrer presque sans aucun regret dans la tombe; l'amiral *Bruix*, dont la belle vie consacrée tout entière au service de la patrie, illustrée par de hauts faits, célèbre par les instans où il exerça une grande puissance, semble ne s'être terminée par une pompe funéraire insigne, que pour montrer combien la grandeur des mortels est fugitive et frivole, en ne le voyant posséder, pour quelques années seulement, dans cet asile funéraire, qu'un marbre brisé dont les éclats conservent encore son nom. Celui de *Valmont*

de Bomare a déjà disparu de dessus la pierre chargée de le conserver; il se retrouve dans ses ouvrages, mais il ne protége plus sa cendre. Combien les hommes et leur mémoire sont peu durables!

Les regards errent encore plus au loin sur l'enceinte de la fosse dans laquelle le pauvre a trouvé le repos après une laborieuse et pénible existence; cependant quelques-uns vivent encore dans le cœur de leurs proches, car je vois sur leurs restes les branches du saule pleureur épandues; ils possèdent des epitaphes, car j'aperçois de loin en loin des pierres funéraires et des croix où la vivacité du regret de leurs parens se peint avec une énergie qu'il n'est pas donné à l'effort du talent d'atteindre par toutes les règles de l'art. La misère est condamnée à pleurer ses morts sur leurs sépultures durant cinq années seulement; il lui faut voir rapprochés l'un de l'autre, dans son triste réduit, l'innocence dans sa fleur, le vice dans sa turpitude, la vertu et le crime, et toutes les infortunes dont l'homme peut être tourmenté sur cette terre. A cet aspect chacun frémit. Ces sépulcres, dénués de toutes beautés, renferment cependant la cendre d'hommes justes, étrangers à la gloire, inconnus au moindre renom; ils traînèrent péniblement le fardeau de la plus déplorable existence sur notre terre,

mais le terme du malheur est arrivé pour eux; maintenant dans la paix, ils jouissent d'un bonheur parfait entre les bras de leur Dieu, dans le sein de leur père. Leurs larmes sont essuyées; dans le comble de la félicité, ils ne se ressouviennent plus du moment de leur tourment quand ils sont assurés de délices pures, immenses, éternelles. Cette douce pensée satisfait le cœur. Sans l'existence d'un Dieu ayant doué l'homme d'une âme immortelle, d'un Dieu vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, qui serait assez osé pour soutenir l'aspect de la tombe où le néant s'apprêterait de le dévorer comme toute la race humaine? mais par ce doux espoir la vie existe dans le sein de la tombe, le tombeau unit le ciel à la terre, le temps à l'éternité.

Au sortir de ces réflexions la vue se promène avec complaisance dans un horizon immense. A sa gauche elle aperçoit les rives de la Seine, apportant avec ses eaux dans Paris les tributs de l'agriculture et les productions des départemens; de riches prairies la bordent, des campagnes abondantes apparaissent audessus, couronnées de collines dont les vignes, les moissons et les bois se disputent les pentes; de toutes parts s'élèvent des habitations rustiques ou des maisons de plaisance. Dans le lointain on aperçoit devant soi Montlhéry et

sa tour, Montrouge, Meudon, Sèvres, Saint-Cloud, le Mont-Valérien; tout proche, Montmartre; plus au loin, les hauteurs de Sannois, et devant ses yeux, Paris dans son vaste contour; on compte ses palais, ses dômes, ses édifices; on entend le bruissement de la multitude dans ses murs; on en voit incessamment sortir des chars funéraires apportant à chaque moment dans cette enceinte de nouvelles victimes du trépas, suivis de leurs parens, de leurs amis dans le chagrin et dans les pleurs.

Autrefois des larmes s'échappèrent des yeux du superbe Xercès en regardant du haut de son trône la multitude armée qu'il menait au combat, lorsqu'il songea que dans un siècle il n'en existerait pas un seul homme; cette pensée suffit pour terrasser l'insolent orgueil du roi des rois. Et l'aspect de Paris, la présence de ses pompes funèbres, la présence de ses tombeaux, la présence de ses morts, ne nous feraient pas frémir, en réfléchissant que dans cent ans il n'existera pas un seul être vivant du million d'hommes qui maintenant respirent dans ses murs! Où sont à présent les générations qui depuis vingt siècles se transmirent le flambeau de la vie dans cette vaste cité? une seule en jouït pour un instant, il s'est éteint pour toutes les autres. Où sont les potentats qui lui dictèrent leurs lois, les magistrats qui lui rendirent la justice, les sages

qui l'éclairèrent, les hommes industrieux qui la firent prospérer, les illustres acteurs de tant d'événemens fameux dont son enceinte fut témoin? Où sont nos pères, nos aïeux, nos bienfaiteurs, les fondateurs de cette ville? Ils parurent quelques instans sur la scène du monde, ils ont passé comme la fleur des champs. La mort, en les frappant, s'est emparée de leurs restes, et les a profondément cachés dans ses sombres demeures. Déjà elle s'apprête à nous lancer son inévitable trait, nous y succomberons aussi. Dans cent ans toutes ces habitations auront changé de maîtres, il n'y restera personne de ceux qui y coulent maintenant leurs jours dans les délices ou dans les travaux, dans la peine, dans les angoisses de la douleur; leurs richesses, leurs honneurs, leurs biens auront été enlevés, il n'y aura plus pour eux de plaisir sur cette terre, et la mort aura été pour tous le ravisseur auquel rien n'aura pu échapper. Elle n'aura épargné ni le grand, ni le puissant, ni le savant, ni l'artiste, ni le commerçant, ni le riche dans son opulence, ni l'artisan dans son atelier, ni l'indigent sous ses haillons, ni le misérable sur son fumier. Une génération nouvelle se saisira à son tour de tous les biens frivoles, de tous les hochets de la vanité, pour bientôt ne laisser subsister d'elle, comme de toutes les races qui depuis l'origine

du monde se sont précipitées dans l'océan de l'éternité, que la mémoire de ses vices ou le souvenir de ses vertus. Tremblons, tout ce qui n'est pas vertu est sans prix dans le séjour immuable.

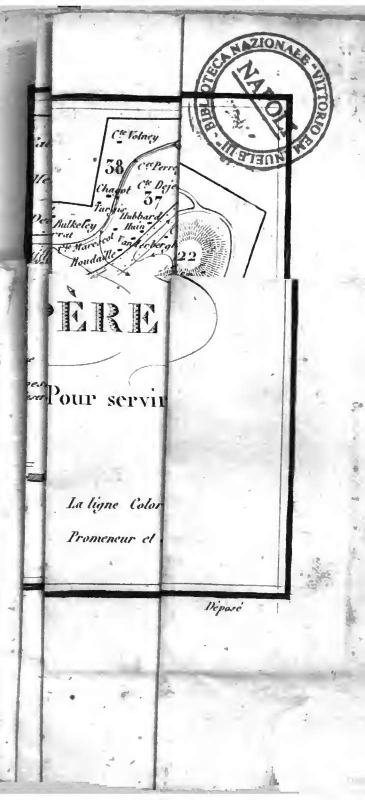

Cte Volney
38
Cte Perre
Cte Deje
37
Hubbard
Bulkeley
Hain
Vanderbergh
Houdaille
22
PÈRE
Pour servir
La ligne Color
Promeneur et
Déposé

TABLE.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES PERSONNAGES DONT LES TOMBEAUX SONT VISITÉS DANS CETTE PROMENADE.

FIN DE LA TABLE.







